Diplôme national de master

Domaine - sciences humaines et sociales
Mention – sciences de l'information et des bibliothèques
Parcours – politique des bibliothèques et de la documentation

Mémoire de fin d' études / août 2026

Place des langues et cultures maghrébines dans les bibliothèques municipales françaises

Agathe MONMANEIX

Sous la direction d'Adèle Sini
Chargée des collections arabes – Bibliothèque nationale de France

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier Adèle Sini pour avoir assuré la direction de ce mémoire et pour son accompagnement tout au long de ce travail.

Je remercie également les professionnels des bibliothèques français et italiens qui ont accepté de répondre à mes questions et de partager leur expérience lors de des entretiens réalisés pour cette recherche. Je remercie aussi les usagers et les professionnels ayant pris le temps de répondre à mes questionnaires et ainsi de contribuer à cette étude.

Enfin, je remercie mes proches pour leur soutien et leur aide précieuse lors de la relecture de ce mémoire.

(cc) BY-NC-ND

Résumé :
Ce mémoire étudie la place des langues et cultures du Maghreb dans les collections des bibliothèques municipales. Malgré l'importance des populations d'origine maghrébine dans la diversité culturelle et linguistique en France et les missions d'inclusions des bibliothèques ces collections semblent peu développées. À partir d'entretiens menés auprès de bibliothécaires français et italiens, ce travail dresse un état des lieux de ces collections, analyse les obstacles à leur développement et propose des pistes d'action concrètes à destination des professionnels.

Descripteurs :
Bibliothèques publiques
Littérature maghrébine
Diversité culturelle
Multiculturalisme

Abstract :
This research examines the place of Maghrebi languages and cultures in the collections of public libraries. Despite the significant contribution of people of Maghrebi origin to France's cultural and linguistic diversity and the inclusion missions of public libraries, these collections seem to be limited. Based on interviews conducted with French and Italian librarians, this study provides an overview of these collections, analyses the obstacles to their development, and proposes concrete recommendations for library professionals.

Keywords :
Public libraries
North African literature
Cultural pluralism
Multiculturalism

(cc) BY-NC-ND

Droits d'auteurs



Cette création est mise à disposition selon le Contrat : « **Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 4.0 France** » disponible en ligne http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.frou par courrier postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco, California 94105, USA.

Droits d'auteur réservés.

Sommaire

SOMMAIRE **7**

SIGLES ET ABREVIATIONS **9**

INTRODUCTION **10**

Définitions : le Maghreb central et ses langues *12*

Méthodologie *14*

I. OFFRE DOCUMENTAIRE MAGHREBINE EN BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE FRANÇAISE **17**

1. Les enjeux de la présence de l'offre documentaire liée au Maghreb 17

1.1 S'adapter aux populations présentes sur le territoire français *17*

1.2 Le rôle des bibliothèques dans le maintien à la culture d'origine et la construction de l'identité *19*

1.3 Un enjeu interculturel *21*

2. Etat des lieux dans les bibliothèques municipales françaises **22**

2.1 Une collection tournée vers l'apprentissage *22*

2.2 Un développement hétérogène des collections en langues arabes ? *24*

2.3 Une collection jeunesse développée *27*

2.4 Un usage limité des collections *28*

2.5 Les différents modèles d'organisation des documents *29*

3. Les freins institutionnels au développement de l'offre documentaire en France **32**

3.1 Entre intégration et assimilation *32*

3.2 Le règne de la langue française ? *33*

3.3 Des résistances spécifiques liées au Maghreb ? *34*

4. Les difficultés techniques et professionnelles **35**

4.1 Des difficultés liées à l'acquisition *35*

4.2 Le défi du catalogage des documents en arabe *37*

4.3 Des contraintes de budget, d'espace et de temps *38*

4.4 Un public cible difficile à identifier *39*

II. PRECONISATIONS ET PISTES D'ACTIONS **41**

1. Mettre le public cible au centre **41**

1.1 Connaître le public malgré l'interdiction de statistiques *41*

1.2 Impliquer le public dans la construction des collections *42*

1.3 Pistes sur les évolutions possibles des pratiques des usagers *44*

2. Construire les collections **46**

2.1 Inscrire les collections dans une politique documentaire *46*

(cc) BY-NC-ND

2.2 S'appuyer sur les autres professionnels *48*
2.3 Construire un fonds pertinent avec un budget et un espace limité .. *51*
3. Lever les freins professionnels et techniques **52**
3.1 Quelques pistes pour cataloguer en langue arabe *52*
3.2 Valoriser les compétences linguistiques des bibliothécaires *53*
3.3 Formations et journées professionnelles *55*
4. Favoriser l'appropriation des collections **58**
4.1 Signaler les collections liées au Maghreb *58*
4.2 Valoriser les collections hors les murs *60*
4.3 Promouvoir les collections à travers la médiation culturelle *62*
CONCLUSION **67**
SOURCES **69**
BIBLIOGRAPHIE **75**
ANNEXES **85**
TABLE DES MATIERES **99**

Droits d'auteur réservés.
(cc) BY-NC-ND

Sigles et abréviations

ABF : Association des bibliothécaires de France
Adri : Agence pour le développement des relations interculturelles
AIB : Associazione Italiana Biblioteche
ALA : American Library Association
BDP : Bibliothèques départementales de prêt
BnF : Bibliothèque nationale de France
Bpi : Bibliothèque publique d'information
CNLJ : Centre national de la littérature pour la jeunesse
DULALA : D'Une Langue À L'Autre
FLE : Français langue étrangère
IFLA : International Federation of Library Associations and Institutions
IMA : Institut du monde arabe
INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques
OCR : Optical Character Recognition
PEB : Prêt entre bibliothèques
SBN : Servizio Bibliotecario Nazionale
SIGB : Système intégré de gestion de bibliothèque
UNESCO : Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture

(cc) BY-NC-ND

INTRODUCTION

En juin 2026 se tenait le 71ème congrès de l'Association des Bibliothécaires de France (ABF) consacré à l'hospitalité en bibliothèque. L'annonce du congrès indique « en bibliothèque, l'hospitalité ne se limite pas à l'accueil : elle suppose une posture d'ouverture à l'altérité, une attention aux besoins des publics dans toute leur diversité[1] ». L'une des manifestations de cette hospitalité réside dans la capacité des bibliothèques à prendre en compte la diversité culturelle et la diversité linguistique de leurs usagers et usagers potentiels notamment à travers leurs collections. Le socio-démographe Simon affirme dès 2017 que « la France est une société multiculturelle[2] ». La société française se caractérise par une importante diversité culturelle et linguistique, héritée en partie de vagues de migration, notamment post coloniales. L'une des principales communautés présente sur le territoire est issue des pays du Maghreb central : Algérie, Maroc et Tunisie. Elle se distingue des autres trajectoires par ses liens historiques avec la France liés à la colonisation. De plus, une partie de cette population maîtrise plusieurs langues : l'arabe, l'arabe dialectal, le tamazight et le français. Ce public présente donc des spécificités.

Aussi, peut-on s'interroger ; les bibliothèques municipales, en tant que lieux culturels de proximité, prennent-elles en compte cette réalité ? Quelle place accordent-elles aux langues arabes et aux cultures du Maghreb dans leurs collections ?

L'interculturalité et l'inclusion en bibliothèques est un sujet largement abordé dans la littérature professionnelle et scientifique mais les ouvrages consacrés spécifiquement à la prise en compte des langues arabes et de la communauté maghrébine restent rares. Les principales références traitent de la prise en compte des primo-arrivants et mettent en évidence le rôle que jouent les bibliothèques dans l'apprentissage du français. Cette mission est essentielle mais cette approche vise à regrouper les migrants issus de différents pays ne permet pas de prendre en compte les spécificités de la perception des divers pays et langues en France. De plus, elle ne permet pas d'aborder la question des descendants d'immigrés qui grandissent parfois dans un environnement plurilingue et multiculturel.

Dans son article sur les langues d'immigration en bibliothèques municipales françaises, Bouquin-Keller rappelle que la prise en compte de ces langues se fait dès 1984[3]. Cette année-là, l'Agence pour le développement des relations interculturelles (Adri) et le ministère de la Culture mettent en place une convention pour favoriser les échanges interculturels et le développement de la lecture de livres en langues originales. L'Adri a mis en place plusieurs outils comme des bibliographies ou des formations pour aider les bibliothécaires à construire une politique documentaire en langues étrangères. Malgré ces tentatives effectuées depuis plusieurs années,

[1] ABF, 2026. *71e congrès | 17 - 19 juin 2026 | Rennes* [en ligne]. [Consulté le 22 août 2026]. Disponible à l'adresse: https://www.abf.asso.fr/2/232/1156/ABF/71e-congres-17-19-juin-2026-rennes

[2] SIMON, Patrick, 2017. « France, société multiculturelle ». Dans : DAUDIN, Lucie (dir.). *Accueillir des publics migrants et immigrés. Interculturalité en bibliothèque*. Villeurbanne : Presses de l'enssib. DOI 10.4000/books.pressesenssib.7610

[3] BOUQUIN-KELLER, Hélène, 2003. « Les langues dites d'immigration dans les bibliothèques municipales françaises ». *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*. 2003, n° 5, p. 34-40. Disponible à l'adresse : https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2003-05-0034-004

(cc) BY-NC-ND

Bouquin-Keller constate que « dans la plupart des bibliothèques municipales françaises, les langues d'immigration, à l'exception des langues d'immigration européennes, sont absentes, ou présentes uniquement sous forme d'échantillons, même dans les grands établissements.[4] »

Plus récemment, deux comptes rendus abordent la langue arabe et les bibliothèques : le séminaire « Bibliothèques et traduction : Quelle présence des auteurs arabes dans les bibliothèques françaises ? organisé à l'Institut du monde arabe en 2009 puis l'atelier consacré à la présence des auteurs arabes dans les bibliothèques de la région Rhône-Alpes en 2010. Les deux rapports dressent un constat similaire : les politiques d'acquisition concernant les auteurs arabes, en langue originale et traduites, demeurent peu développées. Les rares politiques d'acquisitions mises en place sont dues à des initiatives isolées de bibliothécaires possédant les capacités linguistiques et culturelles nécessaires. Ces documents sont en général reliés aux collections d'apprentissage de langue. Les langues arabes en bibliothèques sont souvent perçues comme des langues d'étude ou langues d'immigration. Les professionnels rencontrent encore de nombreuses difficultés pour constituer ces collections.

Quelques établissements réussissent à développer cette offre documentaire. Les établissements les plus cités pour leurs bonnes pratiques se trouvent à Plaine Commune, Bobigny ou encore Grenoble. Les bibliothèques en région parisienne ont une offre assez conséquente et la Bibliothèque Municipale Internationale de Grenoble regroupe uniquement des livres en langues étrangères dont l'arabe. Ces exemples français sont complétés par des modèles à l'étranger, pour la plupart états-uniens comme la Queens Public Library ou des bibliothèques canadiennes, danoises et allemandes.

Un pays intéressant par sa proximité géographique et son immigration maghrébine récente n'est pourtant pas mentionné : l'Italie. Ce pays a également un rapport particulier aux langues, ce qui en fait un modèle pertinent. En effet, l'Italie est marquée par la coexistence de divers dialectes régionaux encore utilisés aujourd'hui. A cela s'ajoute la migration interne du sud vers le nord qui a fait se rencontrer les langues et les cultures régionales. Ces spécificités se reflètent dans les collections des bibliothèques italiennes qui proposent généralement beaucoup de documents en langues étrangères. Ces éléments font des bibliothèques italiennes et de la littérature professionnelle italienne un objet d'étude complémentaire intéressant.

Ce rapide état de l'art nous conduit à la problématique suivante : pourquoi malgré l'importance démographique des personnes originaires du Maghreb et leurs descendants en France et les missions d'inclusion des bibliothèques municipales, l'offre documentaire en lien aux langues et cultures du Maghreb semble-t-elle limitée ? Quelle place occupent aujourd'hui ces collections ? Quels obstacles rencontrent spécifiquement les bibliothécaires lorsqu'il s'agit de les développer ?

Nous questionnerons dans une première partie les enjeux et dresserons un état des lieux de l'offre documentaire existante dans les bibliothèques municipales françaises. Nous analyserons ensuite les difficultés rencontrées par les professionnels dans le développement de ces collections. Enfin, dans une seconde

[4] BOUQUIN-KELLER, Hélène, 2003. *op.cit.*

Droits d'auteur réservés.
(cc) BY-NC-ND

partie, nous suggérerons des pistes d'actions à partir des pratiques observées chez les bibliothécaires français et italiens.

Définitions : le Maghreb central et ses langues

Le sujet de ce mémoire mobilise plusieurs notions liées au Maghreb qu'il convient de définir avant d'expliquer notre méthodologie.

L'Afrique du Nord est souvent perçue par l'Europe et la France comme un « bloc monolithique »[5], les habitants sont désignés sous le terme « arabe » ou « maghrébin ». Le terme « monde arabe » désigne tout ce qui est relatif à l'Arabie ainsi qu'aux pays dont les populations parlent l'arabe. Cette notion suggère une fausse homogénéité culturelle et linguistique[6]. Elle invisibilise la diversité des pays désignés par cette appellation.

Le mot « Maghreb » provient de l'arabe *al-maghrib* (المغرب) qui signifie le couchant ou le lieu où le soleil se couche. Le « grand Maghreb » renvoie à 5 pays d'Afrique du Nord : le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, la Libye et la Mauritanie. Ce terme est un concept politique qui sert à revendiquer la spécificité de cette région par rapport à l'orient arabe (le Machrek)[7]. En France et en Europe, « Maghreb » fait référence essentiellement aux trois pays anciennement colonisés[8] : la Tunisie, le Maroc et l'Algérie. On parle alors de Maghreb central. Ces pays bien que regroupés sous cette appellation ont chacun une histoire et une identité propre[9] avec des identités régionales fortes. L'emploi de ce terme ne vise pas à nier les particularités propres à chaque pays mais à faciliter leur désignation dans le cadre de cette étude tout en privilégiant une appellation revendiquée comme affirmation identitaire face à l'héritage colonial[10]. En plus de leur emplacement géographique cohérent, ces pays ont la même religion majoritaire : l'islam. Ils partagent également un héritage colonial commun imposé par la France et se sont soutenus dans les combats d'indépendance. La colonisation française en Algérie a duré près d'un siècle et demi, de 1830 à 1962. Au Maroc, elle a pris la forme d'un protectorat instauré en 1912 et maintenu jusqu'en 1956. En Tunisie, le protectorat français a été établi en 1881 et s'est poursuivi jusqu'à l'indépendance du pays en 1956.

Le Maghreb central présente une situation linguistique hétérogène. Plusieurs langues cohabitent, elles peuvent être classées en trois catégories [11]: langues

[5] FILHON, Alexandra, 2009. « L'Afrique du Nord : un paysage linguistique pluriel ». Dans : *Langues d'ici et d'ailleurs*. Paris : INED Éditions. DOI 10.4000/books.ined.3277

[6] HAMMOUCHE, Abdelhafid, 2022**.** « De quelques usages de la langue arabe en France ». *Raison présente*. 2022, vol. 221, n° 1, p. 24-33. DOI 10.3917/rpre.221.0024

[7] STORA, Benjamin, 2011. « Du Maghreb des États-nations au Maghreb des régions ». Dans : MOHSEN-FINAN, Khadija (dir.). *Le Maghreb dans les relations internationales*. Paris : CNRS Éditions. DOI 10.4000/books.editionscnrs.22707

[8] Ibid.

[9] ENNASIRI, Ali, 2022. « L'arabe maghrébin, une langue de France : sa transmission familiale et son enseignement ». *Recherches en didactique des langues et des cultures. Les cahiers de l'Acedle*. 2022, vol. 19, n° 2. DOI 10.4000/rdlc.11090

[10] STORA, Benjamin, 2011. « Du Maghreb des États-nations au Maghreb des régions ». Dans : MOHSEN-FINAN, Khadija (dir.). *Le Maghreb dans les relations internationales*. Paris : CNRS Éditions. DOI 10.4000/books.editionscnrs.22707

[11] SOUSSI, Houssine, 2015. « Diglossie au Maroc : Inter-culturalité et Aménagement Linguistique ». Dans : BRUN-TRIGAUD, Guylaine (dir.). *Contacts, conflits et créations linguistiques*. Paris : Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques. DOI 10.4000/books.cths.1307

Droits d'auteur réservés.

(cc) BY-NC-ND

maternelles (darija, tamazight), langues d'institutions (arabe littéraire) et langue étrangère (le français). Le darija est l'arabe dialectal parlé au quotidien, il est différent dans les trois pays du Maghreb central. On peut noter une diglossie entre l'arabe littéraire et le darija. Ces langues n'ont pas le même statut et le même usage. Elles sont hiérarchisées[12], l'arabe littéraire étant considéré comme plus haut que l'arabe dialectal. Cette hiérarchie et différence d'usage concerne également le tamazight et le français. Les chercheurs Yacine et Vaucelle parlent alors de « polyglossies fonctionnelles[13] ». La différence d'usage impacte aussi l'utilisation à l'oral ou à l'écrit.

L'arabe littéraire englobe l'arabe classique et l'arabe moderne standard. Il est utilisé dans les contextes formels et les écrits. L'arabe classique est « la langue de la prédication islamique et de l'enseignement religieux, puis celle de la langue écrite [14]». L'arabe moderne standard est une variante moderne de l'arabe classique et est utilisé entre autres dans l'enseignement, la littérature et la presse. C'est une langue d'institution reconnue et utilisée dans des contextes officiels.

L'arabe dialectal ou darija, varie en fonction des pays mais est tout de même intercompréhensible. C'est une langue du quotidien principalement orale. Elle se différencie des autres dialectes arabes par diverses influences : celles des langues tamazight ainsi qu'européennes comme le français, l'espagnol et l'italien.

Le tamazight est la langue ancestrale des populations autochtones du Maghreb. Il n'est aujourd'hui parlé que par une partie de la population mais constitue un élément majeur du patrimoine linguistique et culturel de la région. Il a été reconnu par l'Algérie en 2002 comme « langue nationale » et comme « langue officielle » par le Maroc en 2011. Le tamazight est surtout considéré comme une langue orale [15] mais il possède également une tradition écrite, notamment grâce à l'alphabet *tifinagh*. Le terme berbère est souvent employé pour désigner les peuples autochtones. Ce mot dériverait du grec *barbaroi* désignant ceux qui ne parlent pas grec. Il renvoie à un regard extérieur. Les locuteurs préfèrent donc le terme « amazigh » (au pluriel *Imazighen*), homme libre, qui fait référence à leur identité culturelle et linguistique.

Enfin, le français hérité de la période coloniale est également une langue parlée sur le territoire. Elle a été imposée au départ dans l'enseignement et l'administration. Cette politique linguistique a déstructuré le rapport des populations à leur propre langue[16], notamment en Algérie où le français était imposé à l'école et l'arabe était enseigné en tant que langue étrangère.

Bien que plusieurs langues soient présentes sur le territoire, cela n'implique pas qu'elles soient toutes maîtrisées par les locuteurs[17]. On retrouve à la fois des situations de monolinguisme, bilinguisme ou plurilinguisme en fonction des régions et du parcours de chacun.

---

[12] FILHON, Alexandra, 2009. *op.cit.*

[13] VAUCELLE, Alain et YACINE, Tassadit, 2013. « Les humanités numériques et le projet de bibliothèque numérique franco-berbère ». *Îles d'Imesli*. 2013, n° 5, p. 197-213.

[14] SOUSSI, Houssine, 2015. *op.cit.*

[15] KHELIL, Lamia, 2022. « Le tamazight, une langue, une culture. De l'oralité à l'écriture ». *Traduire*. 2022, n° 247, p. 49-58.

[16] WAKIM, Nabil, 2020. *L'Arabe pour tous : Pourquoi ma langue est taboue en France*. Paris : Seuil.

[17] JERAD, Nabiha, 1999. « Le plurilinguisme au Maghreb et ses effets en France : statuts et fonctions des langues ». Dans : *Le due sponde del Mediterraneo : l'immagine riflessa*. Trieste : EUT Edizioni Università di Trieste, p. 143-157.

Droits d'auteur réservés.

(cc) BY-NC-ND

Méthodologie

Le terrain principal concerne les bibliothèques municipales françaises et leurs offres documentaires autour des langues et cultures du Maghreb. Le terme « d'offre documentaire liée aux langues et cultures du Maghreb » désigne l'ensemble des ressources permettant de représenter les langues, les cultures et les productions artistiques du Maghreb au sein des bibliothèques municipales. Elle comprend des documents en langue originale, des ouvrages bilingues, mais également des œuvres francophones, des traductions, des documentaires, des films ou encore de la musique liée à ce territoire. Compte tenu de l'ampleur du sujet, nous ne pouvons pas étudier de manière exhaustive l'ensemble des ressources en lien avec les langues et les cultures du Maghreb. Notre étude privilégie donc l'analyse des collections en langues arabes. Ce sont les plus simples à identifier et ce sont celles qui reviennent le plus dans nos échanges avec les professionnels. Les autres types de documents seront toutefois abordés lorsqu'ils permettent d'éclairer des pratiques ou des besoins. Les documents liés aux religions ainsi que les fonds anciens comme les manuscrits en arabe ne sont pas pris en compte.

La bibliographie mobilisée dans ce mémoire est composée de plusieurs types de sources. Ces références aident à identifier le socle théorique de notre recherche et nourrissent notre réflexion tout au long du mémoire. Elles sont constituées de travaux universitaires en lien avec les sciences de l'information et des bibliothèques et d'articles de revues professionnelles. Des travaux issus des sciences sociales, notamment en sociologie et en histoire, permettent de contextualiser les enjeux liés à notre sujet. Nous nous sommes aussi appuyés sur des textes institutionnels et législatifs afin de replacer cette recherche dans le cadre des missions des bibliothèques. Enfin, nous avons également enrichi notre bibliographie grâce à une littérature professionnelle italienne, jusqu'alors peu exploitée dans les travaux français. Le paysage éditorial italien offre des articles plus récents qui concernent en partie les personnes liées au Maghreb comme l'article de 2025 « Promuovere l'inclusione dei cittadini di Paesi terzi in Europa attraverso le biblioteche pubbliche » de D'Antonio et Felici. Cet article regroupe les initiatives qui visent à la prise en compte des migrants hors Europe dans les bibliothèques italiennes. Les autrices construisent une typologie de bibliothèques en étudiant différentes bibliothèques pour identifier comment les migrants des pays hors Europe sont pris en compte au sein de ces structures. Elles identifient 10 types différents de bibliothèques que nous évoquerons parfois au cours de ce mémoire.

Des observations de terrain ont également été menées dans cinq bibliothèques municipales afin d'étudier l'organisation des collections en langues arabes. Nous avons pu identifier leur classement, la signalétique et leur intégration parmi le reste des documents. Nous avons également consulté des catalogues de bibliothèques municipales situées dans plusieurs villes de France.

Ces observations ont été complétées par une enquête menée auprès de deux types de personnes : les professionnels des bibliothèques et les personnes issues ou descendantes de l'immigration maghrébine en France. Ce terrain français est complété par des entretiens auprès des bibliothécaires italiens. L'enquête a tout d'abord été faite grâce à un questionnaire quantitatif auprès des bibliothécaires exerçant dans des bibliothèques municipales françaises. Celui-ci visait à avoir une première approche des pratiques existantes : identifier la nature et l'étendue des collections liées aux cultures du Maghreb, repérer les obstacles les plus fréquemment rencontrés par les professionnels et évaluer dans quelle mesure les

Droits d'auteur réservés.
(cc) BY-NC-ND

publics concernés demandent et utilisent effectivement ces ressources. Le questionnaire présente l'avantage d'être simple à mettre en place et de permettre la collecte rapide de données. Cependant, plusieurs limites doivent être soulignées. Avec seulement vingt-quatre réponses obtenues, il n'est pas possible de produire des résultats statistiquement représentatifs. Ce faible taux de réponse n'est toutefois pas sans signification : il constitue en lui-même une donnée interprétable. On peut formuler l'hypothèse que certains établissements peu dotés en ressources maghrébines ont choisi de ne pas répondre, éventuellement à cause d'un sentiment d'inconfort face au manque de documents[18]. Un biais de participation peut également être présent, les établissements ayant déjà mis en place des actions spécifiques en faveur des publics maghrébins étaient probablement plus enclins à répondre, ce qui tend à surreprésenter les pratiques les plus développées. Un biais de désirabilité sociale ne peut être exclu : certains répondants ont pu surestimer leurs collections ou minimiser leurs difficultés pour se présenter favorablement. La littérature professionnelle indique qu'aborder les langues étrangères en bibliothèque peut être délicat pour les bibliothécaires. C'est pour cette raison que nous avons décidé d'anonymiser tous nos entretiens et questionnaires afin de laisser les professionnels s'exprimer pleinement sur le sujet.

Le questionnaire nous a également permis d'obtenir des contacts pour la partie qualitative. Nous avons effectué des entretiens semi-directifs auprès de 6 bibliothécaires français aussi bien en section jeunesse qu'en section adultes. Les personnes interrogées travaillent dans des établissements situés dans de grandes villes (entre 100 000 et 200 000 habitants). Nos entretiens nous ont permis d'approfondir notre recherche. Nous avons interrogé ces personnes car elles ont accepté d'échanger avec nous, toutefois l'échantillon comporte différents modèles intéressants dans différentes régions :

La première bibliothécaire interrogée (**E1**) est responsable du pôle « Langues du monde » dans la bibliothèque départementale de Seine-et-Marne. Ce type de bibliothèque sort du cadre des bibliothèques municipales mais apporte des éléments intéressants. Cet entretien nous éclaire sur comment cette bibliothèque départementale accompagne les 210 bibliothèques du réseau concernant les collections en langue du monde et plus précisément les langues arabes. Les échanges avec l'assistant de conservation en section jeunesse (**E2)** apportent un point de vue sur le traitement des documents en langues arabes destinés aux enfants. Ce bibliothécaire travaille dans une bibliothèque de quartier en Indre-et-Loire avec une part importante de personnes d'origine maghrébine. Il a participé à la refonte des documents en langue du monde au sein de la bibliothèque. Le responsable de la politique documentaire « Sciences, Loisir, Société et Territoire » (**E3**) travaille dans une bibliothèque dans le Puy-de-Dôme qui ne propose pas de livres en langues arabes. Ce point de vue est particulièrement intéressant pour identifier les obstacles. C'est la seule personne sans collections en langues arabes qui a accepté d'échanger avec nous. En Côte-d'Or, deux bibliothécaires ont accepté d'échanger avec nous. La première, responsable des collections Français Langue Étrangère (FLE) (**E4**) exerce dans une bibliothèque de quartier qui s'efforce d'avoir une collection représentative des différentes personnes allophones présentes sur le territoire. La seconde, responsable du secteur allophone (**E5**) désire consulter les habitants pour reconstruire la collection et travailler sur le thème de l'hospitalité, après plusieurs

[18] SALANOUVE, Florence, 2011. *Diversité culturelle en bibliothèques publiques : enjeux, impensés, perspectives*. Mémoire d'étude. Villeurbanne : École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB).

Droits d'auteur réservés.

incendies volontaires visant cette bibliothèque de quartier. Enfin, la dernière professionnelle française interrogée (**E6**) est chargée des actions linguistiques et lutte contre l'illettrisme et politique d'accessibilité dans un établissement public territorial en Seine-Saint-Denis.

En parallèle, nous avons mené des entretiens auprès de 7 bibliothécaires italiens des villes où il y a une immigration maghrébine. Les bibliothèques interrogées ont été sélectionnées grâce aux recommandations des professionnels et leur mention dans des articles italiens sur l'inclusion des publics arabes en bibliothèques. Elles ont été choisies précisément parce qu'elles disposent de collections de qualité et d'une expérience en matière de politiques documentaires à destination des publics maghrébins. Nous avons échangé avec une bibliothécaire de Modène (**I1**) et de Bologne (**I3**, **I7**). Leurs établissements portent une attention particulière à la représentation des communautés, notamment maghrébines, au sein de leurs collections pour les enfants et les adultes. La bibliothèque de Prato est l'une des premières bibliothèques à inclure des documents favorisant l'interculturalité en Italie. Elle propose dès 1984 des documents en langue originale, notamment arabe. Cette bibliothèque est reconnue et possède une responsable du pôle régional de documentation interculturelle (**I5**). Les bibliothèques de Turin sont également reconnues pour leurs collections en langues étrangères et leurs services aux migrants. La directrice du réseau (**I2**) a écrit plusieurs articles sur le sujet et une bibliothèque de quartier (**I6**) est en partie dédiée à la communauté issue de l'immigration maghrébine. Nous avons également pu échanger avec un chercheur de l'Université de Palerme (**I4**) qui a milité pour les bibliothèques multiculturelles.

Ces entretiens visent à apporter un regard complémentaire et non une démarche comparative. Ces professionnels font face à des obstacles similaires à ceux rencontrés en France. Échanger avec eux permet d'observer quelles solutions ils ont pu mettre en place et comment ils organisent et valorisent leurs collections. Ce terrain constitue ainsi une source de pistes de réflexion et d'actions concrètes. L'enquête auprès des Italiens ne représente pas l'ensemble des bibliothèques de lecture publique italiennes, elle sert seulement à récolter des pratiques peu étudiées par les professionnels français.

L'enquête a enfin été complétée par un questionnaire destiné aux personnes nées au Maghreb ou dont au moins un parent ou grand-parent est originaire de l'un de ces pays. Il ne constitue pas une étude approfondie des publics. Un tel sujet mériterait d'être abordé à part entière pour d'autres recherches. L'objectif était d'obtenir un aperçu exploratoire des pratiques et des attentes de ces publics. Ce questionnaire a été diffusé via les réseaux sociaux, des groupes Facebook communautaires, et par prise de contact avec des associations et des groupes étudiants. Avec vingt-quatre répondants, cet échantillon est trop réduit pour prétendre à une quelconque représentativité. Plusieurs limites doivent être signalées : la plupart des répondants sont algériens (19 sur 24). Cela peut s'expliquer par la forte présence des personnes d'origine de ce pays ainsi que l'histoire très liée avec la France. De plus, la majorité des répondants ont plus de 66 ans. Ces résultats sont donc à analyser avec précaution.

Droits d'auteur réservés.
(cc) BY-NC-ND

I. OFFRE DOCUMENTAIRE MAGHREBINE EN BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE FRANÇAISE

Cette première partie vise à identifier les enjeux soulevés par la présence des collections liées aux langues et culture du Maghreb et à évaluer la place donnée à ces collections dans les bibliothèques municipales françaises. Nous examinerons également les différents freins et difficultés spécifiques à ces collections rencontrées par les bibliothécaires.

1. LES ENJEUX DE LA PRESENCE DE L'OFFRE DOCUMENTAIRE LIEE AU MAGHREB

1.1 S'adapter aux populations présentes sur le territoire français

Les bibliothèques ont pour mission d'adapter leur offre aux populations présentes sur leur territoire. Plusieurs des bibliothécaires interrogés soulignent ainsi que les collections et les services doivent prendre en compte la diversité des publics et des nationalités des populations locales. Cet argument était déjà évoqué par l'IFLA dès 2009, elle explique l'obligation pour les bibliothèques de refléter et promouvoir la diversité culturelle et linguistique sur le territoire[19]. La loi relative aux bibliothèques indique aussi explicitement le rôle des bibliothèques concernant la diversité des publics. La loi précise en effet que les bibliothèques « par leur action de médiation, […] garantissent la participation et la diversification des publics et l'exercice de leurs droits culturels[20] ». Les personnes originaires du Maghreb s'inscrivent dans cette diversification des publics. Leur importance démographique justifie qu'elles soient prises en considération dans la réflexion sur les collections proposées par les bibliothèques. Selon les données de l'Insee, les principaux pays d'origine des personnes immigrées entrées en France en 2024 sont ceux du Maghreb central[21]. Cette tendance se retrouve dans la composition de la population immigrée vivant en France. Ils sont estimés au total à 7,97 millions en 2025. Parmi cette population, les personnes nées au Maghreb constituent la principale zone de naissance. En effet les personnes nées en Algérie (12,6 %), au Maroc (11,7 %) et en Tunisie (4,9 %) représentent 29,2 % de la population immigrée, soit environ 2,3 millions de personnes. Cette immigration du Maghreb central se fait depuis plusieurs décennies, il y a donc une partie de la population qui est descendante d'immigrés. Elle est

[19] IFLA, 2009. *Les communautés multiculturelles : directives pour les bibliothèques*. 3e éd. La Haye : IFLA. [consulté le 10 juillet 2026]. Disponible à l'adresse : https://www.ifla.org/wp-content/uploads/2019/05/assets/library-services-to-multicultural-populations/publications/multicultural-communities-fr.pdf

[20] *LOI n° 2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique (1)*, 2021. [en ligne] [consulté le 20 août 2026]. Disponible à l'adresse : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000044537514

[21] INSEE, 2026. *L'essentiel sur... les immigrés et les étrangers* [en ligne]. Paris : Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE). 25 juin 2026. [consulté le 8 juillet 2026]. Disponible à l'adresse : https://www.insee.fr/fr/statistiques/3633212

(cc) BY-NC-ND

définie par l'Insee comme les personnes nées en France ayant au moins un parent immigré. Ces descendants constituent eux aussi une part de la population en France : en 2024, la France comptait 2,546 millions de descendants d'immigrés originaires du Maghreb[22]. Nous pouvons les prendre en compte dans la diversité, même si ces personnes sont nées en France, certaines ont grandi au contact de plusieurs cultures ou langues. Une grande partie des descendants se sentent liés au pays de leur(s) parent(s)[23].

Cet argument trouve un écho concret sur le terrain, même dans les bibliothèques n'ayant pas développé les offres documentaires en lien avec la culture maghrébine. En effet, l'un des bibliothécaires interrogés affirme que cette diversité de la population est réelle et qu'il n'est pas possible de nier toute une partie de la population[24]. Il soutient que la bibliothèque est un service public qui doit s'adresser à tous et qu'il serait donc logique de développer cette offre documentaire. De plus, 8 bibliothèques sur 17 indiquent qu'il y a une demande explicite du public concernant ces collections, soit presque la moitié. Seulement 4 disent ne pas avoir de demande du public, le reste ne sait pas.

Comme l'affirme Leprevost dans son mémoire d'étude, il s'agit pour les bibliothèques de considérer la diversité culturelle et linguistique des usagers[25]. La question de la langue doit donc être également prise en compte. L'arabe dialectal est identifié dès 1999 parmi 75 autres langues parlées sur le territoire français et reconnu comme enrichissant le patrimoine culturel de la France et de l'Europe[26]. L'arabe est la deuxième langue la plus parlée en France, les locuteurs sont estimés à 4 millions[27]. L'arabe dialectal ainsi que le tamazight sont reconnus comme des Langues de France. Elles sont indiquées comme faisant partie des 6 langues de France non territoriales dans le *Rapport au Parlement sur la langue française* [28] de 2026. Cette appellation désigne les langues issues de l'immigration qui sont pratiquées par les citoyens français depuis plusieurs générations. Cette reconnaissance devrait se refléter dans les collections des bibliothèques en tant qu'institution publique.

La loi relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique aborde la question des langues : « 3° Participent à la diffusion et à la promotion du patrimoine linguistique ; [29] ». L'ABF dans le *Mode d'emploi de la loi Robert sur les*

---

[22] INSEE, 2025. « Immigrés et descendants d'immigrés ». Dans : *France, portrait social. Édition 2025*. Collection Insee Références. Paris : Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE). 18 novembre 2025. [consulté le 8 juillet 2026]. Disponible à l'adresse : https://www.insee.fr/fr/statistiques/8612512?sommaire=8612596

[23] SIMON, Patrick et TIBERJ, Vincent, 2012. « Les registres de l'identité : les immigrés et leurs descendants face à l'identité nationale ». Dans : BEAUCHEMIN, Cris, HAMEL, Christelle et SIMON, Patrick (dir.). *Trajectoires et origines : enquête sur la diversité des populations en France*. Paris : INED Éditions, 2016, p. 531-558. DOI 10.4000/books.ined.676

[24] Entretien **E3**, réalisé le 29 avril 2026.

[25] LEPREVOST-GRANCHER, Lucie, 2013. *Travailler avec les communautés dans les bibliothèques françaises : pratiques, tabous, évolutions*. Mémoire d'étude. Villeurbanne : École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB).

[26] CERQUIGLINI, Bernard, 1999. *Les langues de la France : rapport au Ministre de l'Éducation Nationale, de la Recherche et de la Technologie, et à la Ministre de la Culture et de la Communication*. Paris : Institut national de la langue française (CNRS). Avril 1999.

[27] ENNASIRI, Ali, 2025. « L'enseignement de l'arabe en France : entre complexité et défis ». Dans : ZARI, Hicham (dir.). *Langue, langage et société en mutation : regards multi/interdisciplinaires*. Essaouira : École Supérieure de Technologie, Université Cadi Ayyad de Marrakech, p. 465-483. ISBN 978-9920-25-390-1.

[28] MINISTÈRE DE LA CULTURE, 2026. *Rapport au Parlement sur la langue française*. Paris : Ministère de la Culture. Mars 2026.

[29] *LOI n° 2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique (1)*, 2021. [en ligne] [consulté le 20 août 2026]. Disponible à l'adresse : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000044537514

Droits d'auteur réservés.

bibliothèques territoriales précise que la notion de patrimoine linguistique peut en effet être reliée aux langues parlées par « les populations d'origine étrangères[30] ». Il est préconisé de justifier l'acquisition dans d'autres langues que le français grâce à cet alinéa. Il est donc nécessaire de représenter tout le monde dans l'espace public qu'est la bibliothèque, y compris les communautés dites minoritaires. Cela contribue à la valorisation de la diversité culturelle et linguistique. Lors de lectures en langues arabes effectuées par des parents, organisées en bibliothèque, une bibliothécaire témoigne de la fierté dans les yeux des enfants vis-à-vis de la valorisation de leur langue[31]. Une bibliothécaire italienne explique que les collections en langues arabes sont un symbole d'accueil qui est toujours apprécié par les personnes maghrébines[32].

1.2 Le rôle des bibliothèques dans le maintien à la culture d'origine et la construction de l'identité

La bibliothèque joue un rôle dans la construction de l'identité des individus en mettant à disposition des collections. Les livres et par extension d'autres supports d'information ou de fictions participent à cette construction de soi à travers les savoirs et la représentation qu'ils véhiculent. Une personne qui change de pays se retrouve coupée de ses références culturelles et linguistiques. Les collections en langues arabes ou en lien avec le Maghreb sont des outils qui aident à maintenir l'identité culturelle et linguistique, les usagers trouvent dans la bibliothèque un espace où ils peuvent lire et écouter leur langue maternelle et retrouver une part de leur culture[33]. Par l'exercice de leurs droits culturels, inscrits par ailleurs dans la loi relative aux bibliothèques, les personnes concernées sont libres « seule ou en groupe, avec et pour autrui, de choisir et d'exprimer son identité, et d'accéder aux références culturelles, comme à autant de ressources nécessaires à son processus d'identification[34] ». La bibliothèque est un espace adéquat car c'est l'un des rares lieux qui peut rassembler symboliquement sur des étagères des cultures différentes, cette institution peut faire dialoguer des appartenances plurielles[35].

Dans sa thèse sur les communautés arabes dans les bibliothèques publiques de Sheffield, Sahhari explique que les personnes immigrées peuvent trouver leur place en créant un équilibre entre les interactions avec la culture du pays d'accueil et le maintien de leur propre culture d'origine[36]. Les collections, notamment en langues originales, peuvent « contribuer à la construction de soi et à ce désir de

---

[30] ABF, 2022. *Mode d'emploi de la loi Robert sur les bibliothèques territoriales* [en ligne]. Association des Bibliothécaires de France. [consulté le 1er août 2026]. Disponible à l'adresse: https://www.abf.asso.fr/6/214/984/ABF/mode-d-emploi-de-la-loi-robert-sur-les-bibliotheques-territoriales

[31] Entretien **E1,** réalisé le 24 mai 2026.

[32] Entretien **I6**, réalisé le 8 mai 2026.

[33] CECCARELLI, Alessia, 2003. « Nella mia biblioteca nessuno è straniero. Le biblioteche pubbliche italiane di fronte alla sfida multiculturale ». *Biblioteche oggi*. Septembre 2003, vol. 21, n° 7, p. 25-31.

[34] MEYER-BISCH, Patrice, 2008. « Les droits culturels : Enfin sur le devant de la scène ? ». *L'Observatoire*. 2008, n° 33, p. 9-13. DOI 10.3917/lobs.033.0009

[35] PETIT, Michèle, 1997. « Bibliothèque et construction de soi ». Dans : *De la bibliothèque au droit de cité*. Paris : Éditions de la Bibliothèque publique d'information, p. 113-195. DOI 10.4000/books.bibpompidou.1917

[36] SAHHARI, Khulud, 2023. *A public library as a 'third place' in a diverse society: the Arab community and public libraries in Sheffield - a case study*. Thèse de doctorat. Sheffield : University of Sheffield. p.32.

Droits d'auteur réservés.

(cc) BY-NC-ND

reconnaissance et de reconstruction identitaire[37] ». Les réponses au questionnaire diffusé auprès des personnes maghrébines ou d'origines maghrébines confirment le rôle que peuvent jouer la présence de documents en lien avec le Maghreb central en bibliothèque. La grande majorité des répondants (22 personnes sur 24) sont intéressés par cette offre documentaire. Les principales raisons de l'intérêt qu'ils portent à ces collections sont : l'intérêt culturel ou personnel (19 personnes), pour mieux connaître l'histoire et la culture de leur pays (17 personnes) et pour maintenir un lien avec leurs origines (15 personnes). Une majorité de personnes algériennes ou d'origine algérienne (19 sur 24) ont répondu au questionnaire à destination des usagers. Cette forte représentation peut être reliée au travail de recherche de Petit[38]. Dans son ouvrage, elle recueille des témoignages de jeunes d'origine différentes qui fréquentent les bibliothèques pour comprendre leur lien avec celles-ci. Elle constate que beaucoup de personnes d'origine algérienne lisent de la littérature maghrébine. Elle émet l'hypothèse que ce serait une manière de « restaurer intérieurement le pays blessé » d'où elles viennent. Une des personnes interrogées explique que consulter la littérature algérienne permet de lever le silence et la censure autour de l'histoire coloniale et la guerre d'indépendance. Ces documents sont d'autant plus importants en regard des anciennes colonies et du tabou, même quand ils n'abordent pas directement ces sujets. La bibliothèque est perçue comme un espace en dehors de la maison où chacun est libre d'explorer librement des parties de leurs histoires.

Les descendants d'immigrés du Maghreb central peuvent aussi construire et explorer leur identité grâce aux documents présents en bibliothèques en s'informant sur la culture de leurs parents ou grands-parents. Le démographe Simon et le sociologue Tiberj expliquent que les descendants d'immigrés font parfois davantage référence au pays d'origine que leurs parents[39]. Ils peuvent avoir une curiosité ou un attachement plus marqué et construisent une partie de leur identité à travers l'histoire familiale. Ce processus peut être d'autant plus fort chez les descendants issus des migrations post-coloniales car ils peuvent faire face à une forte altérisation. C'est-à-dire qu'ils sont perçus comme différents, ils sont souvent ramenés à leur origine en France. Ils ont une identité multiple et complexe, la bibliothèque peut participer à explorer les différentes facettes.

La présence de collections en lien avec le Maghreb peut donc jouer un rôle dans la construction de l'identité et le maintien avec les cultures d'origine pour les maghrébins et leurs descendants. Cependant, ces collections remplissent ce rôle uniquement si elles sont de bonnes qualité. Des collections inadaptées peuvent renvoyer une image exotisante, clichée, ou figée des cultures algériennes, tunisiennes et marocaines. Il faut d'autant plus prêter attention à la vision véhiculée car elle peut être liée, inconsciemment ou non, à l'imaginaire post-colonial ou à une vision occidentalo-centrée. Cela peut être mal vécu par l'usager. Les documents présents doivent donc être représentatifs de la réalité[40].

Toutefois, il ne faut pas assigner ces personnes systématiquement à leur culture d'origine. Toutes les personnes issues de l'immigration ne souhaitent pas

---

[37] LHUILLIER, Marion, 2012. *Place et images des langues étrangères dans les bibliothèques municipales françaises : un cas pour les sciences de l'information*. Thèse de doctorat. Sciences de l'Information et de la Communication. Grenoble : Université de Grenoble. p.29.

[38] Ibid.

[39] SIMON, Patrick et TIBERJ Vincent, 2012, *op. cit.*

[40] LEPAN, Lila, 2021. *La bibliothèque multiculturelle : la diversité culturelle en lecture publique (GB ; France)*. Mémoire de master 1. Sciences de l'information et des bibliothèques. Angers : Université d'Angers.

Droits d'auteur réservés.

(cc) BY-NC-ND

nécessairement consulter des documents en lien avec le pays d'origine de leur famille. Être originaire de telle culture ou pays ne signifie pas qu'on va forcément s'y intéresser ou l'intégrer dans notre identité. D'autres facteurs rentrent en compte, les identités culturelles sont toujours complexes. C'est ce que rappelle la politologue Hatzfeld lors de l'atelier sur les auteurs arabes dans les bibliothèques de la région Rhône-Alpes : « parler une langue ou avoir telle origine sur ses papiers officiels n'implique pas que, culturellement, on soit unique, ou que l'on ait une seule culture.[41] » La responsable du pôle régional de documentation interculturelle à Prato explique lors de l'entretien qu'elle ne va pas proposer uniquement des livres en arabe à un enfant algérien[42]. Chaque personne a des besoins, des envies et un parcours différent. Les collections n'ont pas pour but de renvoyer systématiquement ce public à leur origine et de les enfermer dans une identité supposée. Elles doivent seulement offrir à chacun la possibilité d'explorer s'ils le souhaitent des documents en lien avec sa culture.

1.3 Un enjeu interculturel

Tout usager, même sans emprunter, est exposé à ces collections. Muccini explique que c'est fondamental que les personnes s'habituent à vivre dans un monde multiculturel[43]. Ce terme fait référence à la juxtaposition et la coexistence de cultures diverses.

Le dernier argument en faveur du développement des offres documentaires maghrébines concerne la notion d'interculturalité. Elle désigne l'interaction entre différentes cultures, ici entre les cultures des pays du Maghreb central et la France. Les collections en lien avec le Maghreb sont aussi à destination des usagers issus de la culture majoritaire. En effet, les réponses au questionnaire à destination des bibliothécaires français révèlent que la majorité des bibliothèques répondantes ayant des collections en lien avec la culture maghrébine considèrent que ces collections s'adressent au « tout public » : 12 bibliothèques sur 17. Plusieurs professionnels interrogés confirment cette tendance en affirmant que ces collections sont à destination de tout le monde. L'un d'eux est convaincu que les savoirs dans ces documents, notamment en philosophie, sont « universels et ne concernent pas seulement les maghrébins[44] ». L'assistant de conservation interrogé a participé à la refonte des collections en langue étrangère. Ce dernier explique que développer ces collections participe à l'ouverture à l'autre[45]. L'interculturalité implique le respect mutuel des cultures et l'échange[46]. Le premier échange se fait entre l'usager et le document, il est possible d'être en relation avec l'autre et une culture différente de

[41] *TRANSEUROPÉENNES et MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION – DREST, 2010. Bibliothèques et traductions : Quelle présence des auteurs arabes dans les bibliothèques de la région Rhône-Alpes ? Conclusions et compte rendu de l'atelier à la médiathèque du Bachut (BM Lyon, 8e). Compte rendu d'atelier. Paris : Bibliothèque de l'Institut du monde arabe, 23 septembre 2010*. p.7.

[42] Entretien **I5**, réalisé le 7 mai 2026

[43] MUCCINI, Flavia, 2011. « Libri arabi in biblioteca: le esperienze delle biblioteche di Roma e Torino con le comunità migranti. Suggerimenti, idee e buone pratiche ». *Biblioteca Vivente* [en ligne]. 19 janvier 2011. [consulté le 11 juillet 2026]. Disponible à l'adresse : https://bibliotecavivente.wordpress.com/2011/01/19/libri-arabi-in-biblioteca-le-esperienze-delle-biblioteche-di-roma-e-torino-con-le-comunita-migranti-suggerimenti-idee-e-buone-pratiche/

[44] Entretien E3, réalisé le 29 avril 2026.

[45] Entretien **E2**, réalisé le 28 avril 2026.

[46] DAUDIN, Lucie (dir.), 2017. *Accueillir des publics migrants et immigrés. Interculturalité en bibliothèque*. Villeurbanne : Presses de l'enssib. DOI 10.4000/books.pressesenssib.7527

Droits d'auteur réservés.

la sienne grâce à la fiction et au savoir. L'échange est d'autant plus facile qu'une partie des auteurs écrit en langue française, il n'est donc pas nécessaire de lire et de comprendre l'arabe pour accéder au contenu des documents. Les films et la musique sont également accessibles par tous.

Ces collections permettent aux usagers des majorités culturelles d'apprendre de nouvelles choses. D'après Varlet, l'un des arguments récurrents en faveur de ces collections est « faire découvrir d'autres horizons[47] ». » L'emploi du verbe « découvrir » sous-entend que ces œuvres sont encore peu connues des usagers issus de la culture majoritaire. Ces collections impliquent la possibilité pour les usagers d'élargir leurs références culturelles. Leur présence aide à dépasser une vision du monde centrée principalement sur les productions européennes ou occidentales

De plus, les documents en langue originale peuvent servir à n'importe quelle personne qui désire apprendre l'arabe (quel qu'il soit). L'apprentissage par la lecture en langue originale ou bilingue ainsi que la consultation de films en langue originale ou l'écoute de musiques est une technique courante pour renforcer l'apprentissage d'une langue.

Ainsi, les collections en langues arabes ne s'adressent pas uniquement aux usagers arabophones ou issus des diasporas maghrébines. Elles peuvent également constituer une ressource pour des usagers non maghrébins désireux d'apprendre la langue, de découvrir d'autres références culturelles. Tout usager peut ainsi développer ses connaissances, apprendre une langue et être exposé à la diversité du monde contemporain. Ces collections participent donc à la vocation interculturelle des bibliothèques en favorisant la rencontre entre les cultures, la compréhension mutuelle et l'ouverture à l'autre.

Les collections liées aux cultures et langues du Maghreb centrale soulèvent des enjeux d'adaptation au public présent sur le territoire, de construction et maintien de l'identité des migrants et descendants de migrants ainsi que des enjeux interculturels. Ces collections répondent à des besoins et s'inscrivent dans les missions des bibliothèques. Il convient alors de s'interroger sur notre constat de départ : il existe un écart entre ces besoins et la place réelle accordée à ces collections dans les bibliothèques municipales françaises.

2. ETAT DES LIEUX DANS LES BIBLIOTHEQUES MUNICIPALES FRANÇAISES

2.1 Une collection tournée vers l'apprentissage

Les collections en lien avec le Maghreb sont majoritairement tournées vers l'apprentissage des langues. Dans sa thèse, Lhuillier constate que les collections en langues étrangères ne répondent pas à un modèle type que l'on trouverait partout

[47] TRANSEUROPÉENNES et MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION – DREST, 2010. *op. cit.* p.14.

Droits d'auteur réservés.
(cc) BY-NC-ND

mais qu'on peut retrouver une « offre de type laboratoire de langue[48] ». Cette affirmation s'applique également pour les langues arabes en bibliothèque municipale française.

Les collections FLE sont destinées à l'apprentissage du français pour les personnes dont ce n'est pas la langue maternelle. Notre étude porte plutôt sur ce qui est proposé en dehors de l'apprentissage du français, les collections en FLE ne constituent donc pas l'angle principal de notre étude. Les collections FLE sont toutefois indissociables des offres documentaires en lien avec le Maghreb. Le compte rendu de l'atelier sur la présence des auteurs arabes révèle que lorsqu'il y a des livres en arabe, il s'agit très souvent de dictionnaire, faisant des langues arabes une langue d'étude[49], c'est-à-dire une langue à partir de laquelle on apprend le français. Toutes les sources bibliographiques traitent du FLE. Il est aussi mentionné par les bibliothécaires interrogés dès qu'ils sont questionnés sur les collections liées au Maghreb dans leur bibliothèques : 5 professionnels sur 6 (E1, E2, E4, E5, E6) en ont parlé pour répondre à la question « Quel types d'offres proposez-vous en lien avec le Maghreb ? ». La section FLE se compose en général des méthodes d'apprentissage et de lectures faciles (livres adaptés en français adaptés aux différents niveaux). Nous pouvons cependant remarquer que certaines bibliothèques proposent d'autres supports pour l'apprentissage du français à partir de l'arabe notamment : on peut retrouver des classiques d'autres pays traduits en français et des bandes dessinées muettes[50]. On peut aussi retrouver des collections innovantes comme une ludothèque des langues, la responsable pôle langues du monde précise que les jeux sont beaucoup utilisés et appréciés dans le cadre du FLE[51]. Ces collections FLE sont utiles pour les primo-arrivants et les apprenants. Toutefois, lorsqu'elles sont les seules collections présentes en rapport avec les autres langues que le français, elles peuvent renvoyer que les personnes liées au Maghreb et aux autres pays en général sont uniquement des individus à « franciser ». Lors d'un entretien, un professionnel confie que l'on parle souvent de « public prioritaire » dans les quartiers, souvent d'origine maghrébine mais qu'ils sont plus traités comme un public à franciser qui doit assimiler la culture française[52]. Cela fait écho à la qualification « langue d'immigration » que l'on retrouve dans certains ouvrages pour désigner la langue arabe. D'Antonio et Felici identifient le modèle de « *biblioteca coloniale*[53] » (bibliothèque coloniale). Ce terme désigne les bibliothèques qui utilisent seulement un axe d'apprentissage de la langue du pays d'accueil. Ces bibliothèques sont seulement des lieux de formation pour l'intégration des migrants issus des pays hors Europe et adoptent une approche eurocentrée.

On retrouve aussi en bibliothèque des documents pour apprendre les langues arabes. Ces documents font de l'arabe une langue cible. On retrouve

[48]LHUILLIER, Marion, 2012**.** *op.cit.*

[49] TRANSEUROPÉENNES et MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION – DREST, 2010. *op. cit.* p. 3.

[50] Entretien **E4,** réalisé le 2 mai 2026.

[51] Entretien **E1,** réalisé le 17 avril 2026.

[52] Entretien **E3,** réalisé le 29 avril 2026.

[53] D'ANTONIO, Anna Lisa et FELICI, Sara, 2025. « Promuovere l'inclusione dei cittadini di Paesi terzi in Europa attraverso le biblioteche pubbliche ». *Biblioteche oggi*. Mars 2025, vol. 43, n° 2, p. 10-21. ISSN 0392-8586.

Droits d'auteur réservés.

(cc) BY-NC-ND

systématiquement des sources pour apprendre l'arabe. Il est difficile à notre échelle de quantifier toutes les ressources pédagogiques sur l'arabe en bibliothèque municipale mais nous pouvons tout de même avoir un aperçu en consultant des catalogues grâce aux recherches avancées. Nous avons sélectionné quelques bibliothèques municipales et recherché « arabe » en sélectionnant méthode de langue » dans la recherche avancée. Les catalogues recensent ainsi 17 méthodes d'apprentissage de l'arabe à Marseille[54], 36 à Tours[55], 12 ressources pédagogiques à Dijon[56], 12 à Lens[57], 107 à Lille[58] et 284 à Paris[59]. Ces chiffres doivent toutefois être interprétés avec prudence. Le mot arabe est employé pour obtenir des résultats sur l'arabe littéraire et les dialectes. On obtient alors des documents sur les autres dialectes arabes, pas seulement ceux de la Tunisie, du Maroc et de l'Algérie. De plus, les résultats obtenus mélangent toujours les méthodes de langue du français vers l'arabe et de l'arabe vers le français, ainsi que du FLE parfois. On peut toutefois noter que ce sont toujours les méthodes de français vers l'arabe qui apparaissent en premier, les rendant plus visibles.

Ces documents ont une fonction utilitaire pour les personnes qui désirent apprendre la langue arabe, que ce soit pour renouer avec la langue de proches, pour étudier ou pour partir en voyage. Le questionnaire auprès du public démontre que presque la totalité des usagers potentiels d'origine maghrébine serait intéressée par les manuels d'apprentissage : 8 personnes sur 9. Ce sont des ressources utilisées et empruntées[60].

On peut donc affirmer que l'arabe en tant que langue d'étude et d'apprentissage est implantée en bibliothèque municipale et répond à un besoin.

2.2 Un développement hétérogène des collections en langues arabes ?

Nous nous intéresserons maintenant aux collections en langues arabes en bibliothèques. Les ouvrages qui abordent les collections en langues étrangères témoignent du fait que ces fonds sont peu présents dans les bibliothèques municipales françaises. Les langues européennes dominent dans les collections avec l'anglais en première place. Les langues qualifiées de « langue d'immigration », dont l'arabe, sont peu présentes : « Actuellement, la plupart des bibliothèques municipales françaises ne proposent pas de fonds conséquents dans les langues

[54] BIBLIOTHÈQUES DE MARSEILLE, 2026. *Accueil* [en ligne]. [Consulté le 23 août 2026]. Disponible à l'adresse: https://www.bmvr.marseille.fr/

[55] BIBLIOTHÈQUES TOURS, 2026. *Accueil* [en ligne]. [Consulté le 23 août 2026]. Disponible à l'adresse: https://www.bm-tours.fr/

[56] Bibliothèque municipale de Dijon, 2026. *Accueil* [en ligne]. [Consulté le 23 août 2026]. Disponible à l'adresse: https://bm.dijon.fr/

[57] Relire Bibliothèques en réseau , 2026. *Accueil* [en ligne]. [Consulté le 23 août 2026]. Disponible à l'adresse: https://www.portailrelire.fr/

[58] Bibliothèque municipale de Lille, 2026. *Accueil* [en ligne]. [Consulté le 23 août 2026]. Disponible à l'adresse https://bm-lille.fr/

[59] PARIS BIBLIOTHÈQUES, 2026. *Accueil* [en ligne]. [Consulté le 23 août 2026]. Disponible à l'adresse: https://bibliotheques.paris.fr/

[60] TRANSEUROPÉENNES et MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION – DREST, 2010, *op. cit.*

Droits d'auteur réservés.
(cc) BY-NC-ND

d'immigration.[61] » Les auteurs s'accordent pour affirmer que les collections ont une volumétrie faible et qu'elles sont peu renouvelées, parfois qualifiées de « vieillies ». Ce constat est encore d'actualité aujourd'hui : les bibliothécaires reconnaissent qu'ils ont une diversité de langues à proposer mais que certaines sections comportent peu de livres. Elles sont en effet datées et la quantité d'ouvrage est trop faible pour constituer un fond à part entière[62]. Plus de 50% des bibliothèques interrogées (13 sur 23) signalent avoir seulement quelques collections liées au Maghreb. D'autres bibliothèques n'ont pas de fond en langues arabes (6 bibliothèques sur 23). La qualité et la quantité des collections varient en fonction des endroits : lors de nos observations sur place nous avons noté que des établissements avaient en effet très peu de livres (moins de 10) tandis que d'autres en avaient plusieurs rangées d'étagères.

Les collections sont pour la grande majorité en arabe littéraire car c'est une langue écrite. Certains établissements achètent exclusivement en arabe littéraire car c'est une langue officielle dans 22 pays, cela permet d'avoir un lectorat plus élargi. De plus, la littérature en dialecte est rare, compliquée à trouver et peu lue car c'est essentiellement une langue parlée[63]. A partir de notre enquête, les collections en arabe se répartissent dans les types de support suivant :

- Littérature en arabe : roman, bande dessinée, théâtre, poésie, presse, essai, album jeunesse, conte.
- CD : musique, livre lu pour enfants.
- DVD : film de fiction, documentaire et film d'animation en langues arabes ou réalisés par des cinéastes maghrébins.

On retrouve également des livres bilingues arabe-français qui sont principalement des romans. Ce sont les documents les plus demandés à la bibliothèque départementale de Seine-et-Marne. Les livres bilingues sont indispensables car ils permettent de se familiariser avec la langue française et la langue arabe en même temps. Ils peuvent être utilisés aussi bien par les arabophones que par les francophones et participent à l'ouverture à l'autre.

La littérature occupe une part importante des collections, elle est systématiquement mentionnée par les professionnels interrogés. Les participants au séminaire sur les auteurs arabes en bibliothèque françaises concluent après leurs échanges que « Lorsqu'il existe des fonds d'auteurs arabes, ils sont marqués par une prédominance de la littérature (et plus particulièrement de la poésie), au détriment des sciences humaines et sociales et de la pensée critique.[64] » Les collections en arabe font en général partie d'une plus grande section qui regroupe les langues du monde. Elles peuvent se retrouver « noyées » parmi les autres langues. La répartition des types de documents varie en fonction des établissements, certains décrivent principalement des collections en arabe tandis que d'autres affirment avoir une plus grande quantité de livres bilingues. Concernant la musique, il est fréquent de retrouver une partie avec CD organisée par région du monde. Les films en arabe sont

[61] BOUQUIN-KELLER, Hélène, 2003. *op.cit*

[62] Entretien **E2**, réalisé le 28 avril 2026.

[63] Entretien **E1,** réalisé le 24 mai 2026.

[64] TRANSEUROPÉENNES, BIBLIOTHÈQUE DE L'INSTITUT DU MONDE ARABE et MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION, 2009. *Bibliothèques et traduction : Quelle présence des auteurs arabes dans les bibliothèques françaises ?*. Compte rendu de séminaire. Paris : Bibliothèque de l'Institut du monde arabe, 7 novembre 2009. p. 2

Droits d'auteur réservés.

(cc) BY-NC-ND

plus difficiles à identifier, ils sont en général rangés avec tous les autres. Certaines bibliothèques font le choix de les mettre en avant en créant des sections par pays comme pour les CD. Une bibliothécaire précise que les équipes cherchent à trouver un équilibre dans leur collection de DVD entre les réalisateurs français et américains[65], qui sont en règle générale omniprésents, et les réalisateurs des autres pays. Cela reste une initiative plutôt rare.

Quelques bibliothèques, principalement en région parisienne comme celle de Bobigny sont souvent prises comme exemple pour leur fonds en langue originale et leur initiative. Toutefois, notre enquête démontre que des initiatives sont prises en dehors de ces zones. Le réseau des bibliothèques en Indre-et-Loire a décidé après l'évaluation de collections de se concentrer sur 6 langues maximum afin d'améliorer ses collections[66]. Ils ont également désherbé une partie des ouvrages et fait des acquisitions. La langue arabe est deuxième en volumétrie après l'anglais[67], lui donnant alors une place importante. De plus, 15 bibliothèques sur 17 ont une collection en langues arabes et/ou bilingues. En 2012, Lhuillier affirme ne pas avoir trouvé de politique d'acquisition concernant les langues étrangères, sauf à Bobigny, Grenoble et en Seine Saint-Denis[68]. L'entretien avec la bibliothécaire de Seine-Saint-Denis confirme la présence d'un groupe d'acquéreurs spécialisés dans les collections en langues du monde dans ce département[69]. Notre enquête montre qu'aujourd'hui, 14 ans plus tard, ces établissements ne sont plus les seuls à inclure ces collections dans leurs politiques documentaires. D'après notre questionnaire, 13 bibliothèques sur 17 prennent en compte les collections en arabe dans leur politique documentaire. D'autres affirment en entretien avoir une politique documentaire et une politique d'acquisition pour ces documents[70]. Nous pouvons alors affirmer que ces collections sont aujourd'hui un peu plus prises en compte dans la politique documentaire dans différentes parties de la France.

Ces collections naissent la plupart du temps grâce à des initiatives individuelles[71], parfois de la présence d'un bibliothécaire arabophone[72]. Elles dépendent en partie de la volonté et des capacités des bibliothécaires. Interrogé sur ce qui inciterait la bibliothèque à mettre en place ce genre de collection, un responsable de la politique documentaire répond : « Il faudrait que quelqu'un se lance, que ça parte d'un bibliothécaire qui propose une thématique sur ces sujets. Pour l'instant ça n'a pas été le cas. [73] » Les collections en arabes sont aussi impulsées et soutenues par la tutelle dans 3 réseaux de bibliothèques étudiés lors des entretiens. Dans les villes où la diversité culturelle est présente, la tutelle soutient ces projets, c'est par exemple le cas du réseau en Côte-d'Or : les collections doivent représenter

[65] Entretien **E4**, réalisé le 2 mai 2026.

[66] Entretien **E2**, réalisé le 28 avril 2026.

[67] *Poldoc Langues étrangères, Juin 2021*, 2021[pdf].

[68] LHUILLIER, Marion, 2012**.** *op.cit.*p.36

[69] Entretien **E6**, réalisé le 24 mai 2026.

[70] Entretiens **E2**, **E4**, **E6**.

[71] SALANOUVE, Florence, 2011**.** *op.cit*

[72] TRANSEUROPÉENNES et MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION – DREST, 2010. *op. cit.*

[73] Entretien **E3**, réalisé le 29 avril 2026.

Droits d'auteur réservés.

au mieux les langues présentes sur le territoire, ils possèdent une grande quantité de livres en langues originales ou bilingues et sont soutenus par la politique de la ville[74]. En Seine-Saint-Denis, les collections en langues arabes sont dues à « des initiatives locales mais aussi à un portage au niveau de la direction de la lecture publique[75]».

2.3 Une collection jeunesse développée

Les collections jeunesse semblent plus développées en comparaison avec les collections pour les adultes. Parmi les bibliothécaires qui ont rempli le questionnaire, 8 affirment que les offres documentaires s'adressent à un public jeunesse. Tous les bibliothécaires interrogés affirment que les collections jeunesse sur leurs réseaux sont fournies et qu'ils ont la volonté de continuer à les développer. Par exemple, dans la bibliothèque d'Indre-et-Loire, les documents jeunesse en arabe est la seconde collection en langue plus développée après l'anglais[76]. Ces collections en arabe pour enfant sont parfois intégrées depuis longtemps dans les bibliothèques : « Il y a toujours eu de la diversité pour la jeunesse [77] ». Elles se distinguent par la diversité des supports proposés : albums, contes, livres bilingues, imagiers, livres audios, comptines et CD musicaux. Dans certains cas, ces livres jeunesse en arabe sont pensés en lien avec les documentaires pour enfants. Nous avons observé dans une bibliothèque de l'Indre-et-Loire que des documentaires jeunesse étaient placés à côté des livres pour apprendre le français et à proximité des livres pour apprendre l'arabe. Certains portaient sur les populations, la migration et la diversité. Une des bibliothécaires interrogées considère la jeunesse comme le point d'entrée privilégié pour commencer une offre en langue étrangère car elle implique les parents et les enfants[78].

Ce développement est facilité par une offre éditoriale plus conséquente. Une édition comme Le port a jauni propose des albums jeunesse bilingues qui peuvent être lus dans les deux sens de lecture. Les éditeurs portent une attention particulière à la dimension poétique et artistique des livres qu'ils choisissent d'éditer[79]. Aussi, les acquisitions des bibliothécaires sont souvent guidées par les sélections faites par le Centre national de la littérature pour la jeunesse (CNLJ) dans la revue des livres pour enfants internationale Takam Tikou.

La responsable du pôle langues du monde insiste sur le fait que la présence de ces collections est justifiée par la Convention internationale des droits de l'enfant[80]. Elle cite l'article 30 : « Dans les Etats où il existe des minorités ethniques, religieuses ou linguistiques ou des personnes d'origine autochtone, un enfant autochtone ou appartenant à une de ces minorités ne peut être privé du droit d'avoir

[74] Entretien **E4**, réalisé le 2 mai 2026.

[75] Entretien **E6,** réalisé le 24 mai 2026.

[76] Entretien **E2**, réalisé le 28 avril 2026.

[77] Entretien **E6,** réalisé le 24 mai 2026.

[78] Entretien **E6,** réalisé le 24 mai 2026.

[79] Le port a jauni, 2026. *Albums* [en ligne]. [Consulté le 20 août 2026]. Disponible à l'adresse: https://www.leportajauni.fr/2025/07/05/albums/

[80] Entretien **E1**, réalisé le 17 avril 2026.

Droits d'auteur réservés.
(cc) BY-NC-ND

sa propre vie culturelle, de professer et de pratiquer sa propre religion ou d'employer sa propre langue en commun avec les autres membres de son groupe[81]. »

Les collections jeunesse en langues arabes ont une dimension symbolique. Elles permettent la transmission de la culture et de la langue. Elles favorisent le lien intergénérationnel en donnant la possibilité aux parents de raconter des histoires dans la langue familiale et de transmettre une partie de leur patrimoine culturel. Certaines personnes maghrébines (3 dans notre questionnaire) indiquent en effet vouloir utiliser les collections en arabe dans cette perspective. Comme le résume une bibliothécaire : « Les parents aiment pouvoir emprunter dans leur langue natale et raconter à leurs enfants. [82] » Une autre insiste sur le fait que « le lien est à développer via la transmission, laisser la possibilité aux parents de lire s'ils lisent l'arabe.[83] » Les parents participent en effet à certaines activités autour de ces collections comme des heures du conte bilingue en français et arabe.

Plusieurs bibliothécaires soulignent le succès particulier des collections destinées aux très jeunes enfants. Les fonds pour les 0-3 ans, les comptines et les livres accompagnés d'un support audio figurent parmi les documents les plus empruntés. Ces formats facilitent l'accès aux familles, y compris lorsque les parents ne maîtrisent pas l'écrit arabe. Les livres bilingues/plurilingues occupent également une place particulière. Lors de la journée professionnelle *Vers des médiathèques interculturelles : les langues familiales, une chance pour la littérature jeunesse* ! la maîtresse de conférences Gobbé-Mévellec explique que ces livres sont « plus à même de refléter l'identité linguistique des enfants et sujets plurilingues.[84] » Ces livres sont en effet essentiels car ils rendent visible au sein d'un même objet au minimum les deux langues, celle d'origine et celle du pays d'accueil.

Ainsi, les collections jeunesse constituent la partie la plus développée des collections en langues arabes. La diversité des supports proposés et les usages qui en sont faits témoignent d'une volonté de faire de ces collections des outils de transmission des langues et des cultures et favorise les liens entre les individus.

2.4 Un usage limité des collections

A ce jour, nous n'avons pas de données officielles sur les emprunts des documents en langues arabes. Toutefois, en dehors des collections destinées à la jeunesse, les collections semblent être peu empruntées. Bouquin-Keller explique en 2003 que le fonds en langues arabes « modeste et largement vieilli [85]» de la bibliothèque Couronne est peu emprunté. Cela semble être toujours le cas dans d'autres bibliothèques. Les professionnels interrogés lors de nos entretiens évoquent régulièrement le faible taux d'emprunt de ces documents. Par exemple, l'état des lieux des collections en langues étrangères dans le réseau de bibliothèque de la ville

[81] ORGANISATION DES NATIONS UNIES, 1989. *Convention relative aux droits de l'enfant* [en ligne]. [consulté le 1er août 2026]. Disponible à l'adresse : https://www.unicef.fr/convention-droits-enfants/

[82] Entretien **E5**, réalisé le 7 mai 2026.

[83] Entretien **E6,** réalisé le 24 mai 2026.

[84] CNLJ, 2024. *Vers des médiathèques interculturelles : les langues familiales, une chance pour la littérature jeunesse !* [vidéo en ligne]. Journée professionnelle. Paris : Bibliothèque nationale de France, 17 octobre 2024. [consulté le 1er août 2026]. Disponible à l'adresse: https://cnlj.bnf.fr/fr/page-editorial/vers-des-m-diath-ques-interculturelles-les-langues-familiales-une-chance-pour-la-litt

[85] BOUQUIN-KELLER, Hélène, 2003. *op.cit*

Droits d'auteur réservés.
(cc) BY-NC-ND

en Indre-et-Loire révèle un taux de rotation de 0,98 pour 297 titres[86]. Les collections en langues arabes se classent au sixième rang en termes de taux de rotation parmi les treize collections en langues étrangères en 2021, avant la refonte de la politique documentaire. D'après d'autres bibliothécaires interrogés : les collections sortent peu[87] et les documents en langues arabes sont peu lus[88]. Nous pouvons émettre plusieurs hypothèses concernant le faible usage des collections.

Le faible taux d'emprunt peut être dû au manque d'attractivité des collections[89]. Des collections trop anciennes ou pas adaptées aux usagers sont peu empruntées.

De plus, l'arabe écrit diffère des dialectes parlés, bien que l'arabe soit une langue présente en France, il n'est pas forcément lu par tous les arabophones. L'usage parlé diffère trop de l'usage écrit, comme l'indique le bibliothécaire en Indre-et-Loire : « certains le parlent mais ne le lisent pas.[90] » Nos résultats au questionnaire vont dans ce sens : l'une des rares personnes ayant indiqué ne pas être intéressée par ces documents dans le questionnaire destiné aux personnes liées au Maghreb a justifié ce manque d'intérêt par le fait qu'elle ne lit pas l'arabe.

Un autre facteur qui rentre en jeu est l'autocensure des publics arabophones. Certains intervenants lors de l'atelier en Rhône-Alpes expliquent qu'il y a plus de demandes de la part du public pour les autres langues étrangères qu'en arabe et justifient cela par une autocensure possible des publics[91]. Sahhari décrit dans sa thèse une situation similaire en Angleterre où elle explique que certaines personnes qu'elle désigne comme arabes n'osent pas demander ces documents[92].

De plus, nous pouvons expliquer le faible taux d'emprunt par un manque de valorisation des documents. Une personne maghrébine indique dans le questionnaire qu'elle ne pensait pas qu'une telle offre existait en bibliothèque. Cela rejoint ce que nous explique un bibliothécaire : « le fonds arabe est peu emprunté car le fonds n'est pas forcément connu. [93] » Une autre expose que la valorisation des collections doit être faite pour permettre aux collections en arabe d'être empruntées[94]. Les usagers, même intéressés, ont donc moins de chance d'emprunter s'ils ne peuvent pas identifier les collections.

2.5 Les différents modèles d'organisation des documents

Au cours de notre recherche, nous avons identifié différents modèles d'organisation des documents en arabes et francophones du Maghreb. Certains exemples italiens sont utilisés pour expliquer l'organisation.

---

[86] *Poldoc Langues étrangères, Juin 2021*, 2021[pdf].

[87] Entretien **E5**, réalisé le 7 mai 2026.

[88] Entretien **E6,** réalisé le 24 mai 2026

[89] GIULIANI, Marion, 2017. « La diversité culturelle dans les médiathèques de Plaine Commune, une approche par les langues ». Dans : DAUDIN, Lucie (dir.). *Accueillir des publics migrants et immigrés. Interculturalité en bibliothèque*. Villeurbanne : Presses de l'enssib. DOI 10.4000/books.pressesenssib.7742

[90] Entretien **E2**, réalisé le 28 avril 2026.

[91] TRANSEUROPÉENNES et MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION – DREST, 2010. *op. cit.*

[92] SAHHARI, Khulud, 2023. *op.cit.*

[93] Entretien **E2**, réalisé le 28 avril 2026.

[94] Entretien E5, réalisé le 7 mai 2026.

Droits d'auteur réservés.

(cc) BY-NC-ND

La littérature en langue française écrite par des auteurs maghrébins est en règle générale rangée parmi la littérature française grâce à un interclassement thématique[95] au sein duquel tous les romans sont rassemblés. Certains établissements font tout de même le choix de distinguer ces ouvrages par un code couleur ou une cote différente qui indique le pays de l'auteur. Cette indication utilisée pour préciser le pays constitue un écart à la cotation traditionnelle mais reste une pratique courante selon Calenge[96].

Cette pratique est aussi adoptée pour les livres en langues arabes : ils sont rassemblés avec les livres en français malgré la différence de langue. Ce rassemblement est choisi afin de ne pas créer de distinction et de hiérarchie entre les langues[97]. Avoir la possibilité de trouver un même ouvrage en plusieurs langues peut être intéressant[98]. Toutefois, cette organisation complique le repérage de documents. La recherche de livres se fait plus généralement par langue. Dans ces conditions, si un usager cherche un livre en arabe, il n'aura pas de vue d'ensemble sur les ouvrages disponibles à moins de consulter le catalogue. Cette disposition réduit l'autonomie des usagers. Les bibliothécaires interrogés n'apprécient pas cette organisation : elle ne met pas en valeur les documents en langues arabes[99] et « perd le livre dans le fonds français [100]», réduisant ainsi sa visibilité[101].

La pratique la plus fréquente consiste à distinguer les livres en langues arabes des livres en français. Les ouvrages en arabe font partie du fonds généralement appelée « langues étrangères » ou « littérature étrangères ». Ces termes sont compréhensibles par tous mais font parfois l'objet de critiques. Certains professionnels reprochent au mot « étranger » de mettre en avant le point de vue de la culture majoritaire. Ce terme suppose un référentiel, on est toujours « étranger » par rapport à quelque chose. C'est pour cela que des bibliothécaires préfèrent d'autres termes comme « langues du monde » qui est plus neutre et inclusif. Nous notons aussi l'emploi de « version originale ». On retrouve également le terme « langues maternelles » qui désigne la première langue acquise par une personne dans un contexte familial[102]. L'appellation « langues familiales » renvoie à une langue utilisée à la maison, dans l'intimité et n'est pas forcément la première langue acquise. Elle semble donc plus inclure les descendants de personnes d'autres pays, quelle que soit leur génération. Ces deux derniers termes sont intéressants mais peuvent exclure les personnes qui veulent apprendre une langue avec laquelle ils n'ont aucun lien.

Quel que soit le mot employé, regrouper les ouvrages en langue du monde permet de leur donner une identité[103]. Ils sont alors davantage visibles à condition d'être bien placés dans la bibliothèque. Lorsque ces collections sont placées dans une zone peu fréquentée de la bibliothèque, elles sont isolées et marginalisées. Une

---

[95] TRANSEUROPÉENNES et MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION – DREST, 2010. *op. cit.*

[96] CALENGE, Bertrand (dir.), 2009. *op.cit.*

[97] Entretien **I1**, réalisé le 23 avril 2026.

[98] Entretien **I5**, réalisé le 7 mai 2026.

[99] Entretien **E1**, réalisé le 17 avril 2026.

[100] Entretien **E2**, réalisé le 28 avril 2026.

[101] Entretien **E6**, réalisé le 24 mai 2026.

[102] SIMON, Amalini, 2025. « Langue maternelle et transmission familiale à l'adolescence, un défi ». *Dialogue*. 2025, n° 249, p. 31-47. DOI 10.3917/dia.249.0031

[103] Entretien **E6**, réalisé le 24 mai 2026.

Droits d'auteur réservés.

bibliothécaire italienne qualifie cette pratique de « *ghetto dello scaffale*[104] » : ghetto de l'étagère. Les bibliothécaires italiens interrogés ont tendance à placer ces livres à l'entrée de la bibliothèque pour leur donner de la visibilité. Ainsi, chaque usager passe devant et prend connaissance de l'existence de ces livres. Nous n'avons pas trouvé mention de cette pratique en France lors de notre recherche mais il est probable qu'elle existe. Une autre pratique fréquente consiste à placer ces documents à proximité des collections d'apprentissage des langues ou FLE. C'était le choix initial de la bibliothèque en Côte-d'Or[105]. L'emplacement a ensuite été changé : ces livres ont été déplacés près des romans en France. Ce positionnement dans l'espace propose deux visions des langues du monde : la littérature comme moyen d'apprentissage d'une langue et la littérature comme vecteur de culture.

L'organisation interne de ces ouvrages est souvent la même : ils sont regroupés par langue. La partie « arabe » regroupe donc les documents en langues arabes sans distinction des pays concernés. Un des bibliothécaires précise qu'habituellement le drapeau du pays est ajouté à côté de la langue concernée sur l'étagère mais cette signalétique n'a pas été mise en place pour l'arabe par crainte d'oublier un pays[106].

Certains optent pour une organisation par continent puis par pays. Cela permet d'identifier les provenances précises et de différencier les ouvrages. Toutefois, cette méthode peut être utilisée uniquement si le nombre de volumes est grand. Dans le cas contraire, cette segmentation regrouperait très peu de livres par pays. Dans les bibliothèques qui ont un nombre très limité de documents en arabes, ils sont placés dans la catégorie « autres pays ».

On peut aussi observer diverses pratiques concernant les cotes. Certains utilisent la Dewey, comme 892.7 pour la littérature arabe. Cet usage est controversé car les usagers qui maîtrisent la Dewey en bibliothèque municipale sont rares. En effet une bibliothécaire témoigne de son expérience : la Dewey est utilisée pour la littérature en langue étrangère mais cela va être changé car les documents perdent en lisibilité et ne sont pas remarqués par les usagers[107]. Dans la majorité des cas, la langue arabe est identifiée par les trois premières lettres du mot [108]: « ARA ».

Ainsi, les manières de disposer les documents liés à l'arabe et au Maghreb sont nombreuses. Même au sein d'un échantillon limité, notre enquête met en évidence une grande diversité de situations. Ces résultats suggèrent qu'il n'existe pas de modèle type pour ces collections en bibliothèque française.

Les collections en lien avec les langues et cultures maghrébines sont développées de manière inégale selon les bibliothèques. Elles sont souvent abordées à travers le prisme de l'apprentissage des langues. Toutefois certaines bibliothèques y portent une attention particulière et développent des collections plus diversifiées avec parfois une politique documentaire dédiée. Le bilan de cet état des lieux apparait alors moins pessimiste que notre constat de départ. Nous pouvons toutefois nous interroger sur ce qui freine un développement plus diversifié et riche de ces collections.

---

[104] Entretien **I3**, réalisé le 4 mai 2026.

[105] Entretien **E4**, réalisé le 2 mai 2026.

[106] Entretien **E2**, réalisé le 28 avril 2026.

[107] Entretien **I6**, réalisé le 8 mai 2026.

[108] LHUILLIER, Marion, 2012. *op.cit.*

Droits d'auteur réservés.

3. LES FREINS INSTITUTIONNELS AU DEVELOPPEMENT DE L'OFFRE DOCUMENTAIRE EN FRANCE

3.1 Entre intégration et assimilation

La place accordée aux collections consacrées aux langues et aux cultures du Maghreb s'inscrit dans un contexte historique français particulier. Celui-ci est marqué par un modèle républicain d'intégration, voire d'assimilation. Ce contexte constitue un frein institutionnel, conscient ou non, au développement de cette offre documentaire en France. Il explique en partie pourquoi ces collections ne sont pas si développées malgré la volonté des bibliothèques d'accueillir l'ensemble des publics et l'importance de la présence maghrébine en France. Pour penser ces collections il faut prendre en compte le contexte dans lequel se placent les bibliothèques en tant qu'institutions publiques. Ce contexte rend plus difficile la légitimation de ces collections au sein des bibliothèques. Le soutien des tutelles est un élément indispensable au développement de ces collections. Toutefois le contexte français peut rendre la légitimation plus difficile dans certaines villes. Même lorsque les tutelles soutiennent le développement, il n'est pas forcément mis en place[109]. Lors de notre entretien, le bibliothécaire n'ayant pas de collection en arabe soutient que les tutelles ne s'opposeraient pas à la mise en place de collection en langues arabes mais il pense que l'obstacle « part plutôt d'une ambiance nationale[110] ». Il explique ensuite que la fonction publique peut être discriminante. D'après son expérience, la majorité de ses collègues sont blancs. La diversité est peu présente chez ses collègues et dans les collections de la bibliothèque. Il précise qu'il arrive que de jeunes personnes d'origine maghrébine fassent un stage à la bibliothèque où il travaille et qu'ils se posent la question « où sommes-nous représentés ? » Il indique que la réponse est : « pas ou peu[111] ».

La France est caractérisée par un modèle d'intégration à la française qui impacte le traitement des personnes non-françaises et la reconnaissance de leur culture dans les institutions françaises. Selon Van Eeckhout « l'intégration exprime davantage une dynamique d'échange, dans laquelle chacun accepte de se constituer partie d'un tout[112] » Cela implique qu'une personne d'une autre culture peut être intégrée tout en maintenant sa différence culturelle à condition qu'elle respecte les règles et les valeurs du pays d'accueil. Elle considère toutefois que le modèle d'intégration français, fondé sur les valeurs de la République, serait plutôt assimilationniste. Ce processus consiste en la pleine adhésion par les immigrés aux normes de la société d'accueil.[113] » Dans son mémoire sur l'accueil du public étranger en bibliothèque lyonnaise, Godonou-Dossou évoque aussi l'impact de l'assimilation. Celle-ci implique l'abandon de l'expression d'une part de l'identité

[109] Entretien **E3**, réalisé le 29 avril 2026.

[110] *Ibid.*

[111] *Ibid.*

[112] VAN EECKHOUT, Laetitia, 2006. « Quelle intégration ? ». Dans : *L'Immigration*. Paris : Odile Jacob, p. 101-133.

[113] *Ibid.*

Droits d'auteur réservés.
(cc) BY-NC-ND

et de la différence culturelle, qui doit se faire uniquement dans la sphère privée[114]. Cette identité n'est donc pas reconnue par les institutions. Simon et Tiberj affirment eux aussi que la France est au premier rang des pays assimilationnistes par opposition aux pays qui privilégient un modèle multiculturaliste où les identités ethniques multiples sont reconnues et perçues positivement[115]. Selon Simon et Tiberj, la France est hostile aux identités nationales multiples car elles constituent « une menace pour l'identité française.[116] » Ces auteurs qualifient cette logique d'exclusive. L'exclusion des autres cultures est encore plus forte pour les pays non européens. D'après Simon, les exclusions et les discriminations sont d'autant plus tournées vers les minorités de l'ancien empire colonial français, comme les pays du Maghreb[117]. Il ajoute qu'ils subissent une « infériorisation sur des bases culturelles, raciales ou religieuse.[118] » Ce traitement s'applique aux immigrés mais aussi à leurs descendants[119] qui sont en général toujours perçus comme étant étrangers, alors même qu'ils sont français. En France, au même titre que l'école, les bibliothèques municipales sont considérées comme des lieux d'intégration[120], elles sont donc impactées par ce modèle.

3.2 Le règne de la langue française ?

La place accordée aux collections en langues arabes dans les bibliothèques peut être mise en perspective avec le rapport qu'entretient la France avec le français. La France est un pays qui s'est construit et unifié en grande partie à travers l'usage de la langue française. En effet, dès la III[ème] République, des institutions comme l'école tentent de favoriser l'unification des citoyens par la langue française[121]. La langue française est alors imposée sur le territoire français et sur les pays de l'empire colonial français[122]. Une politique d'éradication des langues régionales est mise en place, effaçant la diversité des langues au profit d'un modèle uniforme du français. Dans ce contexte, l'usage d'autres langues est perçu comme une menace pour l'identité du pays. Ce nationalisme de langue a toujours un impact aujourd'hui sur la place accordée aux langues étrangères dans les institutions culturelles françaises, dont les bibliothèques. En comparaison à d'autres pays comme l'Italie, la France est plus « hostile » à la présence d'autres langues. C'est ce que remarque d'un point de vue extérieur le chercheur et bibliothécaire italien interrogé : « la France tend à être

[114] GODONOU-DOSSOU, Nelly, 2002. *Accueil du public étranger en bibliothèque municipale : le cas de la bibliothèque municipale de Lyon*. Mémoire d'étude DCB : Conservateurs. Villeurbanne : École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB).

[115] SIMON, Patrick et TIBERJ, Vincent, 2012. *op. cit*

[116] *Ibid.*

[117] SIMON, Patrick, 2017. « France, société multiculturelle ». Dans : DAUDIN, Lucie (dir.). *Accueillir des publics migrants et immigrés. Interculturalité en bibliothèque*. Villeurbanne : Presses de l'enssib. DOI 10.4000/books.pressesenssib.7610, p.30.

[118] *Ibid*

[119] BEAUJEU, Mélodie, 2019. « Assimilation versus multiculturalisme, une opposition obsolète ». *Questions internationales*. 2019, n° 97, p. 34-36. DOI 10.3917/quin.097.0034

[120] FILHON, Alexandra, 2017. « Langues et politiques publiques : le paysage français ». Dans : DAUDIN, Lucie (dir.). *Accueillir des publics migrants et immigrés. Interculturalité en bibliothèque*. Villeurbanne : Presses de l'enssib. DOI 10.4000/books.pressesenssib.7619

[121] *Ibid.*

[122] JACQUET-PFAU, Christine, 2014. « "L'école pour tous" du XIXe siècle face à la diversité des usages : normes, pratiques et évolution ». Dans : ARGOD-DUTARD, Françoise (dir.). *Le français, une langue pour réussir*. Rennes : Presses universitaires de Rennes. DOI 10.4000/books.pur.65555

Droits d'auteur réservés.

(cc) BY-NC-ND

plus nationaliste, elle a une forte identité, une forte reconnaissance de la langue nationale et tend à ne pas développer beaucoup les instruments liés à d'autres langues qui ne sont pas le français [123] ». Dans un article sur la transmission familiale et l'enseignement de l'arabe maghrébin en France, Ennasiri observe que l'idéologie monolingue en France a un impact dans tous les domaines, familiaux et institutionnels[124]. Cette idéologie entrave encore aujourd'hui la transmission et la représentation de ces langues. Cette particularité liée à l'histoire de France explique en partie la place accordée aux autres langues dans les bibliothèques. La faible volumétrie des collections en langues arabes peut s'expliquer par ce contexte qui dépasse les bibliothèques.

3.3 Des résistances spécifiques liées au Maghreb ?

Ces modèles d'intégration et d'hostilité vis-à-vis des autres langues sont particulièrement dirigés vers les langues et cultures arabes. Des langues européennes comme l'anglais ou l'espagnol sont plus visibles dans l'espace public et mieux perçues. La responsable du pôle Langue du monde à la bibliothèque départementale évoque cette différence : « Quand on parle d'apprendre une langue, tout le monde est très content, tout le monde veut apprendre l'allemand l'italien, l'anglais et l'espagnol et quand ça concerne d'autres langue on le perçoit un peu différemment. La question qu'on s'est posée à la bibliothèque est "est ce qu'on pourrait accueillir dans les bibliothèques, dans les médiathèques, toutes les langues d'une manière égale, joyeuse ? " [125] » On peut parler d'un certain eurocentrisme en bibliothèque, les langues et productions culturelles et intellectuelles européennes constituent le principal cadre à partir duquel les collections sont pensées. La langue arabe occupe une place particulière. Plusieurs facteurs expliquent le traitement de la langue arabe en France. La perception des langues et cultures arabes est aujourd'hui encore impactée par la colonisation : « Le rapport d'une culture dominante à des cultures subalternes continue de travailler non seulement la perception que les lecteurs français ont de la hiérarchie entre les langues et entre les littératures, mais aussi la perception que les populations immigrées ont d'elles-mêmes. [126] » De plus, les langues arabes sont souvent perçues à travers un prisme réducteur qui associe ces langues au communautarisme et à l'islam. Wakim rappelle que l'arabe préexiste au Coran et constitue avant tout une langue de littérature et de poésie, mais que l'amalgame entre langue arabe et religion islamique est profondément ancré dans l'imaginaire collectif français[127]. Un bibliothécaire interrogé explique que l'islamophobie en France participe à une méfiance particulière vis-à-vis de ce qui est en lien avec la langue arabe dans l'espace public, bibliothèques comprises[128]. Il témoigne d'une certaine autocensure des bibliothécaires dans la bibliothèque dans laquelle il travaille. Il explique en effet qu'ils ont hésité à ne pas mettre de documents dans le fonds religion afin de ne pas alimenter les commentaires négatifs de certains usagers. Aucun

[123] Entretien **I4**, réalisé le 4 mai 2026.

[124] ENNASIRI, Ali, 2022. *op.cit.*

[125] Entretien **E1**, réalisé le 17 avril 2026.

[126] TRANSEUROPÉENNES, BIBLIOTHÈQUE DE L'INSTITUT DU MONDE ARABE et MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION, 2009. *op.cit.* p. 2.

[127] WAKIM, Nabil, 2020. *op.cit.*

[128] Entretien **E3**, réalisé le 29 avril 2026.

Droits d'auteur réservés.
(cc) BY-NC-ND

bibliothécaire interrogé dans le questionnaire n'identifie la crainte de polémique comme un obstacle mais l'une d'entre elles témoigne tout de même d'actes islamophobes à la bibliothèque. En effet, elle indique dans le questionnaire que des personnes ont dégradé les manuels d'apprentissage de langues arabes ainsi que des livres consacrés aux cultures arabes. Ces documents ont dû être déplacés dans la réserve en attendant l'installation de caméras dans le bâtiment.

Tout cela s'inscrit dans une hostilité plus large au « communautarisme. » Cette notion apparaît dans les années 1980, elle désigne de manière péjorative les groupes qui se replieraient sur eux-mêmes dans un entre-soi au lieu d'adhérer à l'idéal républicain. Cette appellation est utilisée surtout pour parler de « certaines minorités, sexuelles mais surtout ethno-raciales et religieuses ; les musulman·es sont, à cet égard, particulièrement ciblé·es.[129] » Un bibliothécaire évoque en effet un traitement différencié de tout ce qui est lié aux pays du Maghreb à cause de l'amalgame avec la religion musulmane[130]. Il prend pour exemple les programmations culturelles en bibliothèque : alors que des pays comme le Japon peuvent faire l'objet de thématiques ou d'événements organisés sur plusieurs semaines, les pays du Maghreb sont rarement mis à l'honneur de cette manière.

Ces freins institutionnels ont un impact sur la perception et le développement de l'offre documentaire autour des langues et cultures du Maghreb. Les bibliothécaires rencontrent également des obstacles techniques liés à leur pratique professionnelle.

4. LES DIFFICULTES TECHNIQUES ET PROFESSIONNELLES

4.1 Des difficultés liées à l'acquisition

L'acquisition est régulièrement évoquée dans les obstacles au développement des collections en langues arabes en bibliothèque. Plusieurs freins sont rencontrés par les professionnels pour acheter, sélectionner des documents. Les obstacles sont donc rencontrés dès les premières étapes de constitution des collections. La qualité des collections en bibliothèque dépend directement de cette étape.

Le premier obstacle concerne l'offre éditoriale. Les éditions Sindbad ont démarré un mouvement de traduction de la littérature arabe classique et contemporaine dès 1972[131]. Nous pouvons trouver aujourd'hui des livres bilingues en arabe et français chez des maisons d'éditions françaises connues comme Pocket ou Flammarion[132]. Toutefois, on observe un réel manque de diversité éditoriale dans

[129] TALPIN, Julien, 2024. « "Communautarisme" ». Dans : BOUVET, Marlène et al. (dir.). *Catégoriser*. Lyon : ENS Éditions. DOI 10.4000/128qc

[130] Entretien **E3**, réalisé le 29 avril 2026.

[131] ACTES SUD, 2026. *Sindbad* [en ligne]. [Consulté le 21 août 2026]. Disponible à l'adresse: https://actes-sud.fr/collections/sindbad

[132] LIBRAIRIE DU MONDE ARABE, 2026. *LIVRES BILINGUES ARABE-FRANCAIS* [en ligne]. [Consulté le 21 juillet 2026]. Disponible à l'adresse: https://mondearabe.fr/fr/39-livres-bilingues-arabe-francais

Droits d'auteur réservés.
(cc) BY-NC-ND

l'édition française concernant les langues arabes[133]. L'offre est très limitée et les bibliothécaires se retrouvent contraints par un manque de choix et des difficultés à trouver des ouvrages. Un bibliothécaire précise qu'il retrouve dans différentes éditions les mêmes auteurs et ouvrages[134]. Les titres et auteurs sont alors récurrents et concentrés uniquement sur les plus connus ce qui complique l'acquisition de livres variés. Des témoignages similaires ont été recueillis dans le questionnaire auprès des professionnels. En plus d'une offre éditoriale limitée, les éditeurs sont compliqués à identifier et peu visibles. Les livres sont difficiles d'accès et certains peinent à les recevoir lorsqu'ils arrivent à en commander. Cette offre restreinte pousse les professionnels à acquérir des livres directement édités par les pays du Maghreb. Ces documents sont difficilement trouvables dans les librairies.

Peu de librairies proposent ces ouvrages, les bibliothécaires font face à un marché limité. Les fournisseurs en langues du monde sont eux aussi limités. Les bibliothécaires ont du mal à trouver des librairies qui fournissent des livres en langues étrangères et tout particulièrement en langues africaines[135]. Les bibliothécaires doivent donc sortir du marché et se référer à des librairies spécialisées. Un des bibliothécaires qui sort du marché pour acquérir des livres explique la démarche : il fait une demande de devis et doit faire valider le budget avant de faire signer un bon d'engagement par la mairie de la ville. Ils font une commande comme celle-ci une fois par an[136].

Une librairie spécialisée est évoquée systématiquement par les bibliothèques. Cela témoigne du faible nombre de librairies proposant des documents en langues arabes, c'est toujours la même qui est mentionnée. Il s'agit d'Abrakadabra, une entreprise spécialisée dans les langues étrangères localisée à Voiron. Ils proposent entre autres des ateliers, des formations mais surtout un riche catalogue de livres dans une grande diversité de langues[137]. Ils portent une attention particulière à l'apprentissage des langues mais prennent aussi en compte l'aspect culturel des livres.

Enfin, le choix des documents est la dernière barrière à l'acquisition des documents en langues arabes. La première barrière concerne la langue car la grande majorité des professionnels sont en incapacité de comprendre l'arabe. La graphie différente des caractères latins constitue un obstacle et un élément d'autant plus intimidant pour les professionnels. Il est compliqué de sélectionner convenablement des livres dont on ne peut pas lire le résumé ni même le titre. Certains bibliothécaires s'appuient sur les compétences linguistiques de leurs collègues lorsque cela est possible. Il faut toutefois prendre des précautions avec cette pratique. Un professionnel parlant darija ne sait pas systématiquement lire et comprendre l'arabe. De plus, il est réducteur de penser qu'une personne qui parle arabe connaît forcément la littérature et la culture du ou des pays concernés[138]. Cela est d'ailleurs une autre difficulté évoquée concernant le processus d'acquisition. Des professionnels affirment manquer de connaissance en rapport avec la culture des pays du Maghreb

[133] TRANSEUROPÉENNES et MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION – DREST, 2010. *op. cit.*

[134] Entretien **E2**, réalisé le 28 avril 2026.

[135] Entretien **E1,** réalisé le 24 mai 2026.

[136] Entretien **E2**, réalisé le 28 avril 2026.

[137] ABRAKADABRA, 2026. *Accueil* [en ligne]. [Consulté le 21 août 2026]. Disponible à l'adresse: https://www.abrakadabra.eu/

[138] Entretien **E6**, réalisé le 24 mai 2026.

Droits d'auteur réservés.

central. Cela mène certains bibliothécaires à éprouver un sentiment d'inconfort face à leur manque de connaissance qui ne leur permet pas de choisir de livres ni de conseiller les lecteurs.

4.2 Le défi du catalogage des documents en arabe

Le catalogage des documents en langues arabes constitue par sa complexité un obstacle important au développement des collections en langues arabes dans les bibliothèques. L'enjeu bibliothéconomique des catalogues multilingues est d'accéder aux informations des documents en langue d'origine et de présenter les informations nécessaires dans les caractères latins et/ou arabes.

Les bibliothécaires rencontrent des difficultés à créer leurs propres notices[139] pour leurs documents en langues arabes lorsqu'ils ne peuvent pas en récupérer. Cette tâche est chronophage et demande des compétences spécifiques[140] que ne possèdent pas tous les bibliothécaires. La graphie de la langue arabe implique des difficultés supplémentaires lors du catalogage. Les caractères arabes doivent en effet être pris en compte par le système intégré de gestion de bibliothèque (SIGB). Il s'agit aussi de configurer le matériel informatique afin de pouvoir écrire en caractères arabophones si besoin. La norme internationale Unicode facilite la prise en charge de caractères non latin. Les catalogues multilingues doivent pouvoir supporter le mélange d'écritures et prendre en compte le fait que l'arabe s'écrit de droite à gauche. Combiner plusieurs types de caractères est contraignant pour la mise en page du catalogue, c'est un défi pour les catalogues multilingues[141]. Il faut également choisir quelle graphie apparaît en premier sur la notice lorsque les catalogues combinent translittération et écriture arabe. La pratique la plus courante est de d'abord insérer les caractères latins.

Il y a une distinction entre la transcription et la translittération. La transcription vise à reproduire la prononciation de la langue arabe grâce aux caractères latins. La translittération est une opération complexe qui consiste à convertir les caractères de l'alphabet arabe en caractères latins selon un système de correspondance. L'objectif est de restituer la graphie arabe. Chaque caractère est alors associé à une lettre latine. L'alphabet arabe comprend 29 lettres, c'est plus de lettres que l'alphabet latin. L'alphabet latin est donc complété par plusieurs procédés[142] :

- Utilisation de lettres capitales
- Digramme : groupe de deux lettres pour représenter un son
- Ajouts de caractères grecs,
- Modification des caractères latins en allongeant des parties
- Utilisation de signes diacritiques : signe ajouté à une lettre pour qu'on puisse la distinguer, comme des points, des macrons ou des carons : ṭ, ğ, ā)

[139] Entretien **E1,** réalisé le 24 mai 2026.

[140] FRITZINGER, Anne-Catherine, 2007. « Un fonds de littératures étrangères en version originale à l'Alcazar ». *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*. 2007, n° 3, p. 58-61.

[141] HACHARD, Vincent, 2004. « Enjeux et défis d'un système de catalogage multilingue et multiécriture ». *Arabesques*. 2004, n° 35, p. 12-16.

[142] PERRIN, Emmanuelle, 2016. « Signifiants et signifié : la translittération de la langue arabe ». Dans : BARTHÉLEMY, Guy, CASAJUS, Dominique, LARZUL, Sylvette et VOLAIT, Mercedes (dir.). *L'Orientalisme après la Querelle. Sur les pas de François Pouillon*. Paris : Karthala. ISBN 978-2-8111-1709-2.

Droits d'auteur réservés.
(cc) BY-NC-ND

La translittération est supposée être réversible : on doit pouvoir retrouver les caractères arabes à partir des caractères latins. Cela exige une rigueur et des normes : il existe la norme ISO 233-2:1993 relative à la transcription de la langue arabe. Cependant, ces normes ne sont pas utilisées par tous. L'absence d'un système universellement adopté engendre des difficultés pour le catalogage. La coexistence de plusieurs normes entraîne des variations dans l'écriture des noms de personnes, ou des titres d'œuvres. Par exemple un même prénom écrit en caractères arabes peut se translittérer de plusieurs façons : Muhammad, Mahomet, Mohammed, Mohamed, Muhamed, Muhamad[143]. Cela nuit à l'uniformité des catalogues et complique le repérage des documents, l'échange des données bibliographiques entre établissements ainsi que l'interopérabilité des catalogues. Les professionnels se retrouvent alors face à un dilemme : choisir entre un système de translittération complexe et fidèle à la langue d'origine ou un système simplifié plus simple d'utilisation. Un système fidèle et précis peut rendre les notices bibliographiques moins lisibles pour un public non spécialisé et rend difficile la saisie des caractères. À l'inverse une transcription simplifie la lecture mais les variantes graphiques compliquent la recherche documentaire. Lire les translittérations demande un effort même pour les personnes arabophones : ils doivent oraliser la translittération pour la comprendre[144]. Certaines bibliothèques abandonnent donc cette pratique pour mettre uniquement les caractères arabes.

4.3 Des contraintes de budget, d'espace et de temps

Les professionnels font face à des contraintes matérielles concrètes qui limitent le développement des collections en langues arabes : le manque de temps, de moyens financiers et les contraintes d'espace. Ces freins sont régulièrement mentionnés lors des entretiens et des questionnaires réalisés auprès des bibliothécaires.

Le travail autour des collections en langues arabes est décrit par tous comme chronophage. Parmi les répondants, 7 personnes perçoivent le manque de temps comme un obstacle. La responsable du pôle langues du monde souligne notamment le temps nécessaire pour constituer les fonds et former le personnel[145]. Un autre bibliothécaire confirme que le caractère chronophage est l'une des principales difficultés rencontrées[146]. Les professionnels doivent partager leur temps à disposition entre plusieurs activités : accueil du public, animation culturelle, gestion des collections, catalogage, acquisitions ou encore médiation, ce qui réduit le temps qu'ils peuvent consacrer aux collections en arabe.

Les contraintes budgétaires viennent s'ajouter à cette difficulté. L'argent alloué à l'acquisition des collections est limité et doit être réparti entre toutes les langues du monde. Plusieurs établissements essaient de répartir le budget de manière égale entre les différentes langues tandis que d'autres priorisent celles qui sont les plus empruntées et demandées. Les collections en arabe ne sont pas toujours prioritaires (6 personnes sur 23 le précisent).

---

[143] PERRIN, Emmanuelle, 2016. op.cit.

[144] LHUILLIER, Marion, 2012. « Come to the BMI ! Valoriser une collection multilingue ». Dans : VIDAL, Jean-Marc (dir.). *Faire connaître et valoriser sa bibliothèque*. Villeurbanne : Presses de l'enssib. DOI 10.4000/books.pressesenssib.616

[145] Entretien **E1,** réalisé le 24 mai 2026.

[146] Entretien **E2**, réalisé le 28 avril 2026.

Droits d'auteur réservés.

De plus, les livres en langues arabes sont plus coûteux que les livres en français. Les livres achetés auprès de fournisseurs étrangers ne sont pas soumis à la politique du prix unique du livre. Les livres coûtent plus cher à l'importation aux librairies et par extension aux bibliothèques. Cela limite davantage le nombre de documents pouvant être achetés et entrave le renouvellement des collections.

Enfin, une bibliothécaire évoque le manque d'espace à disposition[147]. Elle explique que le manque d'espace limite le renouvellement et l'enrichissement des collections. Dans un contexte où les bibliothèques se doivent d'être exhaustives, les langues arabes ne sont pas forcément la priorité et il est donc d'autant plus difficile de leur accorder de l'espace.

4.4 Un public cible difficile à identifier

Pour construire et justifier une offre documentaire en lien avec le Maghreb, les bibliothécaires ont besoin de connaître les populations présentes sur leur territoire. Il est utile de mesurer la diversité culturelle en bibliothèque afin de mieux cibler les offres[148]. Or, les bibliothécaires peinent à repérer le principal public cible lié au Maghreb. C'est l'obstacle le plus cité par les répondants à notre questionnaire : 10 professionnels sur 23 indiquent que la faible visibilité et l'identification difficile des publics concernés constituent un frein majeur au développement de ces collections.

Cet obstacle est d'ordre légal. L'article 8-1 de la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés interdit le traitement « des données à caractère personnel qui révèlent la prétendue origine raciale ou l'origine ethnique[149] » des personnes. Les bibliothèques françaises ne peuvent donc pas collecter de données sur l'origine de leurs usagers via leur système d'information. Les participants à l'atelier sur les auteurs arabes dans les bibliothèques de la région Rhône-Alpes identifient cela comme un obstacle concret à la connaissance du public[150]. Lhuillier confirme que dans ce contexte, l'évaluation du public étranger qui fréquente la bibliothèque se fait uniquement de manière intuitive[151].

En Italie, les bibliothécaires recueillent systématiquement le pays de naissance lors de l'inscription des usagers à la bibliothèque ce qui leur permet d'avoir une meilleure visibilité sur la diversité de leurs usagers pour ensuite adapter leur offre en conséquence. En France, la bibliothèque de Bobigny a contourné l'interdiction en intégrant dans son formulaire d'inscription une case permettant aux usagers d'indiquer volontairement leur nationalité afin d'améliorer l'offre de services en langues étrangères. Cette initiative reste cependant une exception isolée et a des limites. En effet, connaître la nationalité n'est pas suffisant comme le rappelle une bibliothécaire interrogée en entretien : « la nationalité n'indique pas forcément les langues parlées.[152] » Une personne de nationalité française peut parler arabe,

[147] Entretien **E6,** réalisé le 24 mai 2026.

[148] SALANOUVE, Florence, 2011. *op.cit.*

[149] *Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés*, 1978. [en ligne] [consulté le 20 août 2026]. Disponible à l'adresse : https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000886460

[150] TRANSEUROPÉENNES et MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION – DREST, 2010. *op. cit.*

[151] LHUILLIER, Marion, 2012. *op. cit.*

[152] Entretien **E6,** réalisé le 24 mai 2026.

Droits d'auteur réservés.
(cc) BY-NC-ND

l'acquisition de la nationalité française par les personnes maghrébines tend à les rendre invisibles dans les statistiques, alors même qu'elles continuent de pratiquer des langues familiales au quotidien. Il est alors particulièrement difficile pour une bibliothèque de quantifier et d'identifier précisément son public cible, ce qui complique les tentatives de justification des collections auprès des tutelles ainsi que la mise en place d'une politique documentaire adaptée.

Les bibliothécaires font face à de nombreux obstacles qui expliquent le développement inégal de cette offre documentaire.

Cette première partie a permis de mettre en évidence le développement inégal et les limites des collections liées aux langues et cultures du Maghreb malgré des enjeux importants. Nous avons pu identifier les freins institutionnels et les difficultés rencontrés par les professionnels pour le développement de cette offre documentaire. Ces difficultés peuvent cependant être surmontées. Nous tenterons dans cette seconde partie de rassembler des préconisations pour construire et développer au mieux ces collections.

Droits d'auteur réservés.

II. PRECONISATIONS ET PISTES D'ACTIONS

Malgré les difficultés rencontrées, quelques bibliothèques réussissent à proposer une offre documentaire pertinente. A partir des pratiques de certaines bibliothèques françaises et italiennes, nous pouvons identifier des préconisations, des pistes d'action pour surmonter les difficultés et concevoir une offre documentaire pertinente. Nous nous intéresserons dans un premier temps au public principal concerné, puis nous aborderons les bonnes pratiques pour construire une offre documentaire liée aux langues et cultures du Maghreb. Ensuite, nous étudierons les manières de dépasser certains obstacles mentionnés en première partie avant d'insister sur l'importance de valoriser les collections.

1. METTRE LE PUBLIC CIBLE AU CENTRE

1.1 Connaître le public malgré l'interdiction de statistiques

Le premier point consiste à construire dès le départ une offre pertinente et adaptée au public visé, pour qu'elle puisse répondre aux différents besoins et être utilisée. Nous avons précédemment évoqué les difficultés rencontrées par les professionnels pour identifier et connaître le public maghrébin. Bien que les collections soient destinées à tous, il faut être particulièrement attentif au public potentiel maghrébin ou d'origine maghrébine car c'est le plus concerné. Nos entretiens ont permis d'identifier des pistes pour l'identifier sans passer par la récolte de données sur le pays de naissance dans le système de gestion de bibliothèque. La collaboration et les échanges avec d'autres acteurs du réseau sont primordiaux.

La première approche repose sur la collecte informelle d'information au sein même de la bibliothèque. La responsable du pôle langues du monde de la bibliothèque départementale de Seine-et-Marne rappelle que les bibliothécaires peuvent échanger avec leurs usagers sur leur parcours ou les langues qu'ils parlent au cours de discussions informelles du quotidien[153]. Ces conversations permettent d'accumuler une connaissance progressive du public qui fréquente l'établissement. Ce mode de collecte est non officiel et permet de se faire une idée des langues parlées et des origines de personnes qui fréquentent la bibliothèque. Les bibliothécaires peuvent s'appuyer sur des évènements où leur public cible participe pour mieux les connaître.

D'autres professionnels mènent eux-mêmes des enquêtes pour mieux connaître leurs usagers et les habitants de leur territoire. Une bibliothécaire interrogée explique avoir diffusé des questionnaires auprès des usagers et des habitants du quartier[154]. Cette méthode permet de ne pas se limiter aux seules personnes qui fréquentent déjà la bibliothèque et ainsi de toucher un public potentiel de proximité. Ces questionnaires sont utilisés pour produire une synthèse des attentes du public.

[153] Entretien **E1,** réalisé le 24 mai 2026.

[154] Entretien **E5**, réalisé le 7 mai 2026.

(cc) BY-NC-ND

D'autres mettent en place une étude des langues parlées par les usagers[155] sur le réseau afin de produire des documents internes de statistiques sur la diversité linguistique du public. Ces données sont également complétées et enrichies par les données récoltées par l'INSEE sur les migrants et leurs descendants. D'autres encore se servent de données sur les nationalités produites par la ville pour mieux connaître localement le public à desservir[156]. Ces démarches permettent de produire une connaissance du public visé construite par les professionnels eux-mêmes.

Enfin, une autre alternative est de collaborer et de communiquer avec différents acteurs présents sur le territoire. Certains professionnels recueillent des informations sur les langues parlées en échangeant avec les professeurs des établissements scolaires. Un bibliothécaire souligne ainsi que « les professeurs savent quelles langues sont parlées par leurs élèves et nous les signalent.[157] » Une autre a insisté également sur la nécessité pour les bibliothécaires de sortir de la bibliothèque et d'aller à la rencontre des professeurs parce qu'ils savent de quelles origines sont leurs élèves[158]. Une des bibliothécaires explique qu'ils ont un partenariat avec un centre de formation pour l'insertion et l'emploi qui leur communique des informations sur l'origine et le parcours des personnes qu'ils accueillent[159]. Les partenaires peuvent faire remonter des informations précieuses pour les bibliothécaires. Il est nécessaire d'identifier également les associations qui rassemblent les communautés de certains pays dans une ville. Il existe en France plusieurs associations par ville qui réunissent des personnes liées à la Tunisie, à l'Algérie, au Maroc ou plus généralement au Maghreb. Cette technique a été utilisée par l'un des bibliothécaires en Indre-et-Loire pour identifier les communautés les plus présentes[160]. Ils ont échangé avec le service des relations internationales de la ville qui leur a présenté les différentes associations présentes sur l'agglomération. Les bibliothécaires ont obtenu des informations sur les associations les plus actives et les communautés les plus présentes par quartier.

1.2 Impliquer le public dans la construction des collections

Une fois le public identifié, il est pertinent de l'impliquer dans le processus de construction des collections afin de constituer une offre documentaire pertinente. Cela permet de dépasser la simple offre tournée vers l'apprentissage et d'en construire une adaptée et diversifiée qui engage notamment l'imaginaire. Cette démarche participative constitue une piste pour pallier la méconnaissance de la langue arabe et de la production culturelle, littéraire et musicale maghrébine évoquée par les bibliothécaires. Les groupes visant à la co-construction des collections reconnaissent le public comme ayant des savoirs et compétences particuliers et utiles. Ils permettent de penser la bibliothèque comme un lieu

[155] Entretien **E6,** réalisé le 24 mai 2026.

[156] Entretien **E4**, réalisé le 2 mai 2026.

[157] Entretien **E2**, réalisé le 28 avril 2026.

[158] Entretien **E1**, réalisé le 17 avril 2026.

[159] Entretien **E4**, réalisé le 2 mai 2026.

[160] Entretien **E2**, réalisé le 28 avril 2026.

Droits d'auteur réservés.

d'échanges[161]. Cette pratique participative permet de construire l'offre documentaire directement avec le public et d'améliorer la probabilité que les documents soient utiles et empruntés. Elle est mentionnée par D'Antonio et Felici comme modèle de « *biblioteca partecipativa* » (bibliothèque participative) car les bibliothécaires reconnaissent les personnes concernées et les impliquent dans les processus de développement de services et collections de la bibliothèque[162].

L'idéal serait de constituer un groupe avec un échantillon représentatif des différentes populations du Maghreb central (Algérie, Maroc, Tunisie) et des profils variés : différents âges, genres, personnes nées dans les pays du Maghreb mais aussi descendants de deuxième et troisième génération. Les bibliothécaires italiens ont déjà remarqué l'évolution des profils et de l'immigration en Italie. Il en va de même en France, les besoins diffèrent selon qu'on soit primo-arrivant et arabophone ou descendant ayant principalement grandi en France avec un rapport indirect à la culture d'origine. Cette diversité de profils est essentielle car les besoins et les pratiques culturelles diffèrent selon les parcours. Il est difficile de représenter tout le monde et de répondre à tous les besoins mais ce mode de fonctionnement peut être un début pour identifier des envies et besoins de différents profils, sans envisager les « maghrébins » comme un tout homogène. Il faut veiller à échapper à l'essentialisation de ces personnes, souvent perçues comme étrangers arabes en France. Tous les individus sont uniques même s'ils sont rattachés à la culture d'un pays en commun. Ce groupe de propositions d'acquisitions devrait être aussi constitué à la fois de personnes fréquentant la bibliothèque mais aussi de personnes qui n'y vont pas forcément. Il est pertinent d'impliquer les non-publics pour identifier leurs envies afin de ne pas intégrer uniquement ceux qui fréquentent déjà la bibliothèque[163]. Chacun peut apporter à son niveau des réflexions sur leur parcours, leur relation à la culture, leurs compétences linguistiques. Ce sont des éléments que le bibliothécaire ne peut pas forcément obtenir seul. A Grenoble, un club d'acquéreur arabophone avait été créé en 2011[164]. Il est constitué d'usagers arabophones et fonctionne sur un modèle de club de lecture où chacun fait des recommandations. Certains professionnels appréhendent toutefois la co-construction des collections avec les usagers car elle peut remettre en cause la légitimité du bibliothécaire[165]. Il n'est plus le seul expert, il partage ses tâches professionnelles avec les usagers. La co-construction des collections modifie en effet la relation entre le public et le bibliothécaire mais le bibliothécaire n'est pas remplacé. Il occupe toujours un rôle primordial, il est médiateur et lui seul a une vision d'ensemble sur la collection et veille au respect de la charte documentaire[166].

Un bibliothécaire de Bologne partage une de ses méthodes pour faire participer le public cible à l'acquisition[167]. La bibliothèque dans laquelle il travaille est une bibliothèque municipale au sein de laquelle les bibliothécaires veillent à ce que les

---

[161] BRETON, Elise, 2015. « Penser les collections avec les usagers, les bibliothèques à l'heure de la co-construction ». *Arabesques* [en ligne]. 2015, n° 80. [consulté le 27 juillet 2026]. Disponible à l'adresse : https://publications-prairial.fr/arabesques/index.php?id=756

[162] D'ANTONIO, Anna Lisa et FELICI, Sara, 2025. *op.cit.*

[163] SAHHARI, Khulud, 2023. *op.cit.*

[164] LHUILLIER, Marion, 2012. *op.cit.*

[165] TRANSEUROPÉENNES, BIBLIOTHÈQUE DE L'INSTITUT DU MONDE ARABE et MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION, 2009. *op.cit.*

[166] BRETON, Elise, 2015. *op.cit.*

[167] Entretien **I7**, réalisé le 28 mai 2026.

Droits d'auteur réservés.

collections soient représentatives des différentes langues et communautés présentes dans la ville. Afin de constituer une collection qui correspond aux besoins de chaque communauté, la bibliothèque fait participer des personnes liées aux pays concernés. Il y a une importante communauté marocaine dans la ville, ainsi des étudiants marocains ou d'origine marocaine sont invités à effectuer un stage volontaire à la bibliothèque pour contribuer à la mise à jour des collections. Leurs connaissances des langues, des cultures et de l'édition de leur pays permettent de sélectionner des ouvrages pertinents. Le recours à des stagiaires constitue ainsi une modalité de participation différente de celle des clubs d'acquisition parce qu'il s'inscrit dans une collaboration encadrée avec un aspect plus professionnalisant.

Enfin, il y a aussi la possibilité de faire une enquête quantitative en recueillant les besoins et suggestions des personnes ayant un lien avec le Maghreb central grâce à un questionnaire. Les bibliothécaires peuvent par exemple créer un questionnaire en ligne à destination des personnes originaires d'Algérie, de Tunisie et du Maroc et de leurs descendants. Ce dispositif peut être mis en place pour recueillir le type de documents qui intéresserait le public cible. Il faut laisser un champ de réponse libre pour que le public cible indique des suggestions d'achats. Cette méthode présente l'avantage d'être rapide à mettre en œuvre ainsi qu'une large diffusion du questionnaire. Celui-ci peut être mis à disposition dans la bibliothèque, mais également diffusé à l'extérieur, par exemple grâce à des flyers comportant un QR code distribués dans les mairies, les associations ou d'autres lieux fréquentés par les publics visés. Les outils numériques facilitent également cette diffusion. Dans le cadre de notre enquête, nous avons contacté plusieurs associations en lien avec le Maghreb ainsi que des associations d'étudiants maghrébins en France afin de leur demander de relayer le questionnaire auprès de leurs adhérents. Le partage du questionnaire peut se faire aussi sur des groupes Facebook liés au pays du Maghreb en France. Les besoins et envies doivent être identifiés en interrogeant le public cible potentiel, il faut aller au-delà de l'opinion des personnes qui fréquentent déjà la bibliothèque.

1.3 Pistes sur les évolutions possibles des pratiques des usagers

Une fois la collection construite avec les usagers, il faut continuer à évaluer les usages et besoins dans le temps. Étudier les pratiques sur le long terme permet d'ancrer les actions dans la durée et de dépasser les simples actions ponctuelles. Cela évite d'avoir des collections vieillies et inutilisées car non adaptées. Contrairement à ce qui est souvent décrit dans la littérature professionnelle sur les bibliothèques et l'immigration, les besoins du public lié au Maghreb central ne peuvent pas être traités de la même façon que ceux des primo-arrivants allophones. Dans un contexte d'immigration de longue date, les besoins et les pratiques culturelles varient selon les générations, les trajectoires individuelles et le rapport entretenu avec la langue et la culture d'origine. Pour identifier au mieux les évolutions des usages du publics, il est nécessaire de croiser plusieurs types de données. Les bibliothécaires peuvent croiser les données quantitatives concernant les statistiques et le taux de rotation des documents pour savoir quels documents liés au Maghreb sont les plus utilisés au cours du temps. Il faut compléter ces informations par des observations et des données qualitatives sur les envies et besoins des personnes ayant un lien avec le Maghreb. Cette étape peut se faire grâce aux techniques évoquées précédemment sur la connaissance des usagers. De plus, il faudrait rester informé grâce à des formations ou des ouvrages qui traitent du lien

Droits d'auteur réservés.
(cc) BY-NC-ND

entre les personnes originaires du Maghreb, leur culture et la culture française au fil des générations. Nos entretiens nous ont permis d'identifier plusieurs évolutions des besoins et usages au cours du temps. Il faut toujours replacer le public concerné au centre pour avoir des services adaptés à la réalité. Nous tenterons ici de regrouper les différentes évolutions possibles. Celles-ci ont été identifiées lors des entretiens et visent à repérer les évolutions des pratiques culturelles des usagers, perçues par les bibliothécaires.

Pour commencer, nous pouvons décrire deux utilisations différentes chez les migrants maghrébins primo-arrivants. Les situations décrites par les bibliothécaires au cours des entretiens révèlent des situations contradictoires selon les territoires et les périodes. Certains bibliothécaires observent que les primo-arrivants maghrébins cherchent avant tout à s'intégrer dans leur pays d'accueil. Ils ont tendance à emprunter des livres simples dans la langue du pays d'accueil pour se familiariser avec. Pourtant, d'autres bibliothécaires observent une pratique inverse. Ils indiquent que les primo-arrivants vont emprunter des documents dans leur langue d'origine pour maintenir le lien avec le pays de provenance. Nous pouvons remarquer une contradiction similaire concernant la transmission de la langue arabe et de la culture du pays d'origine chez les enfants de primo-arrivants. On observe que les collections pour les enfants en arabe sont celles les plus utilisées et qu'il y a une réelle volonté de transmission chez les parents aujourd'hui. D'autres pratiques sont mixtes : certains veulent lire des auteurs du pays d'accueil traduits dans leur langue d'origine tandis que d'autres veulent essayer de lire un auteur familier de leur pays, dans la langue du pays d'accueil.

Concernant les deuxièmes et troisièmes générations, nous avons également relevé deux tendances. Selon certains bibliothécaires, les descendants d'immigrés ont tendance à se détacher de la langue d'origine de leurs parents pour mieux s'intégrer. Une bibliothécaire décrit une situation précise : elle a observé que certains adolescents descendants d'immigrés changent de point de repère, passant de leurs parents à leurs amis[168]. Le point de référence devient les pairs et ils cherchent à se détacher de la culture et de la langue familiale pour affirmer leur indépendance. D'autres études témoignent d'un fonctionnement inverse avec un retour et un intérêt des descendants pour la culture et la langue familiale.[169] Même dans les cas où ces personnes ne parlent pas la langue, elles consultent les livres liés à leur pays d'origine et la littérature francophone.

Comme le souligne la bibliothécaire de Prato, chaque personne a des besoins différents qui dépendent du parcours de vie[170]. Indépendamment de la génération, chaque personne a sa propre relation à la langue et culture d'origine et sa propre utilisation des ressources mises à disposition. L'important est que les collections soient diversifiées.

L'usage des collections multilingues de la bibliothèque de Prato présentes depuis 1984 témoigne concrètement des évolutions possibles. La bibliothécaire a pu observer les évolutions des pratiques et des usagers maghrébins au cours du temps, sur trois générations. La bibliothécaire explique que dans un premier temps, le public était majoritairement composé d'hommes marocains qui étaient venus pour travailler. Ils utilisaient beaucoup les collections en arabe pour maintenir le contact

[168] Entretien **I5**, réalisé le 7 mai 2026.

[169] SIMON, Patrick et TIBERJ Vincent, 2012, *op. cit.*

[170] Entretien **I5**, réalisé le 7 mai 2026.

Droits d'auteur réservés.

(cc) BY-NC-ND

avec la langue. Ensuite, le public est devenu plus familial et les bibliothécaires ont développé des collections autour des langues maternelles pour favoriser la transmission. Elle observe qu'en parallèle, ce même public emprunte moins en langue originale et plus en italien car il s'est familiarisé avec la langue du pays d'accueil. Aujourd'hui, l'offre documentaire de la bibliothèque est plus tournée vers le multiculturel et les liens entre la culture italienne et marocaine[171]. Les résultats de notre questionnaire auprès des usagers sont également en lien avec l'intérêt pour la fonction interculturelle des documents. En effet, la majorité des répondants (17 sur 22) expriment davantage une préférence pour des documentaires sur l'histoire et les cultures des pays du Maghreb. Nous pouvons toutefois préciser que la grande majorité de ces personnes sont nées en Algérie et ont entre 51 et 66 ans. Notre échantillon n'est pas représentatif des besoins de différents publics. Mais le résultat de notre questionnaire rejoint les observations de Sahhari pour qui l'intérêt des publics « arabes » évolue progressivement du langage vers la culture[172]. Elle remarque qu'une partie des usagers parlent déjà la langue du pays d'accueil et qu'ils ressentent davantage le besoin d'apprendre sur leur pays d'origine et de reconnecter de cette manière que d'apprendre la langue avec des manuels d'apprentissage. Ces différentes situations prouvent les usages divers de ce public qui n'est pas à englober dans un tout.

Impliquer le public visé et porter une attention à ses pratiques est primordial pour répondre à ses besoins. Ce n'est cependant pas suffisant pour construire une collection pertinente, d'autres pratiques entrent en jeu.

2. CONSTRUIRE LES COLLECTIONS

2.1 Inscrire les collections dans une politique documentaire

Inscrire les collections liées au Maghreb dans une politique documentaire permet de constituer une collection cohérente et pertinente. Il faut définir une politique documentaire qui dépasse le simple usage fonctionnel de la langue arabe et qui prend en compte l'aspect imaginaire et interculturel. Cette méthode permettrait d'enrichir les collections majoritairement tournées vers l'apprentissage de la langue. Il faut adopter les mêmes principes appliqués aux collections en français[173]. Le bibliothécaire d'Indre-et-Loire explique que pour constituer les collections en langue il applique les mêmes critères que pour les documents français et il porte une attention particulière à la qualité de l'offre[174]. Cela implique que cette collection en langue dispose de différents types de documents et de différents supports. Nous pouvons nous aider des recommandations liées à ce que les professionnels du livre italiens appellent « *scaffale multiculturale* ». Ce terme peut être traduit par « étagère multiculturelle », il désigne un regroupement de documents

[171] *Ibid.*

[172] SAHHARI, Khulud, 2023. *op.cit.*

[173] BOUQUIN-KELLER, Hélène, 2003. *op.cit.*

[174] Entretien **E2**, réalisé le 28 avril 2026.

Droits d'auteur réservés.
(cc) BY-NC-ND

interculturels. Ce concept est présent en Italie depuis les années 1990 pour s'adapter à la transformation multiculturelle de la société italienne. L'association italienne des bibliothèques (AIB) a reconnu la nécessité d'adapter les services des bibliothèques à l'arrivée de migrants de différents pays[175]. Dans son ouvrage *Lo scaffale multiculturale*, Vinicio Ongini délimite les documents qu'on doit retrouver dans une étagère multiculturelle[176].

Il mentionne tout d'abord les livres en langue originale : il les définit comme étant les langues des migrants ou des minorités linguistiques présentes sur le territoire. Les bibliothécaires italiens suivent déjà cette voie puisque plusieurs d'entre eux précisent lors de l'entretien qu'ils veillent à avoir des documents en langues proportionnels au nombre d'habitants qui parlent ces langues. Ils vont donc être attentifs au pays de provenance de l'auteur, même si l'arabe littéraire reste le même. Si les Marocains sont nombreux sur le territoire, les documents seront majoritairement écrits par des Marocains. Les livres en langue originale permettent de rendre compte de la richesse culturelle des différents pays, contrairement aux simples traductions en langues arabes de romans classiques français[177].

Il prend ensuite en compte les livres bilingues, qu'il considère comme essentiels puisqu'ils permettent de concilier plusieurs langues et cultures. Ils sont également représentatifs de la société multiculturelle et mettent en avant l'importance du plurilinguisme.

Selon lui, les ouvrages documentaires sur les pays d'origine, les contes et récits populaires doivent être mis à disposition. Ces documentaires doivent être adaptés à différents âges et niveaux pour que tout le monde puisse découvrir ou s'intéresser à des traditions et des modes de vie différents. Il précise qu'il est plus pertinent de prendre des ouvrages qui portent sur un pays en particulier plutôt qu'un continent, comme c'est souvent le cas pour les pays d'Afrique.

Les récits de vies qui transmettent les témoignages d'immigrés ont également une place parmi ces étagères. Ils ont un aspect éducatif et peuvent être aussi bien pour les enfants que les adultes.

Il insiste sur la nécessité d'obtenir des livres qu'il considère indirectement comme multiculturels. Il entend par cela des livres pour enfants ou adultes qui abordent un certain nombre de thèmes liés à la multiculturalité et des problématiques actuelles. Ces livres servent à rendre les usagers plus curieux et ouverts, à les éduquer et sensibiliser aux différentes cultures.

Nous pouvons ajouter à ces recommandations la prise en compte des autres supports, souvent omis. Il faut intégrer à la politique documentaire les documents sonores et audiovisuels, comme le fait la bibliothèque municipale en Côte d'Or. Ils veillent à acquérir des films réalisés par des personnes de différentes nationalités, y compris de pays du Maghreb central[178]. Ces documents ont particulièrement leur place dans ces collections puisque les DVD peuvent être compris par tous grâce aux sous-titres et les paroles de musiques n'ont pas besoin d'être comprises pour être appréciées.

---

[175] CORAZZA, Laura, 2006. « I servizi interculturali delle biblioteche pubbliche: un'esigenza per la nuova realtà sociale italiana. ». *Ricerche di Pedagogia e Didattica. Journal of Theories and Research in Education*. Janvier 2006, vol. 1, n° 1. DOI 10.6092/issn.1970-2221/1467

[176] ONGINI, Vinicio, 2001. *Lo scaffale multiculturale*. Milan : Mondadori.

[177] Entretien **E2**, réalisé le 28 avril 2026.

[178] Entretien **E4**, réalisé le 2 mai 2026.

Droits d'auteur réservés.

(cc) BY-NC-ND

Toutes ces initiatives doivent être pensées sur le long terme. Il est primordial de mettre régulièrement les collections à jour. A titre d'exemple, une bibliothèque reconnue pour ces collections en langues du monde comme celle de Prato met à jour ces collections tous les ans pour en maintenir la qualité[179]. Il faut veiller à désherber régulièrement la collection pour éviter d'avoir une collection avec des documents trop anciens ou non adaptés. Pour illustrer l'importance du désherbage, une bibliothécaire nous confie un exemple personnel : lors d'un voyage, elle s'est rendue dans une bibliothèque à Madrid, l'étagère dédiée aux documents dans sa langue maternelle était constituée de quelques livres anciens et abîmés. Elle explique que ce type de collection ne donne pas envie d'être empruntée et renvoie une image négative. Elle préfère voir quelques documents récents que plusieurs de moins bonne qualité[180]. Les bibliothécaires interrogées précisent qu'il est mieux d'avoir une collection peu fournie de bonne qualité qu'une grande collection peu attractive[181]. Désherber permet de maintenir la qualité de la collection dans le temps.

Inscrire les collections liées au Maghreb dans une politique documentaire pousse les professionnels à réfléchir à l'offre documentaire pour qu'elle soit diversifiée et accessible à plusieurs types de personnes. Cette initiative peut améliorer la qualité des collections.

2.2 S'appuyer sur les autres professionnels

Comment choisir des documents à acquérir dans une langue que l'on ne connaît pas et qui concerne une culture que l'on connaît peu ? Telle est la question posée lors des entretiens avec les bibliothécaires afin de trouver des pistes pour contrer un des obstacles principaux : la sélection des documents et l'inconfort qui peut l'accompagner.

Tout d'abord, nous pouvons rappeler que le métier de bibliothécaire repose avant tout sur la capacité à trouver l'information. Il n'est pas possible d'être expert dans tous les domaines. C'est ce que rappelle une bibliothécaire : « Le rôle du bibliothécaire consiste aussi à savoir faire des recherches.[182] » Les bibliothécaires peuvent s'appuyer sur des institutions comme l'Institut du Monde Arabe (IMA) et la Bibliothèque nationale de France (BnF). C'est ce que font une partie des bibliothécaires interrogés qui se fournissent grâce à l'IMA et se renseignent grâce aux différentes ressources proposées par ces institutions. L'IMA est un institut culturel parisien cherche à promouvoir les cultures du « monde arabe » et favoriser les échanges culturels. L'IMA met notamment à disposition une librairie ainsi qu'une bibliothèque avec des documents produits par des auteurs arabophones ou francophones.

Des ressources de l'IMA peuvent donc aider les bibliothécaires à approfondir leur connaissance des cultures maghrébines facilement pour mieux acquérir des documents. En effet, l'IMA met à dispositions une plateforme pédagogique qui peut servir à s'instruire sur la culture arabe et notamment maghrébine à travers des

[179] Entretien **I5**, réalisé le 7 mai 2026.

[180] Entretien **I5**, réalisé le 7 mai 2026.

[181] Entretien **E2** et **I5**.

[182] Entretien **E2**, réalisé le 17 avril 2026.

Droits d'auteur réservés.
(cc) BY-NC-ND

thématiques comme la plateforme pédagogique « DIVAS ARABES »[183]. On peut y retrouver des « fiches » sur des thématiques dont les bibliothécaires peuvent s'inspirer pour trouver des idées de films ou de CD à acquérir. Cette plateforme bien construite permet d'accéder à du contenu intéressant rapidement. Par exemple, une fiche intitulée « Aux origines du cinéma maghrébin féminin » présente en quelques lignes des idées de films. L'IMA a également créé le webdocumentaire « Vous avez dit Arabe ? » qui réunit des articles, des interviews, de nombreuses définitions sur des supports multimédias[184]. Ces ressources sont divisées en 5 thèmes : histoire, langues et écriture, religion, art et sciences et culture et société.

Le site de l'IMA propose également des bibliographies et des sélections thématiques intéressantes et précieuses pour constituer une collection pertinente liée au Maghreb[185]. Ces bibliographies présentent une sélection de livres en lien avec un thème comme Polars arabes ou un auteur comme Mouloud Feraoun, un écrivain algérien. La construction de ces sélections est pratique pour les bibliothécaires. Par exemple, dans la bibliographie de livres policiers, les livres sont répertoriés sous l'intitulé « Littérature arabe classique » et « Les auteurs contemporains de romans policiers » permettant ainsi d'accéder à des livres écrits par des femmes et des hommes dans différents styles et époques. Cette liste présente d'abord des livres francophones et a l'avantage de préciser entre parenthèses le pays de la personne qui a écrit le livre, par exemple : « CHARAF, Dounia – Meurtres à Adarassane (MAROC)[186] ». Ce détail permet de faire une sélection par pays pour représenter ceux du Maghreb central dans notre contexte. Comme dans les bibliographies classiques, nous avons aussi accès à la couverture, l'édition et le résumé du livre. La dernière partie de la bibliographie présente des livres arabophones en caractères arabes, ce qui complique l'accessibilité pour les bibliothécaires. Toutefois, la couverture du livre constitue un élément lisible et il est toujours possible de comprendre cette bibliographie en effectuant des recherches sur les auteurs et les maisons d'éditions[187]. Le modèle de bibliographie le plus pertinent est celui réalisé par le Comité de lecture Monde arabe de la revue Takam Tikou qui rassemble les professionnels de l'IMA, de la BnF, ainsi que les bibliothèques de la Ville de Paris. Il s'agit d'une bibliographie intitulée *100 livres pour la jeunesse en arabe !*[188] éditée en 2024. Les livres pour enfants y sont répartis par genre et classés par ordre alphabétique de titre. Les informations sont indiquées en caractères arabes et accompagnées de leurs traductions en français. On retrouve également l'âge

[183] INSTITUT DU MONDE ARABE, 2026. *DIVA ARABES* [en ligne]. [Consulté le 20 août 2026]. Disponible à l'adresse: https://divas-arabes.imarabe.org/

[184] INSTITUT DU MONDE ARABE, 2026. *Vous avez dit arabe ?*[en ligne]. [Consulté le 20 août 2026]. Disponible à l'adresse: https://vous-avez-dit-arabe.webdoc.imarabe.org/

[185] INSTITUT DU MONDE ARABE, 2026. *Les bibliographies thématiques de la bibliothèque de l'IMA* [en ligne]. [Consulté le 20 août 2026]. Disponible à l'adresse: https://www.imarabe.org/fr/les-bibliographies-thematiques-bibliotheque-ima

[186] INSTITUT DU MONDE ARABE, 2019. *Polars arabes : une sélection de la Bibliothèque de l'Institut du monde arabe – 29 Mars 2019* [pdf]. [Consulté le 20 août 2026]. Disponible à l'adresse:https://www.imarabe.org/sites/default/files/import_imarabe/files/documents/Biblio_Roman%20policier%20[1].pdf

[187] Entretien **E6**, réalisé le 24 mai 2026.

[188] Takam Tikou, 2024. *100 livres pour la jeunesse en arabe* [en ligne]. [Consulté le 23 juin 2026]. Disponible à l'adresse: https://takamtikou.bnf.fr/vie-du-livre/2017-03-24/100-livres-pour-la-jeunesse-en-arabe

Droits d'auteur réservés.

recommandé et le pays d'origine de l'auteur. Des livres d'autres pays traduits en arabe sont aussi inclus, favorisant le dialogue entre les langues et les cultures.

La bibliothèque de l'IMA est également membre du réseau Eurêkoi. C'est un service de question-réponse en ligne. Toute personne peut gratuitement poser une question ou demander des recommandations de lectures, de films et obtenir une réponse personnalisée après 72 heures maximum[189]. Le site propose une manière simplifiée d'avoir des recommandations en laissant l'utilisateur sélectionner les éléments qui l'intéressent : ils peuvent indiquer le genre du livre qu'ils aimeraient, s'ils veulent un classique ou non, leur tranche d'âge. Ce dispositif accélère la recherche. Il est aussi possible de faire des demandes personnalisées, celles-ci sont parfois publiées sur le site. Nous avons pu en trouver certaines qui concernent le Maghreb comme « Où trouver des films documentaires et des reportages en français sous-titrés en arabe ou en arabe sous-titrés en français ? » ou encore « Quels sont les grands auteurs arabes et maghrébins qui ont traité du thème de l'amour ? » Ce recueil de questions constitue une manière supplémentaire de s'inspirer pour l'acquisition.

En plus des ressources mises à disposition par ces institutions, les bibliothécaires peuvent s'appuyer sur les conseils des libraires spécialisés. Dans un contexte où les bibliothécaires sont contraints par le temps et ne peuvent pas tout connaître, les connaissances et compétences des libraires sont très utiles pour avoir d'autres recommandations de livres. Lors des entretiens plusieurs bibliothécaires expliquent qu'ils font confiance à leurs librairies et fournisseurs pour choisir des livres adaptés et répondre à leurs questions. Ils reconnaissent les qualités et l'expertise des autres professionnels. Par exemple, la librairie Abrakadabra fournit des sélections de qualité comprenant aussi bien des livres en langues originales que des classiques français traduits en arabe[190]. Les bibliothécaires apprécient particulièrement les conseils et sélections de cette librairie puisqu'ils peuvent faire des sélections précises en fonction des types de langues arabes recherchées et des pays voulus. Cette pratique se fait aussi en Italie, auprès de la librairie Arabook, spécialisée en éditions en langues arabes. Les bibliothécaires italiens expliquent également qu'ils demandent des sélections aux librairies spécialisées et qu'ils leur font confiance.

La coopération entre bibliothèques de différents pays est également une piste envisageable. Il s'agirait de créer des partenariats avec des bibliothèques algériennes, tunisiennes et marocaines. Ainsi, les bibliothécaires peuvent s'échanger des informations utiles. Cette méthode évoquée par Ramel dans son article sur la constitution des fonds étrangers[191] comporte plusieurs avantages. Les bibliothécaires du pays d'origine, en partageant des listes de sélections, permettent d'identifier des documents potentiellement peu connus des bibliothécaires français. Ces documents sont en théorie adaptés aux usagers du pays d'origine et peuvent être appréciés du public cible en France. La collaboration entre professionnels et l'échange d'informations et de connaissances sont primordiaux.

---

[189] eurekoi, 2026. *Accueil* [en ligne]. [Consulté le 20 août 2026]. Disponible à l'adresse: https://www.eurekoi.org/accueil/

[190] ABRAKADABRA, 2026. *Accueil* [en ligne]. [Consulté le 21 août 2026]. Disponible à l'adresse: https://www.abrakadabra.eu/

[191] RAMEL, Nathalie, 1993. « La constitution de fonds étrangers en bibliothèques publiques : l'exemple allemand ». *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*. 1993, n° 6, p. 28-34. ISSN 1292-8399. Disponible à l'adresse : https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1993-06-0028-003

Droits d'auteur réservés.

2.3 Construire un fonds pertinent avec un budget et un espace limité

Il est possible de posséder une collection liée au Maghreb pertinente malgré le frein du manque de budget évoqué par les bibliothécaires. Face à cette contrainte budgétaire, coordonner l'acquisition et répartir les collections en arabe au sein des réseaux de bibliothèque est une piste intéressante.

Les bibliothèques peuvent s'organiser ensemble afin d'établir une répartition cohérente des collections en langues étrangères au sein du réseau. Les bibliothèques dans les quartiers où la communauté maghrébine est la plus présente peuvent constituer la collection liée au Maghreb la plus importante et développée du réseau. Ainsi, la collection sera pertinente et plus fournie que si chaque bibliothèque essaie de représenter toutes les langues et nationalités présentes sur le territoire. Ce choix permettrait d'éviter l'échantillonnage de documents. Grâce au travail en réseau et au prêt entre bibliothèques (PEB), les bibliothèques avec une bonne collection peuvent faire venir leurs documents liés au Maghreb dans d'autres bibliothèques. Cela implique une bonne communication sur l'existence des collections liées au Maghreb. Deux bibliothèques interrogées ont opté pour cette pratique. Une carte du réseau indiquant les langues majoritairement présentes dans chaque bibliothèque est disposée dans les bibliothèques et sur leurs sites[192]. Une idée complémentaire est évoquée par une bibliothécaire afin de limiter les coûts et pallier le manque de place. Au sein de son réseau, ils ont déjà opté pour la mutualisation et le prêt entre bibliothèques. Elle aimerait mettre en place un roulement des collections en langues pour qu'elles puissent circuler dans chaque bibliothèque à tour de rôle[193]. Cela demanderait beaucoup d'organisation mais pourrait permettre de donner de la visibilité à ces collections et de toucher des publics différents selon les quartiers.

Enfin, en Italie, la bibliothèque de Prato est devenue le siège du pôle régional de documentation interculturelle en 2006 grâce à la reconnaissance institutionnelle de la région. Les collections de cette bibliothèque et le travail autour de l'interculturalité sont partagés à l'échelle de toute la Toscane[194]. On observe un échange des savoirs entre les bibliothécaires. La bibliothèque de Prato prête ses collections, dont celles en arabe, à toutes les bibliothèques qui en ont besoin, notamment dans les petits centres habités. Ce modèle se rapproche d'une bibliothèque départementale et il fonctionne bien. Les bibliothèques départementales de prêt (BDP) ont un rôle à jouer pour développer ces collections. Les BDP ont pour mission d'accompagner et de soutenir les bibliothèques municipales de leur département. Elles peuvent constituer un pôle langues du monde pour que les bibliothèques puissent avoir des documents en arabe malgré les contraintes financières. C'est ce que fait la bibliothèque départementale de Seine-et-Marne : elle dispose d'un fonds de 3000 documents dans 36 langues, disponible pour l'ensemble des 210 bibliothèques de son réseau[195].

[192] Entretiens **E2** et **E6**.

[193] Entretien **E6**, réalisé le 24 mai 2026.

[194] Entretien **I5**, réalisé le 7 mai 2026.

[195] Entretien **E1**, réalisé le 17 avril 2026.

Droits d'auteur réservés.
(cc) BY-NC-ND

Ces préconisations peuvent aider pour la construction des collections mais d'autres solutions doivent être mises en place pour contourner les obstacles rencontrés à d'autres étapes par les bibliothécaires.

3. LEVER LES FREINS PROFESSIONNELS ET TECHNIQUES

3.1 Quelques pistes pour cataloguer en langue arabe

Le catalogage des documents en arabe est difficile et peut être intimidant pour les professionnels, comme nous l'avons évoqué dans les freins au développement des collections

Il existe des solutions pour aider les bibliothécaires au catalogage des collections en arabe. Pour les SIGB qui supportent la graphie arabe, il existe le transfert de notices. Le catalogage est facilité par le partage des notices de la BnF. Un service de transfert des notices en ligne est mis à disposition gratuitement. Il est possible d'utiliser les formats de récupération INTERMARC et UNIMARC et un encodage des caractères sous format ISO 5426, UNICODE ou UTF-8)[196]. La librairie spécialisée en langues étrangères Abrakadabra fournit à ses clients liés aux bibliothèques la notice des livres qu'ils achètent. La notice est complète et claire, elle comporte à la fois le texte original en arabe, translittération ainsi que la traduction en français. Tous ces éléments sont accessibles sur le site, par exemple le livre ماذا قال جدي ؟ est présenté ainsi : « madha qal jadiy ? Titre en français : Qu'a dit mon grand-père ? Titre en alphabet original : ماذا قال جدي ؟.[197] » Le résumé est présenté en français puis en arabe avec les caractères arabes.

Les partages de notices facilitent grandement le processus de catalogage, elles sont efficaces et pratiques. Cataloguer en arabe comporte plusieurs avantages. Garder la graphie originale des textes permet d'avoir un catalogue précis qui garde les données textuelles originales. Ainsi il n'y a pas de perte d'informations ou d'incompréhension pour les usagers arabophones en opposition à l'usage de la translittération. L'exposition à d'autres formats d'écritures peut aider à la reconnaissance de la langue arabe comme une langue de lecture et de culture et pas seulement d'apprentissage. La graphie arabe participe à une politique documentaire inclusive et envoie un signal positif aux publics arabophones : leur langue est visible et légitime dans la bibliothèque.

Lorsque la notice des livres n'est pas accessible, il faut trouver des solutions alternatives. En Italie, les professionnels des bibliothèques rencontrent des difficultés similaires pour cataloguer en arabe. De plus, leur catalogue national n'a pas la capacité de supporter les caractères arabes[198]. Les bibliothécaires italiens sont contraints de réfléchir à des solutions alternatives, desquelles nous pouvons nous inspirer. Le bibliothécaire et chercheur avec lequel nous nous sommes entretenus travaille actuellement sur un catalogue qui réglerait plusieurs problèmes[199]. Le

[196] Bnf, 2026. *Transfert de notices en ligne* [en ligne]. [Consulté le 22 août 2026]. Disponible à l'adresse:https://www.bnf.fr/fr/transfert-de-notices-en-ligne

[197] ABRAKADABRA, 2026. *madha qal jadiy ?*[en ligne]. [Consulté le 21 août 2026]. Disponible à l'adresse: https://abrakadabra.eu/index.php?page=pProdFiche&id=62827

[198] Entretien **I4**, réalisé le 4 mai 2026.

[199] *Ibid.*

Droits d'auteur réservés.

catalogue national italien (*Servizio Bibliotecario Nazionale*) propose uniquement des notices latinisées. Le chercheur cherche alors à créer les conditions d'une translittération inverse qui permettrait de transformer la translittération en caractères arabes automatiquement. Cela permet de cataloguer rétrospectivement les livres en arabes à partir d'une translittération, ces transformations iraient dans les deux sens. Les professionnels pourraient alors automatiquement transformer les caractères arabes en translittération et les translittérations en caractères arabes. Ce projet n'est pas encore abouti mais donne de l'espoir sur des avancées technologiques qui faciliteraient le catalogage. Les chercheurs impliqués dans ce projet travaillent notamment avec La reconnaissance optique de caractères (OCR) en arabe et latin et l'intelligence artificielle.

Il arrive que des bibliothèques emploient des personnes qualifiées pour cataloguer en arabe dans leur bibliothèque. Une bibliothécaire italienne a en effet recruté une professionnelle qui a pu cataloguer les livres en arabe directement dans le SIGB[200]. Cela a été rendu possible grâce à un financement. D'autres bibliothécaires italiens font cataloguer leurs documents par une agence externe. Ces solutions impliquent un budget supplémentaire. Ce ne sont pas forcément les plus adaptées mais elles existent tout de même.

L'important est d'avoir une collection visible. Si la translittération n'est pas parfaite ou que le catalogage en arabe n'est pas possible sur le SIGB, les bibliothécaires peuvent essayer de cataloguer le livre avec leurs compétences et moyens disponibles. Comme le rappelle une bibliothécaire interrogée, l'important c'est que le livre soit emprunté et utilisé malgré tout[201]. Le catalogage ne doit pas être un obstacle pour commencer une collection en arabe.

Les bibliothécaires peuvent s'appuyer sur les normes simplifiées utilisées par la BnF pour cataloguer les documents en arabe en translittération. La BnF met en accès libre sur leur site Kitcat des ressources d'aide au catalogage. Il existe des instructions spécifiques pour le catalogage en langue arabe avec un onglet dédié à la translittération simplifiée[202]. Cette translittération s'appuie sur la norme ISO 233-2:1993 qui définit un système de translittération simplifiée de l'arabe vers l'alphabet latin. Les étapes de translittérations sont décrites pour faciliter le catalogage, les bibliothèques peuvent s'en servir. Le site met à disposition notamment des tableaux de translittération pour les consonnes, les voyelles et les diphtongues les caractères non alphabétiques comme la ponctuation. Les tableaux indiquent pour chaque caractère arabe le code Unicode et la translittération en minuscule et majuscule. Cette ressource complète et gratuite peut accompagner les bibliothécaires dans la translittération.

3.2 Valoriser les compétences linguistiques des bibliothécaires

Les compétences linguistiques des bibliothécaires sont un avantage pour les bibliothèques. Le manifeste pour les bibliothèques multiculturelles de l'IFLA et de l'UNESCO préconise que « Le personnel d'une bibliothèque multiculturelle doit être le reflet des caractéristiques culturelles et linguistiques de la communauté afin

[200] Entretien **I6**, réalisé le 8 mai 2026.

[201] Entretien **E1**, réalisé le 17 avril 2026.

[202] BnF Kicat, 2025. *Translittération de l'arabe* [en ligne]. [Consulté le 22 août 2026]. Disponible à l'adresse : https://kitcat.bnf.fr/consignes-catalogage/translitteration-de-larabe

Droits d'auteur réservés.

d'assurer la conscience culturelle, de refléter la communauté que la bibliothèque dessert et de favoriser la communication.[203] » Ces recommandations sont compliquées à appliquer, toutes les bibliothèques n'ont pas forcément des employés qui parlent arabe et il est difficile d'exiger des bibliothécaires qu'ils apprennent une langue. Une solution serait de prendre plus en compte les compétences linguistiques lors du recrutement.

Pendant longtemps, ces compétences ont peu été prises en compte dans les politiques de recrutement et de formation. Dans son article sur la formation des bibliothécaires en langues étrangères, Svenbro souligne qu'en France « la formation et le recrutement insistaient très peu jusqu'à une date récente sur les langues étrangères[204] » Elle observe toutefois une évolution, selon elle les recruteurs commencent à prendre davantage en compte les compétences linguistiques des candidats. Pour l'auteure, la formation en langues étrangères est aujourd'hui un enjeu majeur pour les bibliothèques françaises car elles permettent de répondre à l'évolution des publics et des services. La prise en compte des langues autre que le français en bibliothèque doit se faire dès le recrutement car elles peuvent participer à multiplier les initiatives individuelles des bibliothécaires quant au développement des collections liées aux langues arabes. Grâce aux connaissances en langues, les bibliothécaires peuvent mieux accueillir les usagers étrangers dans une perspective d'hospitalité et faciliter l'acquisition de livres, la veille documentaire autour de la production éditoriale d'un pays et la valorisation des collections en langues étrangères. Valoriser les compétences linguistiques des bibliothécaires peut aider à surmonter plusieurs obstacles mentionnés. Dans son mémoire portant sur la place des compétences en langue étrangères chez les bibliothécaires, Carme observe elle aussi que les aptitudes en langues sont plus prises en compte au recrutement mais qu'elles concernent surtout l'anglais et les langues européennes, et moins l'arabe alors que c'est l'une des langues les plus parlées en France[205].

Il est également envisageable de reconnaître et de valoriser les compétences linguistiques des bibliothécaires déjà en poste dans le cas où ils maîtrisent déjà une ou plusieurs langues étrangères. La valorisation et l'utilisation des compétences linguistiques des professionnels est déjà une pratique en cours d'après nos entretiens. Plusieurs bibliothécaires expliquent qu'ils sollicitent ponctuellement leurs collègues arabophones lorsqu'ils en ont besoin. Toutefois cette sollicitation et valorisation doit être fondée sur la base du volontariat des bibliothécaires. Il serait malvenu d'assigner un professionnel à une langue ou à certaines tâches en raison de ses origines ou compétences linguistiques. Certains professionnels d'origine algérienne, marocaine ou tunisienne ne souhaitent pas utiliser leur langue familiale dans un cadre professionnel[206]. La majorité des arabophones le sont grâce à leurs

[203] IFLA, 2008. *Manifeste de l'IFLA sur la bibliothèque multiculturelle* [en ligne]. La Haye : IFLA. [consulté le 14 août 2026]. Disponible à l'adresse : https://www.ifla.org/wp-content/uploads/2019/05/assets/library-services-to-multicultural-populations/publications/multicultural-library-manifesto-fr.pdf

[204] SVENBRO, Anna, 2011. « La formation des bibliothécaires en langues étrangères à l'heure de la mondialisation ». Dans : *4ème Symposium international "Le Livre, la Roumanie, l'Europe"*. Sinaïa, Roumanie : Bibliothèque métropolitaine de Bucarest, septembre 2011, p. 126-138. p. 132.

[205] CARME, Inès, 2023. *Quelle place pour les compétences en langues étrangères chez les professionnel.le.s des bibliothèques ?* Mémoire d'étude : Diplôme de conservatrice de bibliothèque. Villeurbanne : École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB). p.44.

[206] Entretien **E6**, réalisé le 24 mai 2027.

Droits d'auteur réservés.
(cc) BY-NC-ND

origines, la langue relève de l'intime et certains ne veulent pas être réduits à leurs origines. Les compétences linguistiques doivent être reconnues sans imposer l'usage de celles-ci dans l'activité professionnelle. La bibliothécaire de Seine-Saint-Denis nous expose une piste intéressante pour cela. Lors des Jeux olympiques de Paris en 2024, les bibliothèques du réseau étudié en Seine-Saint-Denis ont mis en place une opération appelée « Ici on parle français et… » Ce projet a plusieurs fonctions. Il sert d'abord à améliorer l'accueil des publics internationaux attendus pendant les Jeux olympiques en identifiant les agents capables de communiquer dans différentes langues. Il visait également à valoriser les langues des habitants, à créer du lien et à reconnaître les différentes identités linguistiques[207]. Les langues maîtrisées par les bibliothécaires sont recensées sur la base du volontariat. Les bibliothécaires ont ensuite porté un badge qui indique la ou les langues qu'ils parlent. Cette initiative a été un succès et a permis de mettre en avant le nombre de personnes prêtes à utiliser leurs capacités linguistiques : 100 personnes sur 300 ont accepté de porter ces badges pendant la période des Jeux olympiques. La bibliothécaire évoque la possibilité de rendre ce projet permanent en proposant ces badges constamment et en les rendant plus attractifs pour que les bibliothécaires aient davantage envie de les porter. Elle a observé que ce projet a eu un impact très positif : selon elle, ce dispositif « a débloqué quelque chose car depuis les collègues se sentent légitimes de proposer des activités en lien avec ces langues ».

Valoriser les langues chez les professionnels permet de lever certaines barrières et favoriser la prise d'initiatives. Sur le long terme, cela permet également de faire face aux freins institutionnels.

3.3 Formations et journées professionnelles

Selon D'Antonio et Felici, les professionnels des bibliothèques devraient obligatoirement être formés parallèlement à la mise en place de services et collections multiculturelles destinés aux personnes des pays tiers[208]. La formation des bibliothécaires est en effet un levier efficace pour surmonter plusieurs obstacles professionnels et techniques. Cet outil est mentionné par 5 bibliothécaires sur 6 lors des entretiens, démontrant l'importance de cette étape. Former les bibliothécaires peut leur permettre de surmonter leurs réticences et leurs craintes de développer des collections et activités autour de langues et cultures maghrébines qu'ils maîtrisent peu en général. La bibliothécaire en bibliothèque départementale observe que les bibliothécaires « ont parfois peur de se lancer pour faire des ateliers différents ou faire différentes choses[209]» concernant les langues étrangères. Les formations peuvent aider à dépasser ces freins en fournissant des outils concrets et des méthodes. Les formations légitiment les démarches liées aux développements de l'offre documentaire en lien avec le Maghreb. De plus, former les bibliothécaires permet d'uniformiser leurs compétences afin de favoriser la prise d'initiative. Plus les bibliothécaires sont formés, plus ils sont susceptibles d'initier des projets en lien avec les documents liés au Maghreb pour dépasser la seule offre ponctuelle. Dans

[207] Entretien **E6**, réalisé le 24 mai 2027.

[208] D'ANTONIO, Anna Lisa et FELICI, Sara, 2025. *op.cit.*

[209] Entretien **E1**, réalisé le 17 avril 2026.

Droits d'auteur réservés.
(cc) BY-NC-ND

l'idéal, les bibliothécaires devraient être formés régulièrement, cette étape est chronophage mais primordiale[210].

Les bibliothécaires doivent tout d'abord commencer par reconnaître leur potentiel manque de connaissance vis-à-vis des cultures et publics maghrébins[211]. Cette étape est essentielle. Il faut avant tout reconnaître les biais inconscients potentiels. Dans son étude sur l'accueil des publics arabes en bibliothèque, Sahhari explique que même chez les bibliothécaires qui se considèrent inclusif, il peut y avoir un biais institutionnel souvent inconscient contre les personnes non blanches[212]. Les formations doivent être tournées de manière plus générale vers l'interculturalité et la diversité. Un bibliothécaire ayant suivi une formation sur l'accueil des enfants migrants explique ainsi avoir pris conscience que des thématiques apparemment anodines, comme la mer, pouvaient raviver des traumatismes liés au parcours migratoire[213]. Cette sensibilisation l'a conduit à porter plus d'attention au choix des supports et des animations proposés aux différents publics. La formation constitue également un moyen de déconstruire les représentations réductrices ou exotisantes du Maghreb. En développant une meilleure connaissance de la diversité des sociétés maghrébines, de leurs productions culturelles et de leurs trajectoires historiques, les bibliothécaires sont davantage en mesure d'éviter les approches folklorisantes qui réduisent ces cultures à quelques stéréotypes. Ils peuvent ainsi proposer une médiation plus nuancée tout en contribuant à une représentation plus juste et plus inclusive des collections et des publics concernés. Des bibliothécaires italiens et français expliquent avoir échangé avec des sociolinguistes et des experts didactiques en langues afin d'avoir une meilleure compréhension de la représentation des différentes langues. Les formations peuvent prendre différentes formes : modules consacrés à l'interculturalité, à la sensibilisation aux biais inconscients et aux discriminations, aux formations sur l'histoire des migrations ou aux présentations de productions littéraires et culturelles du Maghreb. L'objectif serait de fournir des outils d'analyse pour guider et améliorer les pratiques et les représentations.

Nos échanges avec les bibliothécaires ainsi que nos recherches nous ont permis d'identifier plusieurs offres de formations qui peuvent être utiles pour accompagner les professionnels au développement et à la médiation des collections liées au Maghreb.

Les médiathèques départementales peuvent elles aussi s'occuper de former les bibliothécaires concernant les collections en langues du monde. La bibliothécaire départementale nous explique lors de l'entretien que leur mission en tant que médiathèque départementale est de faire un diagnostic du territoire pour repérer les documents à acquérir en fonction des nationalités présentes sur le territoire et de prêter leurs livres aux bibliothèques[214]. La bibliothèque départementale de Seine-et-Marne joue un rôle essentiel dans l'accompagnement des bibliothécaires vis-à-vis des langues du monde en les formant.

---

[210] Entretien **E6**, réalisé le 24 mai 2026.

[211] DAUDIN, Lucie (dir.), 2017. *Accueillir des publics migrants et immigrés. Interculturalité en bibliothèque*. Villeurbanne : Presses de l'enssib. DOI 10.4000/books.pressesenssib.7527

[212] SAHHARI, Khulud, 2023. *op.cit*.

[213] Entretien **E2**, réalisé le 28 avril 2026.

[214] Entretien **E1**, réalisé le 17 avril 2026.

Droits d'auteur réservés.

(cc) BY-NC-ND

Les formations de la BPI et de la BnF sont régulièrement mentionnées par les bibliothécaires interrogés. L'une des plus récentes par la BnF est un stage ayant eu lieu en juin 2026 qui porte l'intitulé « Langues du monde en bibliothèque jeunesse : quelle offre, quelle médiation ? » Ce stage sur plusieurs jours part du constat qu'un enfant sur 4 pratique une langue familiale autre que le français en France[215]. Les intervenants ont abordé la place des langues du monde en bibliothèques et comment elles prennent en compte les enjeux interculturels. Le stage se compose d'exposés, d'ateliers et de rencontres avec des professionnels. Les objectifs étaient de savoir à quelles productions éditoriales s'adresser, d'échanger entre professionnels et de réfléchir aux différentes pratiques ainsi que de partager des ressources utiles. Dans le programme, la majorité des intitulés peuvent être rattachés aux cultures maghrébines. L'intervention « Animer un fonds de livres en différentes langues en bibliothèque publique », proposée par Enrica Menarbin, bibliothécaire à Bologne, permet d'apporter des pistes pour mettre en valeur ces collections à travers des actions de médiation adaptées. Celle consacrée aux outils pour choisir les livres en différentes langues, animée par Hasmig Chahinian, est utile pour améliorer la politique documentaire et sélectionner des ouvrages répondant aux besoins des publics concernés. L'intervention « Des livres pour tous : activités en langues du monde », présentée par Eva Devos, offre des exemples d'animations favorisant l'inclusion linguistique et culturelle, tandis que la session « Lire dans les langues familiales avec les enfants et les familles », animée par Aline Delubriat, met en lumière l'importance de valoriser les langues d'origine dans les actions de médiation. Enfin, l'intervention « Faire vivre le livre jeunesse arabe en librairie », proposée par Nathalie Sfeir, présente un intérêt spécifique pour la valorisation de la littérature jeunesse en langues arabes. Ses recommandations permettent d'identifier des pratiques susceptibles d'être transposées en bibliothèque et concerne directement la langue arabe. Ces interventions aident les bibliothécaires pour plusieurs étapes du travail autour des collections multilingues. Nous avons repéré également la journée professionnelle organisée par la BnF et le Centre national de la littérature pour la jeunesse en octobre 2024 intitulée « Vers des médiathèques interculturelles : les langues familiales, une chance pour la littérature jeunesse ! » Cette journée professionnelle a éclairé les bibliothécaires sur le rôle des bibliothèques dans la valorisation de la richesse linguistique et la manière dont la littérature jeunesse reflète le multilinguisme[216]. Nous pouvons remarquer que les offres de formations et de journées professionnelles liées au multilinguisme sont majoritairement orientées vers le jeune public. Ce sont les offres les plus développées dans les bibliothèques municipales en France.

L'association D'une Langue à l'Autre (Dulala) est un acteur essentiel pour la formation des bibliothécaires. Leurs outils et formations sont mentionnés systématiquement lors des entretiens, aussi bien par les bibliothécaires français que italiens. Dulala est une association créée en 2009 visant à accompagner les professionnels et les parents pour favoriser le maintien des langues maternelles chez

[215] CNLJ, 2026. *Langues du monde en bibliothèque jeunesse : quelle offre, quelle médiation ?* [en ligne]. [Consulté le 22 août 2026]. Disponible à l'adresse: https://cnlj.bnf.fr/fr/page-evenement/langues-du-monde-en-biblioth-que-jeunesse-quelle-offre-quelle-m-diation-3

[216] CNLJ, 2024. *Vers des médiathèques interculturelles : les langues familiales, une chance pour la littérature jeunesse !* [vidéo en ligne]. Journée professionnelle. Paris : Bibliothèque nationale de France, 17 octobre 2024. [consulté le 1er août 2026]. Disponible à l'adresse : https://cnlj.bnf.fr/fr/page-editorial/vers-des-m-diath-ques-interculturelles-les-langues-familiales-une-chance-pour-la-litt

Droits d'auteur réservés.
(cc) BY-NC-ND

les enfants[217]. Ils portent un intérêt particulier pour le plurilinguisme et l'inclusion. Leurs actions se déploient dans trois axes principaux : créer des ressources pour l'éducation multilingue et multiculturelle, accompagner et former les professionnels, capitaliser et disséminer pour mesurer l'impact des actions et diffuser les bonnes pratiques. Leurs formations visent à questionner les représentations des différentes langues. Ils mettent à disposition un panel d'outils intéressants que les bibliothécaires peuvent s'approprier ainsi que des formations[218]. Les formations sont reconnues par l'agrément national de l'Education nationale et possèdent la certification Qualiopi. Celles-ci répondent notamment à un problème de taille pour les bibliothécaires : animer et valoriser des documents lorsqu'ils ne parlent pas la langue concernée. Parmi leurs formations destinées aux professionnels, plusieurs sont intéressantes dans le cas des collections liées au Maghreb. Tout d'abord la formation *Glottophobie et discriminations liées à l'origine* culturelle aide à déconstruire les biais et à mener une réflexion sur la place particulière de certaines langues. La formation *Des histoires et des langues : comment faire vivre un fonds multilingue* est complète et destinée aux professionnels du livre. Elle dure une journée et aide à identifier les enjeux de la prise en compte des autres langues et à animer un fonds multilingue.

La formation de l'ensemble des bibliothécaires peut être chronophage et difficile à mettre en œuvre. Une solution envisageable serait de désigner un bibliothécaire référent ou de créer un poste dédié aux collections en langues du monde. Certains postes en France se rapprochent déjà de ce modèle. On trouve par exemple un poste de responsable du secteur allophone ou des professionnels chargés des actions linguistiques, de la lutte contre l'illettrisme ou de la politique d'accessibilité. Désigner des personnes ressources permet de concentrer les compétences liées aux langues du monde et d'identifier un interlocuteur au sein de l'établissement.

Une fois que les bibliothécaires acquièrent une collection de qualité et dépassent les difficultés rencontrées, il reste tout de même à aborder un point essentiel : l'appropriation des collections. Les préconisations suivantes peuvent aider à les rendre plus visibles et à favoriser l'emprunt.

4. FAVORISER L'APPROPRIATION DES COLLECTIONS

4.1 Signaler les collections liées au Maghreb

« S'il est un rôle essentiel à jouer pour les bibliothèques, c'est donc celui de donner accès au public étranger à des livres écrits ou traduits dans leur langue première, mais aussi plus largement de rendre ces langues visibles à tous, migrants ou non.[219] »

Pour que les collections puissent être utilisées, il faut les signaler et les mettre en avant. La visibilité accordée aux collections liées aux autres pays et langues

[217] Dulala, 2026. *L'association* [en ligne]. [Consulté le 22 août 2026]. Disponible à l'adresse: https://dulala.fr/lassociation/

[218] Dulala, 2026. *Formations de professionnel.le.s* [en ligne]. [Consulté le 22 août 2026]. https://dulala.fr/formations-de-professionnel-le-s/

[219] FILHON, Alexandra, 2017. *op.cit*

Droits d'auteur réservés.
(cc) BY-NC-ND

reflète le statut que la bibliothèque accorde aux différentes langues et cultures[220]. Les bibliothécaires doivent rendre visible les documents, signaler les collections et prévoir des documents de communication dans les langues concernées afin de donner une place et de la visibilité aux documents. L'association Italienne de Bibliothèques (AIB) reconnaît l'importance de communiquer autour des offres multiculturelles. Cette association tente dès 2001 de coordonner les bibliothèques de lecture publique à vocation multiculturelle pour renforcer le développement de ces services. Les membres regroupent dans un texte les principes et devoirs fondamentaux des bibliothèques. Dans cette liste, ils recommandent de prévoir des outils d'information et de communication pour bien orienter les usagers qui appartiennent à différentes langues et cultures. Cela sous-entend en partie l'usage de communication multilingue. Ce type de communication peut se faire aussi bien en ligne que physiquement dans la bibliothèque.

Pour mettre en avant ces collections, il est intéressant de dédier un onglet sur le site de la bibliothèque. Nous pouvons prendre pour modèle le site des bibliothèques de Rome. Celui-ci comporte un onglet visible appelé « Roma multietnica »[221]. Le réseau de bibliothèques romaines possède un service interculturel dédié. L'onglet explique que les bibliothèques cherchent à promouvoir entre autres la lecture en langues maternelles pour les migrants et les générations suivantes. Il est expliqué que les bibliothèques mettent à disposition des documents pour adultes et enfants en différentes langues, dont l'arabe ainsi que des manuels et des dictionnaires pour apprendre à la fois l'italien et d'autres langues. Ils proposent également des cours d'introduction à différentes langues et cultures dont l'arabe. Cet onglet sert donc à présenter tout ce qui est en lien avec l'échange de cultures et de langues, donnant plus de visibilité et d'importance à ces services. Inclure un onglet dédié aux collections qui favorisent l'interculturalité est une manière simple de les rendre plus visibles.

Afin d'augmenter la visibilité de ces collections, les bibliothèques peuvent proposer une présentation de leurs services dans la langue visée, ici, l'arabe. En mettant à disposition des dispositifs multilingues, les publics concernés repèrent rapidement l'information et peuvent y accéder dans leur langue maternelle. C'est utile pour les publics allophones. La Bibliothèque Municipale Internationale de Grenoble présente ses services en 6 langues : allemand, anglais, arabe, espagnol, italien et portugais[222]. Les usagers ont traduit eux-mêmes cette présentation. Cette présentation peut aussi être faite sur papier. Ce support physique présente l'avantage d'être disposé dans et en dehors de la bibliothèque et les usagers potentiels peuvent aussi les ramener chez eux. La bibliothèque municipale de Lyon met à disposition dès l'entrée des brochures sur la bibliothèque dans différentes langues, dont l'arabe. La signalétique et communication en langue arabe est facilitée par la base de données *Multilingual Glossary for Today's Library Users* créée par l'American Library Association (ALA)[223]. Il s'agit d'un outil destiné aux bibliothécaires. C'est une base de données qui regroupe le vocabulaire couramment utilisé en bibliothèque, traduit

[220] FILHON, Alexandra, 2017. *op.cit.*

[221] Biblioteche di Roma, 2026. *Intercultura* [en ligne]. [Consulté le 20 août 2026]. Disponible à l'adresse: https://www.bibliotechediroma.it/opac/article/intercultura/card-intercultura

[222] Bibliothèque municipale de Grenoble, 2026. *La bibliothèque municipale internationale en 6 langues* [en ligne]. [Consulté le 23 août 2026]. Disponible à l'adresse: https://bm-grenoble.fr/~~/default/la-bibliotheque-municipale-en-6-langues.aspx

[223] ACRL, 2018. *Multilingual Glossary for Today's Library* [en ligne]. [Consulté le 22 août 2026]. Disponible à l'adresse: https://acrl.ala.org/IS/instruction-tools-resources-2/pedagogy/multilingual-glossary-for-todays-library-users/

Droits d'auteur réservés.
(cc) BY-NC-ND

dans un même tableau en 8 langues dont l'arabe littéraire et le français. On y trouve des mots comme livre, bibliographie, catalogue, circulation, accès à distance… Présenter les services de la bibliothèque en arabe ne suffit pas, il faut aussi mentionner la présence des collections multilingues et multiculturelles afin d'augmenter leur visibilité auprès des publics cibles.

La signalétique en arabe est également une piste pour mettre en avant les collections liées au Maghreb. On entend par signalétique l'ensemble des indications visuelles présentes dans la bibliothèque qui permettent aux usagers de s'orienter dans l'espace, d'identifier les différentes sections et documents. D'après nos observations, les collections en langues arabes doivent être rassemblées au même endroit. Nous préconisons la méthode italienne : dans la plupart des bibliothèques italiennes étudiées, les livres en langues sont placés dès l'entrée de la bibliothèque pour que tout le monde puisse les voir. Il serait intéressant de valoriser la collection en arabe grâce à une signalétique en français et en arabe. La différence de système d'écriture attire l'œil et rend visible auprès de tous des collections qui sont aussi pertinentes pour les personnes ayant un lien avec le Maghreb que pour les usagers issus de la culture majoritaire. Il serait pertinent de faire une signalétique bilingue dans la bibliothèque en arabe et en français pour renforcer la visibilité et l'aspect inclusif. Il ne s'agit pas d'imposer cela dans toutes les bibliothèques ni de favoriser uniquement la langue arabe au détriment des autres langues. Il faudrait uniquement mettre ce dispositif en place dans celles présentant une communauté maghrébine importante afin d'adapter la bibliothèque au territoire et aux réalités linguistiques. La bibliothèque Primo Levi à Turin est située dans un quartier majoritairement habité par des personnes maghrébines et d'origine maghrébine. Elle est équipée dès l'entrée de panneaux en arabe : un de bienvenue et un qui signale la bibliothèque. Ces simples panneaux participent à l'hospitalité et l'ouverture en bibliothèque. Les noms des collections et des sections peuvent aussi être indiqués en arabe. Plusieurs bibliothèques d'Indre-et-Loire ont déjà signalé leur collection en arabe en caractères arabes. D'autres bibliothécaires nous ont expliqué en entretien vouloir développer une signalétique multilingue au sein de la bibliothèque. Les étiquettes sur les livres, souvent négligées font partie de la signalétique d'identification[224]. On peut envisager de compléter les cotes des livres en arabe par le nom de l'auteur en caractères arabes. En général, les bibliothécaires indiquent déjà la langue grâce à un changement de couleur d'étiquette ou la mention « ARA » ou « VO » mais l'écriture en caractères arabes est davantage visible et précise.

4.2 Valoriser les collections hors les murs

Valoriser les collections hors les murs permet d'amener les collections vers le public cible. C'est l'une des recommandations formulées par l'IFLA concernant les bibliothèques multiculturelles[225]. Il est préconisé d'aller vers les « communautés » concernées en étendant l'action de la bibliothèque au-delà de ses murs. Il est nécessaire de sortir de l'enceinte de la bibliothèque et de rencontrer le public visé pour que le fonds puisse vivre. Cette pratique augmente la visibilité des offres

[224] ETCHES, Amanda et SCHMIDT, Aaron, 2016. « Chapitre 6. Signalétique et orientation ». Dans : *Utile, utilisable, désirable*. Villeurbanne : Presses de l'enssib. DOI 10.4000/books.pressesenssib.1552

[225] IFLA, 2009, *op.cit.*

Droits d'auteur réservés.
(cc) BY-NC-ND

documentaires en lien avec le Maghreb auprès de personnes susceptibles d'être intéressées et peut par la suite favoriser l'augmentation des emprunts. Aller vers le public cible favorise l'inclusion et l'interculturalité. Il faudrait aller vers un modèle de bibliothèque *presidio*[226] défini par d'Antonio et Felici. Ce terme désigne les bibliothèques qui bénéficient du soutien des collectivités locales et qui participent à l'animation des espaces urbains.

Des dispositifs simples comme les valises multilingues peuvent être mises en place. Il s'agit de valises remplies de livres en différentes langues qui seront ensuite emmenées dans les écoles primaires et les collèges. Les enfants peuvent ainsi identifier la bibliothèque et voir qu'il y a des livres dans d'autres langues. C'est une solution simple et peu coûteuse déjà testée en France et en Italie. La collaboration avec les écoles permet d'atteindre un public varié et de les informer sur les services des bibliothèques. Co-concevoir des initiatives avec les enseignants aide les bibliothèques à atteindre des enfants de différentes origines pour lesquelles les bibliothèques sont parfois moins accessibles.

En Italie, le projet national *Nati per leggere* (Né pour lire) illustre ce que pourrait être une démarche structurée à l'échelle nationale[227]. Il s'agit d'une démarche de diffusion de la lecture auprès des tout-petits. Dans ce cadre sont mis aussi en avant les langues du monde présentes sur le territoire (albanais, arabe, chinois, français, anglais, roumain et espagnol). C'est un projet qui se nomme *Mamma Lingua* (langue maternelle) qui donne l'opportunité aux enfants d'origine étrangère d'entendre leur langue être valorisée et aux enfants italiens de découvrir d'autres langues[228]. Ce projet est soutenu par les bibliothèques qui y participent dans toute l'Italie en promouvant ces livres hors les murs dans les écoles maternelles. Il serait intéressant de mettre en place des dispositifs similaires en France pour valoriser les différentes langues du territoire.

Une bibliothécaire italienne nous donne une autre piste pour promouvoir hors les murs. Elle aimerait emmener les livres en langues arabes grâce aux valises multilingues dans des parcs, quartiers avec forte présence maghrébines pour se faire connaître du public[229]. Ces dispositifs peuvent s'accompagner de lectures à voix haute.

La bibliothèque peut également se déplacer dans la rue et dans les quartiers lors d'évènements. Un bibliothécaire de Bologne explique que la bibliothèque a été invitée par la communauté musulmane du quartier à promouvoir leurs livres lors d'une fête publique de rue pour fêter la fin du Ramadan[230]. Une autre bibliothécaire française explique que la bibliothèque a participé aussi à une fête de quartier mettant en avant la musique algérienne[231]. Dans ce cadre, la bibliothèque a créé une table thématique pour faire écho ainsi qu'une bibliographie liée au raï (musique algérienne populaire). Nouer des liens étroits avec le territoire local est une bonne stratégie pour faire vivre les collections. L'interculturalité se construit à plusieurs

---

[226] D'ANTONIO, Anna Lisa et FELICI, Sara, 2025. *op.cit.*

[227] Nati per leggere 2026. *Home* [en ligne]. [Consulté le 22 août 2026]. Disponible à l'adresse: https://www.natiperleggere.it/index.html

[228] Mamma lingua, 2026. *Home* [en ligne]. [Consulté le 22 août 2026]. Disponible à l'adresse : https://www.mammalingua.it/

[229] Entretien **I3**, réalisé le 4 mai 2026.

[230] Entretien **I7**, réalisé le 28 mai 2026..

[231] Entretien **E5**, réalisé le 7 mai 2026.

Droits d'auteur réservés.

dans différents espaces. Ces fêtes et projets ces moments rassemblent naturellement les publics maghrébins et constituent des occasions idéales pour présenter les collections et créer un contact avec la bibliothèque. En Seine-Saint-Denis, le réseau de bibliothèques a pu s'appuyer sur un dispositif départemental pour mieux connaître et toucher les publics plurilingues de son territoire[232]. Il s'agit des résidences Babel, c'est un projet du département qui soutient des projets artistiques sur les thèmes des identités multiples et de l'hybridation des langues et des cultures. Grâce à la collaboration avec les résidences Babel les bibliothèques du réseau ont pu organiser des temps d'échanges et d'ateliers avec le public cible. Les bibliothécaires peuvent alors entrer directement en contact avec des habitants divers qui ne fréquentent pas toujours la bibliothèque. La bibliothécaire interrogée mentionne ainsi la participation du réseau à ce dispositif. Les bibliothécaires ont mis en place des micros-trottoirs et des ateliers avec des lycéens, interrogé les participants sur les langues parlées chez eux et abordé la question de l'identité multiple et de la transmission ou non transmission des langues familiales. Ces démarches participatives ancrées dans le territoire participent à faire connaître les collections auprès des publics concernés et permettent d'être dans l'échange avec les usagers potentiels.

Ces actions hors les murs peuvent également prendre la forme de lectures en plein air ou de festivals de contes valorisant la langue orale. Plusieurs bibliothécaires interrogés soulignent que les parents apprécient de participer à ces lectures et se portent volontaires pour lire à voix haute. En Italie, pour les parents qui parlent l'arabe dialectal mais ne maîtrisent pas la graphie, certaines bibliothèques ont ajouté une translittération sur les livres pour enfants, leur permettant de lire à voix haute sans maîtriser l'écriture arabe. Pour que ces initiatives dépassent le stade ponctuel, il est conseillé de les inscrire dans des projets portés par la ville ou le département, afin qu'elles touchent un public plus large et s'inscrivent dans la durée

4.3 Promouvoir les collections à travers la médiation culturelle

Bien que notre étude porte sur l'offre documentaire, il est primordial d'aborder la valorisation dans les préconisations. Les activités plurilingues mettent en avant indirectement les collections. Les initiatives qui mettent en avant d'autres langues et cultures participent à la démocratisation des autres langues dans l'espace public et peuvent avec le temps dépasser les freins institutionnels français.

Plusieurs bibliothécaires indiquent que les actions de valorisation des collections liées au Maghreb qu'ils mettent en place restent assez ponctuelles. Pourtant, ces collections peuvent être valorisées de la même manière que les autres collections de la bibliothèque. La promotion des collections liées au Maghreb central peut se faire simplement grâce à la médiation documentaire. La mise en place de tables thématiques consacrées à un pays du Maghreb central ou une thématique liée à l'interculturalité permet de faire dialoguer les documents entre eux tout en renforçant leur visibilité auprès de l'ensemble des usagers. Comme pour tout autre livre, les bibliothèques peuvent organiser des rencontres avec des auteurs ou des artistes maghrébins ou maghrébins d'origine.

Les projections de films sont un point d'entrée accessible pour mettre en valeur les films réalisés par des réalisateurs tunisiens, algériens ou marocains. Cette

[232] Entretien **E6**, réalisé le 24 mai 2026.

Droits d'auteur réservés.
(cc) BY-NC-ND

pratique est déjà mise en œuvre dans quelques bibliothèques. Les projections peuvent être accompagnées d'un temps d'échange ou de débat pour favoriser l'échange entre les spectateurs. Elles peuvent également être l'occasion de présenter une sélection de documents en lien avec le film, son réalisateur ou la thématique abordée.

Les documents liés à la musique du Maghreb peuvent être valorisés grâce à des sélections de CD, la mise à disposition de livrets avec la traduction des paroles de musiques[233] ou encore l'organisation de concerts[234].

Les collections peuvent être valorisées indirectement grâce à des ateliers de calligraphie arabe. Ces ateliers comportent l'avantage d'être accessibles à tout le monde, même sans savoir lire ou écrire l'arabe. Ils peuvent donner envie de se renseigner sur le sujet et favoriser l'emprunt de documents pratiques sur la calligraphie ou de littératures arabes.

Les ateliers d'écriture en langues arabes comme ceux organisés à la Médiathèque du Bachut à Lyon[235] sont aussi une manière de faire venir des usagers en bibliothèque. Ils peuvent être initiateurs de discussions autour de la littérature maghrébine.

Les différentes langues peuvent être valorisées et mises en avant grâce à des cafés des langues organisés à la bibliothèque. Deux bibliothécaires interrogés ont mis en place cette pratique[236]. Ce sont des moments d'échanges dans d'autres langues, dont l'arabe. Les discussions se font en petits groupes et peuvent être encadrées par des thèmes spécifiques qui favorisent l'échange interculturel comme le pays d'origine, les traditions ou encore la cuisine. A Bologne, la bibliothèque organise chaque semaine un atelier appelé « Scioglilingua[237] » qui signifie « virelangue ». Les usagers peuvent réserver un créneau horaire de 45 minutes pour discuter avec une personne qui a une autre langue maternelle que l'italien. Ce format est plus individuel et constitue un échange privilégié. Ces projets peuvent être facilités par des partenariats avec des associations qui encadrent ces évènements.

Les professionnels lors de l'atelier sur les auteurs arabes dans les bibliothèques de la région Rhône-Alpes insistent sur l'importance des animations de lectures à voix haute en langues originales[238]. Ils expliquent que la sonorité est importante et qu'il est toujours possible de faire la traduction après. Ce format fonctionne pour les enfants et les adultes. Il peut prendre plusieurs formes.

Les lectures d'histoires pour enfants peuvent s'inscrire dans le cadre de festival comme ça a été le cas dans la bibliothèque interrogée en Côte-d'Or[239]. La lecture a été faite par une association de conteurs professionnels. Cette expérience montre encore une fois l'importance des partenariats entre la bibliothèque et les associations ainsi que l'inscription des évènements dans le cadre de festival. L'intervention de

---

[233] Entretien **E5**, réalisé le 7 mai 2026.

[234] Entretien **E6**, réalisé le 24 mai 2026.

[235] BM Lyon, 2026. *Atelier d'écriture en langue(s) arabe(s)*[en ligne]. [Consulté le 22 août 2026]. Disponible à l'adresse: https://www.bm-lyon.fr/les-rendez-vous-des-bibliotheques-municipales-de-lyon/#/animation/3660/date/9045

[236] Entretien **E2** et **I7**.

[237] Entretien **I7**, réalisé le 28 mai 2026.

[238] TRANSEUROPÉENNES et MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION – DREST, 2010. *op.cit.*

[239] Entretien **E4** réalisé le 2 mai 2026.

Droits d'auteur réservés.

personnes extérieures permet d'entendre des histoires dans la langue originale sans que les bibliothécaires aient à la parler.

La bibliothèque de Prato propose des lectures alternées en différentes langues. Selon la bibliothécaire, les enfants sont enthousiastes de découvrir une autre langue ou d'entendre leur langue maternelle, cette activité crée une vraie complicité entre les enfants[240]. Le concept est simple : le bibliothécaire lit une première phrase en italien et une autre personne lit en arabe. L'autre personne peut être un bibliothécaire ou parent ou même un enfant capable de traduire des phrases simples dans sa langue maternelle. La bibliothécaire rapproche cette pratique au translinguisme qui consiste à mobiliser plusieurs langues au sein d'une même activité. Selon elle, cette méthode de lecture expose les enfants à des langues et des sonorités différentes et les prédispose de manière positive à l'autre et à la diversité[241].

La lecture participative est aussi une pratique courante appréciée. Une grande partie des bibliothécaires interrogés s'accordent pour dire que les parents proposent eux même de faire des lectures en arabe. Un « cercle vertueux » se crée, beaucoup veulent participer et la communication se fait de « bouche-à-oreilles. »

L'intégration de la phonétique est également une piste. La bibliothèque en Indre-et-Loire propose des comptines écrites en phonétique afin que tout le monde soit capable de les lire ou les chanter même lorsqu'il ne connaît pas la langue. Lorsque la bibliothèque de Bologne organise des lectures à voix haute en arabe avec les parents, ils prennent soin de translittérer les livres pour enfants. Les bibliothécaires ont imprimé la translittération sur du papier adhésif et l'ont collée sur les albums jeunesse utilisés lors de l'activité. Suite aux demandes des usagers, ils prennent en compte le fait que certains parents issus de deuxième ou troisième génération ne lisent pas l'arabe et ont besoin de la translittération pour pouvoir raconter les histoires[242].

Les histoires peuvent être racontées grâce à des outils comme les kamishibaïs plurilingues proposés par Dulala[243]. Ils constituent un outil pour valoriser les collections. Le kamishibaï est une technique de narration japonaise. La personne qui raconte l'histoire a à disposition des planches cartonnées illustrées avec au dos le texte. Il peut alors faire défiler les illustrations devant les enfants tout en ayant accès au texte. Les images facilitent la compréhension même si l'histoire est racontée en plusieurs langues. Certaines éditions de kamishibaïs comportent le texte en arabe et en français. D'autres mélangent directement les langues. On peut également citer l'exemple de la boîte à histoires. C'est un support de narration théâtralisée imaginé par Dulala qui permet de dire des contes dans différentes langues. L'association Dulala met à disposition des ressources pour permettre aux bibliothèques d'en fabriquer et d'apprendre à les utiliser[244]. C'est un concept destiné aux enfants qui permet de raconter des histoires autrement. La boîte à histoires est une boîte qui contient des objets faciles à se procurer. Les objets peuvent être fabriqués à la main facilement : il peut s'agir de pompons, de morceaux de tissu ou de matériaux naturels comme du bois. Il existe aussi des modèles à imprimer sur du papier plus épais. Ces

[240] Entretien **I5**, réalisé le 7 mai 2026.

[241] *Ibid.*

[242] Entretien **I3**, réalisé le 4 mai 2026.

[243] Dulala, 2026. *Kamishibaï plurilingue* [en ligne]. [Consulté le 22 août 2026]. Disponible à l'adresse: https://dulala.fr/kamishibais-plurilingues/

[244] Dulala, 2026. *La Boîte à histoires* [en ligne]. [Consulté le 22 août 2026]. Disponible à l'adresse: https://dulala.fr/la-boite-a-histoires/#

Droits d'auteur réservés.

objets servent à symboliser les personnages, les décors et les lieux de l'action. Le bibliothécaire raconte l'histoire à travers ce dispositif. Le caractère visuel permet de rendre l'histoire compréhensible par tous et favorise ainsi l'emploi d'autres langues que le français. Grâce aux boîtes à histoires, le bibliothécaire peut raconter l'histoire en arabe puis en français ou en français avec certains des mots clés en arabe. Les objets rendent l'histoire plus interactive, si le bibliothécaire ne parle pas arabe, les parents ou enfants peuvent indiquer le mot pour une histoire multilingue. Cette méthode permet de faire entendre la langue maternelle aux enfants arabophones et aux autres enfants d'entendre plusieurs langues tout en comprenant l'histoire. Les boîtes Dulala sont aussi bien utilisées en France qu'en Italie, ce format fonctionne bien.

La langue arabe peut être mise en avant dans le cadre d'activités ludiques comme les jeux de société intégrant plusieurs langues ou les escape games plurilingues développés par Dulala[245]. Les énigmes de ces escape games mobilisent plusieurs langues, dont l'arabe. Les participants doivent résoudre des énigmes en faisant appel à leurs connaissances de différentes langues. Il s'agit ici de valoriser plusieurs langues et d'échanger entre usagers. Ces activités rendent visibles autrement les langues dans l'espace de la bibliothèque tout en s'adressant à l'ensemble du public, qu'ils parlent ou non l'arabe. Ces jeux contribuent à démocratiser en partie la présence et l'usage de l'arabe. Ils font de l'arabe une langue présentée comme un support de découverte et d'échange.

Tous ces dispositifs évoqués participent à favoriser la représentation de la langue arabe et à rendre visibles les collections à travers des activités auxquelles tous peuvent se joindre.

.

[245] Dulala, 2026. *Jeux* [en ligne]. [Consulté le 22 août 2026]. Disponible à l'adresse :https://dulala.fr/jeux/

Droits d'auteur réservés.
(cc) BY-NC-ND

CONCLUSION

Nous avons ainsi abordé la place des collections liées aux langues et aux cultures du Maghreb dans les bibliothèques publiques françaises en essayant de répondre à notre questionnement : pourquoi, malgré l'importance démographique des personnes originaires du Maghreb et leurs descendants en France ainsi que les missions d'inclusion des bibliothèques municipales, l'offre documentaire en lien aux langues et cultures du Maghreb semble-t-elle limitée ? Notre démarche a consisté à identifier les enjeux liés à ces collections, à effectuer un état des lieux afin de mettre en évidence les obstacles auxquels sont confrontés les bibliothécaires dans le développement de ces collections puis à dégager des pistes permettant de mieux comprendre dans quelles conditions ces collections peuvent être mises en place et développées.

Nous pouvons affirmer que les collections liées aux langues et cultures du Maghreb répondent à une réalité démographique et linguistique en France. Ces collections soulèvent des enjeux de maintien de la culture d'origine et de construction de l'identité des migrants et descendants de migrants maghrébins. Pertinentes aussi bien pour le public visé que pour les usagers tout public, elles favorisent également une posture d'ouverture vers l'autre et d'interculturalité.

L'état des lieux a toutefois révélé un développement inégal de ces collections. Elles sont majoritairement tournées vers l'apprentissage mais certaines bibliothèques proposent des collections plus diversifiées en particulier pour les collections jeunesse. Ce développement est rendu possible grâce à des initiatives individuelles de bibliothécaires. On ne retrouve donc pas de modèle type de contenu ou d'organisation des collections. D'après notre étude, les usagers empruntent peu ces collections. S'il y a en effet un public intéressé, ce faible niveau d'emprunt semble davantage interroger la visibilité et l'adéquation de l'offre aux besoins des publics que l'intérêt porté à ces collections.

Les freins au développement identifiés permettent de comprendre en partie pourquoi l'offre documentaire est développée de manière inégale malgré la présence du public cible et les missions d'inclusion des bibliothèques. Nous avons rappelé qu'il faut prendre en compte le contexte historique de la France : le modèle républicain, l'importance donnée à la langue française et le rapport qu'entretient la France avec les pays du Maghreb central. En tant qu'institutions publiques, les bibliothèques s'inscrivent dans ce contexte historique et institutionnel qui peut, consciemment ou non, influencer les pratiques documentaires et constituer un frein au développement de ces collections.

Nous avons pu évoquer également des freins plus concrets liés aux difficultés techniques rencontrées par les professionnels : acquisition et catalogage difficiles pour les livres en langues arabes, manque de place et de budget ainsi qu'un public difficile à identifier.

Nous nous sommes ensuite intéressés aux préconisations et aux pistes d'actions pour développer ces collections. Nous avons pu les regrouper grâce aux solutions évoquées par les bibliothécaires français et aux pratiques inspirantes des

(cc) BY-NC-ND

bibliothèques italiennes. Nous avons tout d'abord insisté sur l'importance de prendre en compte le public principalement visé en l'identifiant et en l'impliquant dans la construction des collections. Nous avons aussi élaboré des hypothèses quant à l'évolution de leurs usages et besoins vis-à-vis de ces collections.

Les préconisations identifiées concernant la construction des collections consistent à les inscrire dans une politique documentaire dédiée afin d'en favoriser la qualité et d'inscrire son développement dans le temps. La politique documentaire aide à créer une collection plus diversifiée et adaptée. Nous avons insisté sur l'importance des échanges et de la collaboration entre bibliothécaires et autres professionnels qui sont parfois plus qualifiés concernant ces collections.

Les obstacles techniques et professionnels peuvent également être en partie surmontés grâce aux solutions évoquées pour le catalogage des documents en arabe et grâce à la formation des bibliothécaires, à la valorisation des compétences linguistiques présentes au sein des équipes.

Enfin, nous avons aussi remarqué que la simple présence de ces collections de qualité ne suffit pas à garantir leur utilisation. Un travail sur la signalétique, notamment multilingue et une médiation culturelle aussi bien dans la bibliothèque qu'hors les murs permet de rendre ces collections plus visibles et favorise l'utilisation des collections.

Ainsi, même si les collections liées aux langues et cultures du Maghreb sont aujourd'hui hétérogènes selon les établissements, leur développement ne semble plus limité à quelques régions spécifiques. Les initiatives observées dans différentes régions françaises témoignent d'un intérêt croissant pour ces collections. Le bilan de notre étude apparaît alors moins pessimiste que notre constat de départ. En s'intéressant aux collections liées au Maghreb en particulier et s'interrogeant sur les obstacles qui peuvent freiner le développement, cette recherche a permis de mettre en évidence plusieurs leviers d'actions. Le modèle italien constitue un exemple supplémentaire de ce qui peut être mis en place quand les bibliothèques portent une attention particulière aux échanges interculturels et à la reconnaissance de la diversité linguistique et culturelle du territoire. Les bibliothèques ont ainsi un rôle à jouer dans la reconnaissance des diversités linguistiques et culturelles, particulièrement celles du Maghreb, qui fait partie de l'histoire et de la réalité actuelle en France, et dans la mise en œuvre de leur mission d'inclusion à travers le développement de ces collections. L'émergence de ces initiatives en France et en Italie permet ainsi d'envisager une évolution progressive vers une meilleure prise en compte de la diversité linguistique et culturelle des territoires dans les bibliothèques françaises.

Droits d'auteur réservés.
(cc) BY-NC-ND

SOURCES

Entretiens réalisés auprès des bibliothécaires français

Code	Date	Type de structure	Département	Fonction
E1	17 avril 2026	Bibliothèque départementale	Seine-et-Marne (77)	Responsable du pôle « Langues du monde »
E2	28 avril 2026	Bibliothèque municipale	Indre-et-Loire (37)	Assistant de conservation-section Jeunesse
E3	29 avril 2026	Bibliothèque municipale	Puy-de-Dôme (63)	Responsable de la politique documentaire « Sciences, Loisirs, Société et Territoire »
E4	2 mai 2026	Bibliothèque municipale	Côte-d'Or (21)	Responsable des collections FLE
E5	7 mai 2026	Bibliothèque municipale	Côte-d'Or (21)	Responsable du secteur allophone
E6	24 mai 2026	Réseaux de médiathèques	Seine-Saint-Denis (93)	Chargée des actions linguistiques, lutte contre l'illettrisme et politique d'accessibilité

Entretiens réalisés auprès des bibliothécaires italiens

Code	Date	Ville	Région	Fonction
I1	23 avril 2026	Modène	Émilie-Romagne	Bibliothécaire
I2	24 avril 2026	Turin	Piémont	Directrice du service et réseau des bibliothèques municipales

(cc) BY-NC-ND

I3	4 mai 2026	Bologne	Émilie-Romagne	Responsable des collections en langues étrangères pour la jeunesse
I4	4 mai 2026	Palerme	Sicile	Bibliothécaire et chercheur à l'Université de Palerme
I5	7 mai 2026	Prato	Toscane	Responsable du pôle régional de documentation interculturelle
I6	8 mai 2026	Turin	Piémont	Responsable d'une bibliothèque de quartier
I7	28 mai 2026	Bologne	Émilie-Romagne	Responsable des bibliothèques de lecture publique et spécialisées

Bibliothèques observées :

Bibliothèque Municipale de Lyon Part-Dieu. Lyon. Visite effectuée le 3 février 2026.

Bibliothèque municipale de Tours. Tours. Visite effectuée le 10 février 2026.

Maison du Livre, de l'Image et du Son. Villeurbanne. Visite effectuée le 19 février 2026.

Médiathèque du Rize. Villeurbanne. Visite effectuée le 28 février 2026.

Biblioteca Primo Levi. Turin Visite effectuée le 8 mai 2026.

Congrès et journées professionnelles

ABF, 2026. *71e congrès | 17 - 19 juin 2026 | Rennes* [en ligne]. [Consulté le 22 août 2026]. Disponible à l'adresse: https://www.abf.asso.fr/2/232/1156/ABF/71e-congres-17-19-juin-2026-rennes

CNLJ, 2024. *Vers des médiathèques interculturelles : les langues familiales, une chance pour la littérature jeunesse !* [vidéo en ligne]. Journée professionnelle. Paris : Bibliothèque nationale de France, 17 octobre 2024. [consulté le 1er août 2026]. Disponible à l'adresse: https://cnlj.bnf.fr/fr/page-editorial/vers-des-m-diath-ques-interculturelles-les-langues-familiales-une-chance-pour-la-litt

Documents internes

Poldoc Langues étrangères, Juin 2021, 2021[PDF].

Droits d'auteur réservés.
(cc) BY-NC-ND

Données démographiques

INSEE, 2026. *L'essentiel sur... les immigrés et les étrangers* [en ligne]. Paris : Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE). 25 juin 2026. [consulté le 8 juillet 2026]. Disponible à l'adresse : https://www.insee.fr/fr/statistiques/3633212

INSEE, 2025. « Immigrés et descendants d'immigrés ». Dans : *France, portrait social. Édition 2025*. Collection Insee Références. Paris : Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE). 18 novembre 2025. [consulté le 8 juillet 2026]. Disponible à l'adresse : https://www.insee.fr/fr/statistiques/8612512?sommaire=8612596

Initiatives autours des langues

Dulala, 2026. *Formations de professionnel.le.s* [en ligne]. [Consulté le 22 août 2026]. https://dulala.fr/formations-de-professionnel-le-s/

Dulala, 2026. *L'association* [en ligne]. [Consulté le 22 août 2026]. Disponible à l'adresse: https://dulala.fr/lassociation/

Mamma lingua, 2026. *Home* [en ligne]. [Consulté le 22 août 2026]. Disponible à l'adresse : https://www.mammalingua.it/

Nati per leggere 2026. *Home* [en ligne]. [Consulté le 22 août 2026]. Disponible à l'adresse: https://www.natiperleggere.it/index.html

Librairies et maisons d'éditions

ABRAKADABRA, 2026. *Accueil* [en ligne]. [Consulté le 21 août 2026]. Disponible à l'adresse: https://www.abrakadabra.eu/

ACTES SUD, 2026, *Sindbad* [en ligne]. [Consulté le 21 août 2026]. Disponible à l'adresse: *https://actes-sud.fr/collections/sindbad*

LIBRAIRIE DU MONDE ARABE, 2026. *LIVRES BILINGUES ARABE-FRANCAIS* [en ligne]. [Consulté le 21 août 2026]. Disponible à l'adresse: https://mondearabe.fr/fr/39-livres-bilingues-arabe-francais

Rapports institutionnels

CERQUIGLINI, Bernard, 1999. *Les langues de la France : rapport au Ministre de l'Éducation Nationale, de la Recherche et de la Technologie, et à la Ministre de la Culture et de la Communication*. Paris : Institut national de la langue française (CNRS). Avril 1999.

Droits d'auteur réservés.

(cc) BY-NC-ND

MINISTÈRE DE LA CULTURE, 2026. *Rapport au Parlement sur la langue française*. Paris : Ministère de la Culture. Mars 2026.

Ressources utiles à l'acquisition

eurekoi, 2026. *Accueil* [en ligne]. [Consulté le 20 août 2026]. Disponible à l'adresse: https://www.eurekoi.org/accueil/

Le port a jauni, 2026. *Albums* [en ligne]. [Consulté le 20 août 2026]. Disponible à l'adresse: https://www.leportajauni.fr/2025/07/05/albums/

INSTITUT DU MONDE ARABE, 2026. *DIVA ARABES* [en ligne]. [Consulté le 20 août 2026]. Disponible à l'adresse: https://divas-arabes.imarabe.org/

INSTITUT DU MONDE ARABE, 2026. *Les bibliographies thématiques de la bibliothèque de l'IMA* [en ligne]. [Consulté le 20 août 2026]. Disponible à l'adresse: https://www.imarabe.org/fr/les-bibliographies-thematiques-bibliotheque-ima

INSTITUT DU MONDE ARABE, 2019. *Polars arabes : une sélection de la Bibliothèque de l'Institut du monde arabe – 29 Mars 2019* [PDF]. [Consulté le 20 août 2026]. Disponible à l'adresse:https://www.imarabe.org/sites/default/files/import_imarabe/files/documents/Biblio_Roman%20policier%20[1].pdf

INSTITUT DU MONDE ARABE, 2026. *Vous avez dit arabe ?*[en ligne]. [Consulté le 20 août 2026]. Disponible à l'adresse: https://vous-avez-dit-arabe.webdoc.imarabe.org/

Takam Tikou, 2024. *100 livres pour la jeunesse en arabe* [en ligne]. [Consulté le 23 juin 2026]. Disponible à l'adresse: https://takamtikou.bnf.fr/vie-du-livre/2017-03-24/100-livres-pour-la-jeunesse-en-arabe

Sites de bibliothèques

Biblioteche di Roma, 2026. *Intercultura* [en ligne]. [Consulté le 20 août 2026]. Disponible à l'adresse: https://www.bibliotechediroma.it/opac/article/intercultura/card-intercultura

Bibliothèque municipale de Dijon, 2026. *Accueil* [en ligne]. [Consulté le 23 août 2026]. Disponible à l'adresse: https://bm.dijon.fr/

Bibliothèque municipale de Grenoble, 2026. *La bibliothèque municipale internationale en 6 langues* [en ligne]. [Consulté le 23 août 2026]. Disponible à

Droits d'auteur réservés.

(cc) BY-NC-ND

l'adresse: https://bm-grenoble.fr/~~/default/la-bibliotheque-municipale-en-6-langues.aspx

Bibliothèque municipale de Lille, 2026. *Accueil* [en ligne]. [Consulté le 23 août 2026]. Disponible à l'adresse https://bm-lille.fr/

BIBLIOTHÈQUES DE MARSEILLE, 2026. *Accueil* [en ligne]. [Consulté le 23 août 2026]. Disponible à l'adresse: https://www.bmvr.marseille.fr/

BIBLIOTHÈQUES TOURS, 2026. *Accueil* [en ligne]. [Consulté le 23 août 2026]. Disponible à l'adresse: https://www.bm-tours.fr/

PARIS BIBLIOTHÈQUES, 2026. *Accueil* [en ligne]. [Consulté le 23 août 2026]. Disponible à l'adresse: https://bibliotheques.paris.fr/

Relire Bibliothèques en réseau , 2026. *Accueil* [en ligne]. [Consulté le 23 août 2026]. Disponible à l'adresse: https://www.portailrelire.fr/

Textes législatifs

ABF, 2022. *Mode d'emploi de la loi Robert sur les bibliothèques territoriales* [en ligne]. Association des Bibliothécaires de France. [consulté le 1er août 2026]. Disponible à l'adresse : https://www.abf.asso.fr/6/214/984/ABF/mode-d-emploi-de-la-loi-robert-sur-les-bibliotheques-territoriales

Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, 1978. [en ligne] [consulté le 20 août 2026]. Disponible à l'adresse : https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000886460

LOI n° 2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique (1), 2021. [en ligne] [consulté le 20 août 2026]. Disponible à l'adresse : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000044537514

ORGANISATION DES NATIONS UNIES, 1989. *Convention relative aux droits de l'enfant* [en ligne]. [consulté le 1er août 2026]. Disponible à l'adresse: https://www.unicef.fr/convention-droits-enfants/

Translittération et catalogage

ABRAKADABRA, 2026. *madha qal jadiy ?*[en ligne]. [Consulté le 21 août 2026]. Disponible à l'adresse: https://abrakadabra.eu/index.php?page=pProdFiche&id=62827

Bnf, 2026. *Transfert de notices en ligne* [en ligne]. [Consulté le 22 août 2026]. Disponible à l'adresse : https://www.bnf.fr/fr/transfert-de-notices-en-ligne

Droits d'auteur réservés.

(cc) BY-NC-ND

BnF Kicat, 2025. *Translittération de l'arabe* [en ligne]. [Consulté le 22 août 2026]. Disponible à l'adresse :

https://kitcat.bnf.fr/consignes-catalogage/translitteration-de-larabe

Valorisation

ACRL, 2018. *Multilingual Glossary for Today's Library* [en ligne]. [Consulté le 22 août 2026]. Disponible à l'adresse: https://acrl.ala.org/IS/instruction-tools-resources-2/pedagogy/multilingual-glossary-for-todays-library-users/

BM Lyon, 2026. *Atelier d'écriture en langue(s) arabe(s)* [en ligne]. [Consulté le 22 août 2026]. Disponible à l'adresse: https://www.bm-lyon.fr/les-rendez-vous-des-bibliotheques-municipales-de-lyon/#/animation/3660/date/9045

CNLJ, 2026. *Langues du monde en bibliothèque jeunesse : quelle offre, quelle médiation ?* [en ligne]. [Consulté le 22 août 2026]. Disponible à l'adresse: https://cnlj.bnf.fr/fr/page-evenement/langues-du-monde-en-biblioth-que-jeunesse-quelle-offre-quelle-m-diation-3

Dulala, 2026. *La Boîte à histoires* [en ligne]. [Consulté le 22 août 2026]. Disponible à l'adresse: https://dulala.fr/la-boite-a-histoires/#

Dulala, 2026. *Jeux* [en ligne]. [Consulté le 22 août 2026]. Disponible à l'adresse :https://dulala.fr/jeux/

Dulala, 2026. *Kamishibaï plurilingue* [en ligne]. [Consulté le 22 août 2026]. Disponible à l'adresse: https://dulala.fr/kamishibais-plurilingues/

Droits d'auteur réservés.

(cc) BY-NC-ND

BIBLIOGRAPHIE

Bibliothèques et langues étrangères :

BILLARD-NICHELE, Solenne, 2014. *Les ouvrages en langues étrangères pour la jeunesse dans les bibliothèques publiques françaises : quelle place, pour quels usages ?*. Mémoire d'étude. Villeurbanne : École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB).

BOUQUIN-KELLER, Hélène, 2003. « Les langues dites d'immigration dans les bibliothèques municipales françaises ». *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*. 2003, n° 5, p. 34-40. Disponible à l'adresse : https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2003-05-0034-004

CARME, Inès, 2023. *Quelle place pour les compétences en langues étrangères chez les professionnel.le.s des bibliothèques ?*. Mémoire d'étude : Diplôme de conservatrice de bibliothèque. Villeurbanne : École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB).

FRITZINGER, Anne-Catherine, 2007. « Un fonds de littératures étrangères en version originale à l'Alcazar ». *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*. 2007, n° 3, p. 58-61.

GIULIANI, Marion, 2017. « La diversité culturelle dans les médiathèques de Plaine Commune, une approche par les langues ». Dans : DAUDIN, Lucie (dir.). *Accueillir des publics migrants et immigrés. Interculturalité en bibliothèque*. Villeurbanne : Presses de l'enssib. DOI 10.4000/books.pressesenssib.7742

LHUILLIER, Marion, 2012. *Place et images des langues étrangères dans les bibliothèques municipales françaises : un cas pour les sciences de l'information*. Thèse de doctorat. Sciences de l'Information et de la Communication. Grenoble : Université de Grenoble.

LHUILLIER, Marion, 2012. « Come to the BMI ! Valoriser une collection multilingue ». Dans : VIDAL, Jean-Marc (dir.). *Faire connaître et valoriser sa bibliothèque*. Villeurbanne : Presses de l'enssib. DOI 10.4000/books.pressesenssib.616

RAMEL, Nathalie, 1993. « La constitution de fonds étrangers en bibliothèques publiques : l'exemple allemand ». *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*. 1993, n° 6, p. 28-34. ISSN 1292-8399. Disponible à l'adresse : https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1993-06-0028-003

(cc) BY-NC-ND

SVENBRO, Anna, 2011. « La formation des bibliothécaires en langues étrangères à l'heure de la mondialisation ». Dans : *4ème Symposium international "Le Livre, la Roumanie, l'Europe"*. Sinaïa, Roumanie : Bibliothèque métropolitaine de Bucarest, septembre 2011, p. 126-138.

TRANSEUROPÉENNES, BIBLIOTHÈQUE DE L'INSTITUT DU MONDE ARABE et MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION, 2009. *Bibliothèques et traduction : Quelle présence des auteurs arabes dans les bibliothèques françaises ?*. Compte rendu de séminaire. Paris : Bibliothèque de l'Institut du monde arabe, 7 novembre 2009.

TRANSEUROPÉENNES et MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION – DREST, 2010. *Bibliothèques et traductions : Quelle présence des auteurs arabes dans les bibliothèques de la région Rhône-Alpes ? Conclusions et compte rendu de l'atelier à la médiathèque du Bachut (BM Lyon, 8e)*. Compte rendu d'atelier. Paris : Bibliothèque de l'Institut du monde arabe, 23 septembre 2010.

Bibliothèques et immigrations :

ARLABOSSE, Suzanne et TABAH, Dominique, 2009. « Les services et l'action des bibliothèques en direction des populations immigrées et non francophones : l'exemple de la Seine-Saint-Denis ». *Bulletin des bibliothèques de France*. 2009, n° 2, p. 39-45. Disponible à l'adresse : http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2009-02-0039-006

CHATELLIER, Lisa, 2013. *Les bibliothèques publiques européennes face à l'immigration : regards croisés et perspectives*. Mémoire de master. Politique des Bibliothèques et de la Documentation. Villeurbanne : École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB).

DAUDIN, Lucie (dir.), 2017. *Accueillir des publics migrants et immigrés. Interculturalité en bibliothèque*. Villeurbanne : Presses de l'enssib. DOI 10.4000/books.pressesenssib.7527

GODONOU-DOSSOU, Nelly, 2002. *Accueil du public étranger en bibliothèque municipale : le cas de la bibliothèque municipale de Lyon*. Mémoire d'étude DCB : Conservateurs. Villeurbanne : École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB).

LACAZE, Rose-Marie, 1981. « Animation culturelle dans une bibliothèque pour enfants ». *Migrants formation*. Juin 1981, n° 45, p. 99-104.

LEPREVOST-GRANCHER, Lucie, 2013. *Travailler avec les communautés dans les bibliothèques françaises : pratiques, tabous, évolutions*. Mémoire d'étude.

Droits d'auteur réservés.

Villeurbanne : École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB).

MIRABAI, Lola, 2014. *Lecture publique et immigration(s), L'accueil des primo-arrivants dans les bibliothèques françaises*. Mémoire d'étude : Diplôme de conservateur de bibliothèque. Villeurbanne : École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB).

MONCEY, Aline, 2008. *L'accueil des populations migrantes à la Maison du Livre, de l'Image et du Son de Villeurbanne : une enquête sociologique des publics multilingues*. Mémoire de master. Gestion et traitement de l'information spécialisée. Villeurbanne : École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB).

PETIT, Michèle, 1997. « Bibliothèque et construction de soi ». Dans : *De la bibliothèque au droit de cité*. Paris : Éditions de la Bibliothèque publique d'information, p. 113-195. DOI 10.4000/books.bibpompidou.1917

SAHHARI, Khulud, 2023. *A public library as a 'third place' in a diverse society: the Arab community and public libraries in Sheffield - a case study*. Thèse de doctorat. Sheffield : University of Sheffield.

Bibliothèques et librairies

FRAPPIER, Désirée, 2008. « Bibliothèques et librairies : séquences et conséquences ». *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*. 2008, n° 2, p. 28-38. ISSN 1292-8399. Disponible à l'adresse : https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2008-02-0028-004

Bibliothèques italiennes multiculturelles

CECCARELLI, Alessia, 2003. « Nella mia biblioteca nessuno è straniero. Le biblioteche pubbliche italiane di fronte alla sfida multiculturale ». *Biblioteche oggi*. Septembre 2003, vol. 21, n° 7, p. 25-31.

CICCARELLO, Domenico, 2009. « Biblioteche e multiculturalità ». *Biblioteche oggi*. Mai 2009, n° 4, p. 25-30.

COGNIGNI, Cecilia, 2017. « Les services aux migrants dans les bibliothèques italiennes ». Dans : ANTONUTTI, Isabelle (dir.). *Migrations et bibliothèques*. Paris : Éditions du Cercle de la Librairie, p. 153-157. DOI 10.3917/elec.anto.2017.01.0153

CORAZZA, Laura, 2006. « I servizi interculturali delle biblioteche pubbliche: un'esigenza per la nuova realtà sociale italiana. ». *Ricerche di Pedagogia e Didattica. Journal of Theories and Research in Education*. Janvier 2006, vol. 1, n° 1. DOI 10.6092/issn.1970-2221/1467

Droits d'auteur réservés.

(cc) BY-NC-ND

D'ANTONIO, Anna Lisa et FELICI, Sara, 2025. « Promuovere l'inclusione dei cittadini di Paesi terzi in Europa attraverso le biblioteche pubbliche ». *Biblioteche oggi*. Mars 2025, vol. 43, n° 2, p. 10-21. ISSN 0392-8586.

MUCCINI, Flavia, 2011. « Libri arabi in biblioteca: le esperienze delle biblioteche di Roma e Torino con le comunità migranti. Suggerimenti, idee e buone pratiche ». *Biblioteca Vivente* [en ligne]. 19 janvier 2011. [consulté le 11 juillet 2026]. Disponible à l'adresse : https://bibliotecavivente.wordpress.com/2011/01/19/libri-arabi-in-biblioteca-le-esperienze-delle-biblioteche-di-roma-e-torino-con-le-comunita-migranti-suggerimenti-idee-e-buone-pratiche/

ONGINI, Vinicio, 2001. *Lo scaffale multiculturale*. Milan : Mondadori.

SABATTINI, Monica, 2006. « Può una biblioteca educare all'intercultura? ». *Pedagogia Sociale, Interculturale, della Cooperazione*. 2006, n° 1.

ZOTTI, Caterina (dir.), [s.d.]. « Dalla diversità all'incontro, dalla convivenza al dialogo. Le biblioteche multiculturali ». Polo Bibliotecario Agrario, Università degli Studi di Bari Aldo Moro [en ligne]. [consulté le 14 février 2026]. Disponible à l'adresse : http://angelovacca.it/interventi/in-evidenza/dalla-diversita-all-incontro-dalla-convivenza-al-dialogo-le-biblioteche-multiculturali

Catalogage et translittération

DU GRANDLAUNAY, René-Vincent, 2017. « AlKindi, un catalogue entièrement FRBRisé ». *Arabesques* [en ligne]. 2017, n° 87. [consulté le 31 juillet 2026]. Disponible à l'adresse : https://publications-prairial.fr/arabesques/index.php?id=400

HACHARD, Vincent, 2004. « Enjeux et défis d'un système de catalogage multilingue et multiécriture ». *Arabesques*. 2004, n° 35.

PERRIN, Emmanuelle, 2016. « Signifiants et signifié : la translittération de la langue arabe ». Dans : BARTHÉLEMY, Guy, CASAJUS, Dominique, LARZUL, Sylvette et VOLAIT, Mercedes (dir.). *L'Orientalisme après la Querelle. Sur les pas de François Pouillon*. Paris : Karthala. ISBN 978-2-8111-1709-2.

Immigration

INSEE, 2025. « Immigrés et descendants d'immigrés ». Dans : *France, portrait social. Édition 2025*. Collection Insee Références. Paris : Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE). 18 novembre 2025. [consulté le 8 juillet 2026]. Disponible à l'adresse : https://www.insee.fr/fr/statistiques/8612512?sommaire=8612596

Droits d'auteur réservés.

(cc) BY-NC-ND

INSEE, 2026. *L'essentiel sur... les immigrés et les étrangers* [en ligne]. Paris : Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE). 25 juin 2026. [consulté le 8 juillet 2026]. Disponible à l'adresse : https://www.insee.fr/fr/statistiques/3633212

SIMON, Amalini, 2025. « Langue maternelle et transmission familiale à l'adolescence, un défi ». *Dialogue*. 2025, n° 249, p. 31-47. DOI 10.3917/dia.249.0031

SIMON, Patrick et TIBERJ, Vincent, 2012. « Les registres de l'identité : les immigrés et leurs descendants face à l'identité nationale ». Dans : BEAUCHEMIN, Cris, HAMEL, Christelle et SIMON, Patrick (dir.). *Trajectoires et origines : enquête sur la diversité des populations en France*. Paris : INED Éditions, 2016, p. 531-558. DOI 10.4000/books.ined.676

VAN EECKHOUT, Laetitia, 2006. « Quelle intégration ? ». Dans : *L'Immigration*. Paris : Odile Jacob, p. 101-133.

Interculturalité, multiculturalité, diversité :

CNLJ, 2024. *Vers des médiathèques interculturelles : les langues familiales, une chance pour la littérature jeunesse !* [vidéo en ligne]. Journée professionnelle. Paris : Bibliothèque nationale de France, 17 octobre 2024. [consulté le 1er août 2026]. Disponible à l'adresse: https://cnlj.bnf.fr/fr/page-editorial/vers-des-m-diath-ques-interculturelles-les-langues-familiales-une-chance-pour-la-litt

CARRO-RÉHAULT, Antoine, 1998. « Les services de bibliothèque dans une société multiculturelle ». *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*. 1998, n° 1, p. 111-113. ISSN 1292-8399. Disponible à l'adresse : https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1998-01-0111-011

CFIBD, ENSSIB, BPI, 2023. *La bibliothèque à l'épreuve des diversités*. Journée d'étude. Villeurbanne : Enssib, 18 janvier 2023.

DOURY-BONNET, Juliette, 2003. « Pluralité culturelle et bibliothèques : publics, collections et services ». *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*. 2003, n° 5, p. 84-86. Disponible à l'adresse : https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2003-05-0084-004

HIÉGEL, Caroline, 2010. *Les bibliothèques publiques face à la diversité culturelle : Évaluer les besoins des populations multiculturelles*. Mémoire de master. Compétences documentaires avancées. Poitiers : Université de Poitiers.

IFLA, 2008. *Manifeste de l'IFLA sur la bibliothèque multiculturelle* [en ligne]. La Haye : IFLA. [consulté le 14 août 2026]. Disponible à l'adresse : https://www.ifla.org/wp-content/uploads/2019/05/assets/library-services-to-multicultural-populations/publications/multicultural-library-manifesto-fr.pdf

Droits d'auteur réservés.

(cc) BY-NC-ND

IFLA, 2009. *Les communautés multiculturelles : directives pour les bibliothèques*. 3e éd. La Haye : IFLA. [consulté le 10 juillet 2026]. Disponible à l'adresse : https://www.ifla.org/wp-content/uploads/2019/05/assets/library-services-to-multicultural-populations/publications/multicultural-communities-fr.pdf

LEPAN, Lila, 2021. *La bibliothèque multiculturelle : la diversité culturelle en lecture publique (GB ; France)*. Mémoire de master 1. Sciences de l'information et des bibliothèques. Angers : Université d'Angers.

POLDERMAN, Marie, 1997. « Section des services de bibliothèque pour un public multiculturel ». *Bulletin d'informations de l'Association des bibliothécaires français*. 4e trimestre 1997, n° 177, p. 65-66. Compte rendu du Séminaire de Aarhus (26-28 août 1997) : « Les services de bibliothèque dans une société multiculturelle ».

SALANOUVE, Florence, 2011. *Diversité culturelle en bibliothèques publiques : enjeux, impensés, perspectives*. Mémoire d'étude. Villeurbanne : École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB).

SIMON, Patrick, 2017. « France, société multiculturelle ». Dans : DAUDIN, Lucie (dir.). *Accueillir des publics migrants et immigrés. Interculturalité en bibliothèque*. Villeurbanne : Presses de l'enssib. DOI 10.4000/books.pressesenssib.7610

SINI, Adèle, 2010. « Quelle place pour l'islam dans les bibliothèques françaises ? ». *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*. 2010, n° 1, p. 51-53. Disponible à l'adresse : https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-01-0051-010

BEAUJEU, Mélodie, 2019. « Assimilation versus multiculturalisme, une opposition obsolète ». *Questions internationales*. 2019, n° 97, p. 34-36. DOI 10.3917/quin.097.0034

Langue française

JACQUET-PFAU, Christine, 2014. « "L'école pour tous" du XIXe siècle face à la diversité des usages : normes, pratiques et évolution ». Dans : ARGOD-DUTARD, Françoise (dir.). *Le français, une langue pour réussir*. Rennes : Presses universitaires de Rennes. DOI 10.4000/books.pur.65555

MINISTÈRE DE LA CULTURE, 2026. *Rapport au Parlement sur la langue française*. Paris : Ministère de la Culture. Mars 2026.

Lois et droits :

ABF, 2022. *Mode d'emploi de la loi Robert sur les bibliothèques territoriales* [en ligne]. Association des Bibliothécaires de France. [consulté le 1er août 2026]. Disponible à l'adresse:

Droits d'auteur réservés.

(cc) BY-NC-ND

https://www.abf.asso.fr/6/214/984/ABF/mode-d-emploi-de-la-loi-robert-sur-les-bibliotheques-territoriales

Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, 1978. [en ligne] [consulté le 20 août 2026]. Disponible à l'adresse : https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000886460

LOI n° 2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique (1), 2021. [en ligne] [consulté le 20 août 2026]. Disponible à l'adresse : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000044537514

MEYER-BISCH, Patrice, 2008. « Les droits culturels : Enfin sur le devant de la scène ? ». *L'Observatoire*. 2008, n° 33, p. 9-13. DOI 10.3917/lobs.033.0009

ORGANISATION DES NATIONS UNIES, 1989. *Convention relative aux droits de l'enfant* [en ligne]. [consulté le 1er août 2026]. Disponible à l'adresse: https://www.unicef.fr/convention-droits-enfants/

Maghreb et langues arabes

FILHON, Alexandra, 2009. « L'Afrique du Nord : un paysage linguistique pluriel ». Dans : *Langues d'ici et d'ailleurs*. Paris : INED Éditions. DOI 10.4000/books.ined.3277

JERAD, Nabiha, 1999. « Le plurilinguisme au Maghreb et ses effets en France : statuts et fonctions des langues ». Dans : *Le due sponde del Mediterraneo : l'immagine riflessa*. Trieste : EUT Edizioni Università di Trieste, p. 143-157.

KHELIL, Lamia, 2022. « Le tamazight, une langue, une culture. De l'oralité à l'écriture ». *Traduire*. 2022, n° 247, p. 49-58.

SOUSSI, Houssine, 2015. « Diglossie au Maroc : Inter-culturalité et Aménagement Linguistique ». Dans : BRUN-TRIGAUD, Guylaine (dir.). *Contacts, conflits et créations linguistiques*. Paris : Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques. DOI 10.4000/books.cths.1307

STORA, Benjamin, 2011. « Du Maghreb des États-nations au Maghreb des régions ». Dans : MOHSEN-FINAN, Khadija (dir.). *Le Maghreb dans les relations internationales*. Paris : CNRS Éditions. DOI 10.4000/books.editionscnrs.22707

Place de l'arabe en France

CAUBET, Dominique, 2003. « La reconnaissance de l'arabe 'dialectal' en France : un parcours sinueux ». Dans : LENTIN, J. et LONNET, A. (dir.). *Mélanges David Cohen, Études sur le langage, les langues, les dialectes, les littératures, offertes par*

Droits d'auteur réservés.

ses élèves, ses collègues, ses amis, présentées à l'occasion de son quatre-vingtième anniversaire. Paris : Maisonneuve et Larose, p. 135-148.

CAUBET, Dominique, 2004. « La "darja", langue de culture en France ». *Hommes & Migrations*. 2004, n° 1252, p. 34-44.

CERQUIGLINI, Bernard, 1999. *Les langues de la France : rapport au Ministre de l'Éducation Nationale, de la Recherche et de la Technologie, et à la Ministre de la Culture et de la Communication*. Paris : Institut national de la langue française (CNRS). Avril 1999.

ENNASIRI, Ali, 2022. « L'arabe maghrébin, une langue de France : sa transmission familiale et son enseignement ». *Recherches en didactique des langues et des cultures. Les cahiers de l'Acedle*. 2022, vol. 19, n° 2. DOI 10.4000/rdlc.11090

ENNASIRI, Ali, 2025. « L'enseignement de l'arabe en France : entre complexité et défis ». Dans : ZARI, Hicham (dir.). *Langue, langage et société en mutation : regards multi/interdisciplinaires*. Essaouira : École Supérieure de Technologie, Université Cadi Ayyad de Marrakech, p. 465-483. ISBN 978-9920-25-390-1.

FILHON, Alexandra, 2017. « Langues et politiques publiques : le paysage français ». Dans : DAUDIN, Lucie (dir.). *Accueillir des publics migrants et immigrés. Interculturalité en bibliothèque*. Villeurbanne : Presses de l'enssib. DOI 10.4000/books.pressesenssib.7619

FILHON, Alexandra et ZEGNANI, Sami, 2019. « Le français au cœur des politiques linguistiques familiales. Le cas des parents arabophones et berbérophones ». Dans : HAQUE, S. (dir.). *Politique linguistique familiale : Enjeux dynamiques de la transmission linguistique dans un contexte migratoire*. Munich : LINCOM GmbH, p. 123-134.

HAMMOUCHE, Abdelhafid, 2022. « De quelques usages de la langue arabe en France ». *Raison présente*. 2022, vol. 221, n° 1, p. 24-33. DOI 10.3917/rpre.221.0024

TALPIN, Julien, 2024. « "Communautarisme" ». Dans : BOUVET, Marlène et al. (dir.). *Catégoriser*. Lyon : ENS Éditions. DOI 10.4000/128qc

WAKIM, Nabil, 2020. *L'Arabe pour tous : Pourquoi ma langue est taboue en France*. Paris : Seuil.

Patrimoine littéraire, linguistique et culturel du Maghreb

BOUSTANI, Sobhi et GERMANOS, Marie-Aimée, 2016. *La Littérature arabe dialectale : Un patrimoine vivant*. Paris : Karthala.

Droits d'auteur réservés.

(cc) BY-NC-ND

DOURY-BONNET, Juliette, 2004. « Algérie, l'accès aux sources : mémoires éclatées, histoire en partage ». *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*. 2004, n° 2, p. 125-126. ISSN 1292-8399. Disponible à l'adresse : https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2004-02-0125-015

EL BOUWAB, Soumaya, 2019. « Les bibliothèques électroniques : un moyen de promotion de la langue et de la culture amazighes ». *Revue des Études Amazighes*. 2019, vol. 4, p. 109-124.

FERRARI, Anusca, 2004. « Le letterature magrebine nelle scelte dell'editoria italiana traduzioni e edizioni originali ». *Francofonia*. 2004, n° 46, p. 89-112.

VAUCELLE, Alain et YACINE, Tassadit, 2013. « Les humanités numériques et le projet de bibliothèque numérique franco-berbère ». *Îles d'Imesli*. 2013, n° 5, p. 197-213.

OULEM, Khedidja, 2025. « Vers la valorisation et la promotion du patrimoine culturel immatériel algérien à travers les bibliothèques ». *Arab International Journal of Knowledge Management*. 2025, vol. 4, n° 2, Part 2, p. 7.

OULD-BRAHAM, Ouahmi et HUDRISIER, Henri, 2002. « Le Berbère et les nouvelles technologies de l'information et de la communication ». *Études et Documents Berbères*. 2002, vol. 19-20, n° 1, p. 293-294. DOI 10.3917/edb.019.0293

Pratiques participatives

BRETON, Elise, 2015. « Penser les collections avec les usagers, les bibliothèques à l'heure de la co-construction ». *Arabesques* [en ligne]. 2015, n° 80. [consulté le 27 juillet 2026]. Disponible à l'adresse : https://publications-prairial.fr/arabesques/index.php?id=756

Signaler et organiser les collections

CALENGE, Bertrand (dir.), 2009. *Mettre en œuvre un plan de classement*. Villeurbanne : Presses de l'enssib. DOI 10.4000/books.pressesenssib.285

ETCHES, Amanda et SCHMIDT, Aaron, 2016. « Chapitre 6. Signalétique et orientation ». Dans : *Utile, utilisable, désirable*. Villeurbanne : Presses de l'enssib. DOI 10.4000/books.pressesenssib.1552

ROILAND, Muriel, 2025. « Identifier et signaler les manuscrits arabes conservés dans les bibliothèques publiques en France ». *Asian and African Studies*. 2025, vol. 34, n° 1.

Droits d'auteur réservés.
(cc) BY-NC-ND

Droits d'auteur réservés.

(cc) BY-NC-ND

ANNEXES

Table des annexes

ANNEXE 1 - GRILLLES D'ENTRETIENS..... 86
ANNEXE 2 - QUESTIONNAIRES..... 89
ANNEXE 3 - EXTRAITS DES REPONSEES AUX QUESTIONNAIRES..... 94

(cc) BY-NC-ND

ANNEXE 1 - GRILLLES D'ENTRETIENS

1. GRILLE D'ENTRETIEN BIBLIOTHECAIRES FRANÇAIS

1. Description de l'offre existante

- Quel type d'offres proposez-vous pour les publics liés aux cultures ou langues du Maghreb ? (collections, animations, partenariats, médiation…)
- Comment communiquez-vous autour de ces offres ? (valorisation, signalétique, réseaux sociaux, partenariats…)
- Comment sont-elles signalées ?
- Ces offres trouvent-elles leur public ?

2. Mise en place

- Comment sont nées ces offres dans votre établissement ? (initiative individuelle, demande des usagers, orientation politique, projet d'établissement…)
- Qu'est-ce qui a été le plus facile à mettre en place ?
- Qu'est-ce qui a été le plus difficile ?
- Comment ces offres sont-elles perçues en interne ? (équipe, direction, collectivité)

3. Politique documentaire et critères de sélection

- Avez-vous une politique documentaire formalisée pour ces services ?
- Comment choisissez-vous les documents ? (éditeurs, auteurs, libraires spécialisés, recommandations…) Comment choisir des documents d'une culture qui n'est pas forcément la nôtre ?
- Les publics concernés sont-ils impliqués dans le processus ? Si oui, comment ?
- La dimension « imaginaire » (littérature, création artistique) est-elle prise en compte, ou l'offre est-elle davantage orientée l'apprentissage du français ?
- La question de la langue arabe pose-t-elle des difficultés particulières ?(acquisition, catalogage, signalétique, diversité des dialectes…)
- Travaillez-vous avec des partenaires ou des personnes ressources ?

4. Obstacles

- Quels obstacles avez-vous rencontrés dans le développement de ces offres ? (moyens, compétences, temps, réception…)

(cc) BY-NC-ND

- Existe-t-il des réticences ou des craintes particulières autour de ce type d'actions ?

5. Solutions

- Malgré les difficultés évoquées, qu'est-ce qui vous a permis de maintenir ou développer ces offres ?
- Selon vous, quelles sont les conditions essentielles pour développer ce type d'offre de manière pertinente et pérenne ?
- Quels conseils donneriez-vous à une bibliothèque qui souhaiterait mettre en place ce type d'offre ?

- **GRILLE D'ENTRETIEN POUR LES BIBLIOTHEQUES SANS OFFRE DOCUMENTAIRE LIEE AU MAGHREB**

1. Offre actuelle

- Disposez-vous actuellement de documents portant sur le Maghreb, même de manière ponctuelle ou dispersée ?

2. Public

- Identifiez-vous des publics sur le territoire qui pourraient être intéressés par cette offre ?
- Avez-vous déjà eu des demandes explicites de ce genre de documents ?
- Quels obstacles rencontrez-vous pour mettre en place cette offre documentaire ? (tutelles, budget,…)

3. Mise en place éventuelle

- Avez-vous déjà envisagé de mettre en place une offre documentaire sur cette thématique ?
- Qu'est ce qui vous inciterait à mettre en place cette offre documentaire ?
- Par quoi commenceriez-vous ?

1. GRILLE D'ENTRETIENS BIBLIOTHECAIRES ITALIENS

1. Descrizione dell'offerta esistente

- Che tipo di offerte proponete per i pubblici legati alle culture o alle lingue del Maghreb? (collezioni, attività, partenariati, mediazione…)
- Come comunicate queste offerte?
- Queste offerte trovano il loro pubblico?

2. Messa in atto

- Come sono nate queste offerte nella vostra biblioteca ?
- Che cosa è stato più facile da realizzare?

Droits d'auteur réservés.
(cc) BY-NC-ND

- Che cosa è stato più difficile?
- Come sono percepite queste offerte?

3. Politica documentaria e criteri di selezione

- Avete una carta delle collezione formalizzata per questi servizi?
- Come scegliete i documenti?
- La questione della lingua araba presenta difficoltà particolari?

4. Ostacoli

- Quali ostacoli avete incontrato nello sviluppo di queste offerte?
- Ci sono resistenze o timori particolari rispetto a questo tipo di iniziative?

5. Soluzioni

- Nonostante le difficoltà menzionate, che cosa vi ha permesso di mantenere o sviluppare queste offerte?
- Secondo voi, quali sono le condizioni essenziali per sviluppare questo tipo di offerta in modo pertinente e sostenibile nel tempo?
- Quali consigli dareste a una biblioteca che desidera avviare questo tipo di offerta?

Droits d'auteur réservés.
(cc) BY-NC-ND

•

ANNEXE 2 - QUESTIONNAIRES

1. QUESTIONNAIRE AUPRES DES BIBLIOTHECAIRES FRANÇAIS

Langues et cultures du Maghreb dans les bibliothèques de lecture publique françaises

Ce questionnaire s'inscrit dans le cadre d'un mémoire de recherche portant sur la place accordée aux langues et cultures des pays du Maghreb dans les bibliothèques de lecture publique en France.

Il vise à dresser un état des lieux des offres existantes et à identifier les obstacles rencontrés par les établissements dans la mise en place ou le développement de ces actions.

Les réponses sont anonymes et seront utilisées uniquement à des fins de recherche. Le questionnaire nécessite environ 6 minutes.

Dans quelle bibliothèque travaillez-vous ?

Cette information sera anonymisée et me permettra uniquement de savoir quels établissements ont déjà répondu au questionnaire.

Votre bibliothèque propose-t-elle actuellement des offres (fonds documentaire, animations…) en lien avec les langues et cultures des pays du Maghreb ?

☐ Oui, plusieurs dispositifs
☐ Oui, quelques dispositifs
☐ Non, aucune
☐ En projet

De quelle(s) forme(s) sont ces offres ?

☐ Collections en langue d'origine
☐ Collections bilingues
☐ Animations culturelles (conférences, expositions, lectures, projections…)
☐ Actions menées avec des partenaires associatifs
☐ Médiation spécifique (sélections, valorisation, signalétique)
☐ Autre : _____

Si vous en proposez plusieurs, quel type d'offre fonctionne le mieux ?

Droits d'auteur réservés.
(cc) BY-NC-ND

☐ Collections en langue d'origine
☐ Collections bilingues
☐ Animations culturelles (conférences, expositions, lectures, projections…)
☐ Actions menées avec des partenaires associatifs
☐ Médiation spécifique (sélections, valorisation, signalétique)
☐ Autre : _____

A quel(s) public(s) ces offres s'adressent-elles ?

☐ Publics issus de l'immigration maghrébine

☐ Publics allophones

☐ Tout public

☐ Public jeunesse

☐ Autre : _____

Quel public utilise effectivement l'offre ?

☐ Publics issus de l'immigration maghrébine

☐ Publics allophones

☐ Tout public

☐ Public jeunesse

☐ Je ne sais pas

☐ Autre : _____

Y a t il une demande explicite de la part du public ?

☐ Oui

☐ Non

☐ Autre : _____

Quels sont les principaux obstacles au développement de ces offres dans votre établissement ?

☐ Manque de moyens financiers

☐ Manque de temps ou de personnel

☐ Manque de compétences linguistiques ou culturelles

☐ Faible visibilité ou identification des publics concernés

☐ Crainte de polémiques ou de tensions politiques

☐ Priorité donnée à d'autres missions

☐ Autre : _____

Droits d'auteur réservés.
(cc) BY-NC-ND

Ces actions ou collections font-elles partie d'une politique documentaire ou culturelle formalisée ?

☐ Oui

☐ Partiellement

☐ Non

☐ Je ne sais pas

Si vous le souhaitez, vous pouvez préciser ou compléter vos réponses dans l'espace ci-dessous.

Si vous acceptez d'être recontacté(e) pour un échange complémentaire, vous pouvez indiquer votre adresse e-mail ci-dessous :

- **2. QUESTIONNAIRE AUPRES DES PERSONNES LIEES AU MAGHREB CENTRAL**

LANGUES ET CULTURES DU MAGHREB EN BIBLIOTHEQUE : VOS PRATIQUES ET VOS ATTENTES

Ce questionnaire s'inscrit dans le cadre d'un mémoire de recherche portant sur la place des langues et cultures des pays du Maghreb dans les bibliothèques de lecture publique.

Il a pour objectif de mieux comprendre vos pratiques, vos intérêts et vos attentes concernant les documents et services liés à l'Algérie, la Tunisie et le Maroc proposés en bibliothèque. Le questionnaire est anonyme et ne prend que quelques minutes.Votre participation est volontaire et vos réponses seront utilisées uniquement à des fins de recherche.

Merci pour votre contribution.

Quel est votre lien avec le Maghreb ?

☐ Je suis né(e) au Maghreb
☐ Je suis d'origine maghrébine (un ou plusieurs de mes parents/grands-parents)

Quel est votre pays d'origine (ou celui de votre famille) ?

☐ Algérie
☐ Maroc
☐ Tunisie

Quelle est votre tranche d'âge ?

☐ 18-25 ans
☐ 26-35 ans
☐ 36-50 ans

Droits d'auteur réservés.
(cc) BY-NC-ND

☐ 51-65 ans
☐ 66 ans et plus

Allez-vous en bibliothèque ?

☐ Oui
☐ Rarement
☐ Non

Seriez-vous intéressé(e) par des documents ou des services en lien avec les cultures tunisienne, marocaine ou algérienne en bibliothèque ?

☐ Oui
☐ Non

Si vous avez répondu « non », pouvez-vous préciser pourquoi ?

☐ Je ne lis pas dans ces langues
☐ Je préfère d'autres types de documents
☐ Je ne suis pas intéressé(e) par ce type de contenus
☐ Je ne savais pas que cela existait en bibliothèque
☐ Je trouve ces documents ailleurs
☐ Autre : _____

Certaines bibliothèques proposent des documents ou services en lien avec les pays du Maghreb. Lesquels consultez-vous ou aimeriez-vous consulter ?

☐ Littérature en arabe
☐ Littérature francophone maghrébine
☐ Littérature maghrébine traduite en français
☐ Littérature bilingue arabe-français
☐ Livres pour enfants/jeunesse en arabe
☐ Bandes dessinées en arabe
☐ Films et séries maghrébines
☐ Musique maghrébine (traditionnelle et contemporaine)
☐ Documentaires sur l'histoire et les cultures du Maghreb
☐ Livres pratiques (cuisine, artisanat...)
☐ Méthodes d'apprentissage de l'arabe/dialecte
☐ Presse maghrébine
☐ Lectures à voix haute pour enfants en arabe
☐ Autre : _____

Pour quelles raisons souhaiteriez-vous consulter ce type de documents en bibliothèque ?

☐ Pour apprendre ou améliorer ma connaissance de la langue
☐ Pour maintenir un lien avec mes origines ou celles de ma famille

Droits d'auteur réservés.
(cc) BY-NC-ND

☐ Pour transmettre cette culture ou cette langue à mes enfants
☐ Par intérêt culturel ou personnel
☐ Pour mieux connaître l'histoire et les cultures du Maghreb
☐ Autre : _____

Si vous acceptez d'être recontacté(e) pour un échange complémentaire, vous pouvez indiquer votre adresse e-mail ci-dessous :

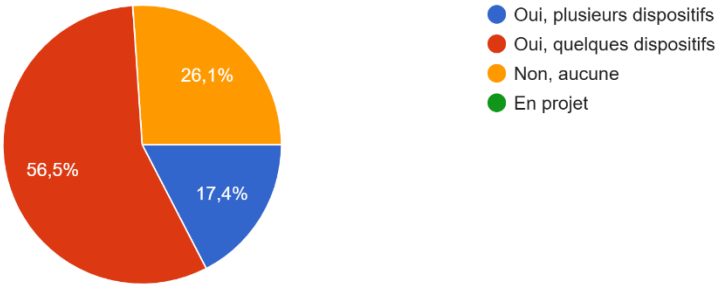
Droits d'auteur réservés.
(cc) BY-NC-ND

ANNEXE 3 - EXTRAITS DES REPONSEES AUX QUESTIONNAIRES

• 1. EXTRAITS DES REPONSES DES BIBLIOTHECAIRES FRANÇAIS

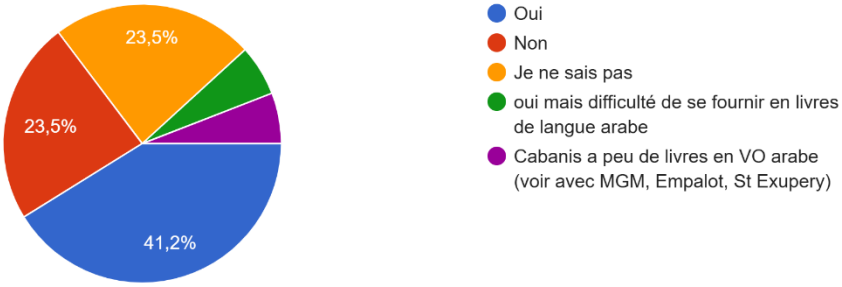
Votre bibliothèque propose-t-elle actuellement des offres (fond documentaire, animations...) en lien avec les langues et cultures des pays du Maghreb ?

23 réponses



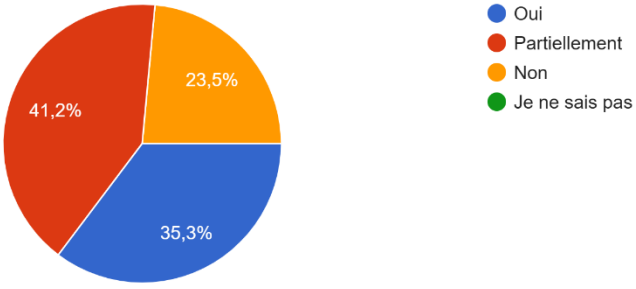
Y a-t-il une demande explicite de la part du public ?

17 réponses



Ces actions ou collections font-elles partie d'une politique documentaire ou culturelle formalisée ?

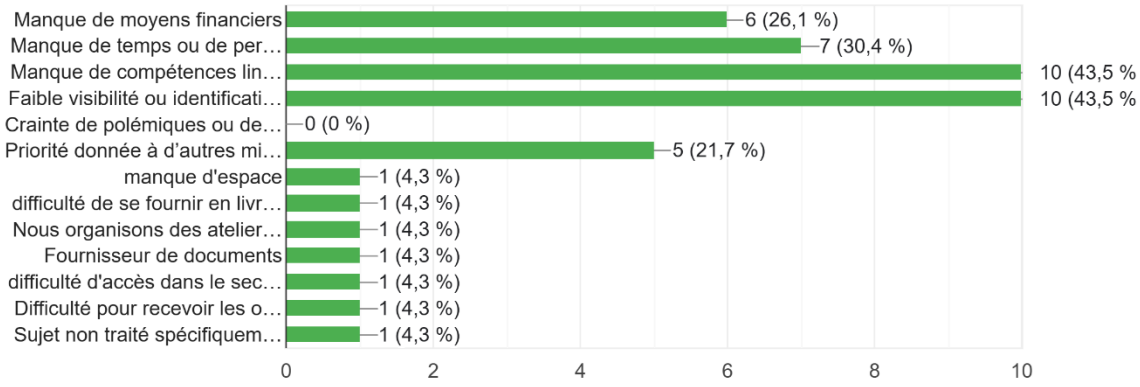
17 réponses



Droits d'auteur réservés.
(cc) BY-NC-ND

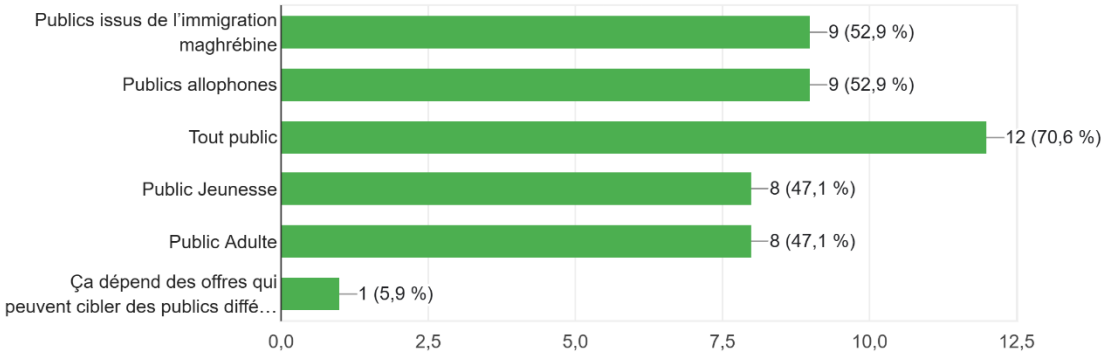
Quels sont les principaux obstacles au développement de ces offres dans votre établissement ?

23 réponses



A quel(s) public(s) ces offres s'adressent elles ?

17 réponses



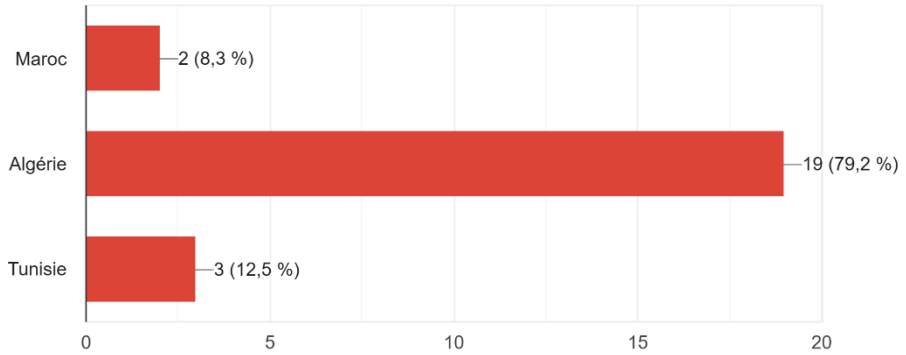
Droits d'auteur réservés.

(cc) BY-NC-ND

- **2. EXTRAITS DES REPONSES DES PERSONNES LIEES AU MAGHREB CENTRAL**

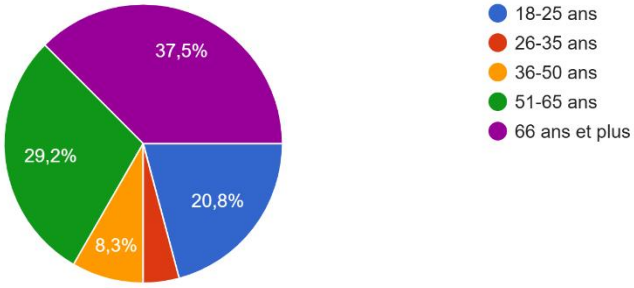
Quel est votre pays d'origine (ou celui de votre famille) ?

24 réponses



Quelle est votre tranche d'âge ?

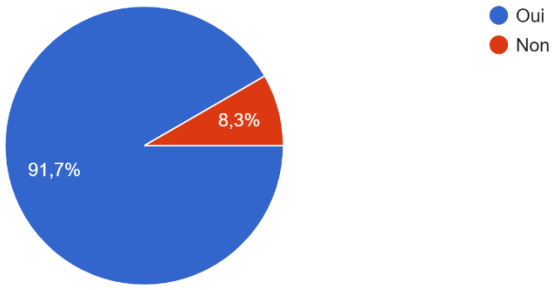
24 réponses



(cc) BY-NC-ND

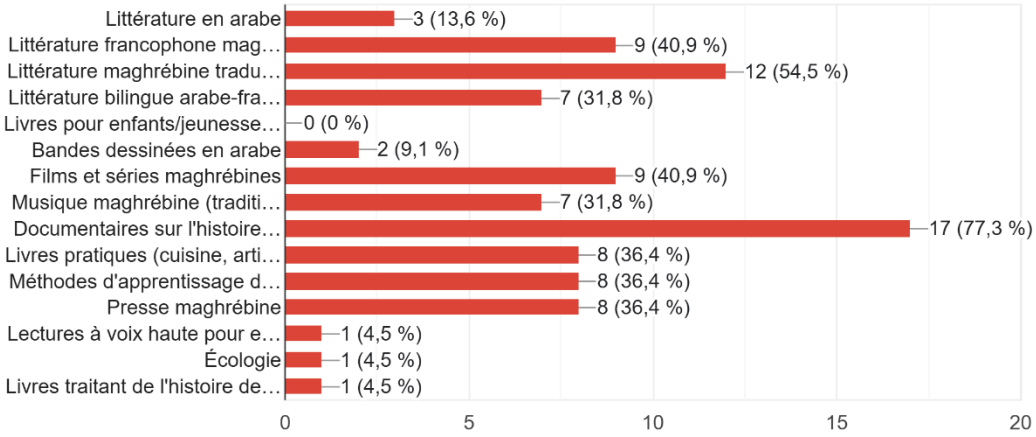
Seriez-vous intéressé(e) par des documents ou des services en lien avec les cultures tunisienne, marocaine ou algérienne en bibliothèque ?

24 réponses



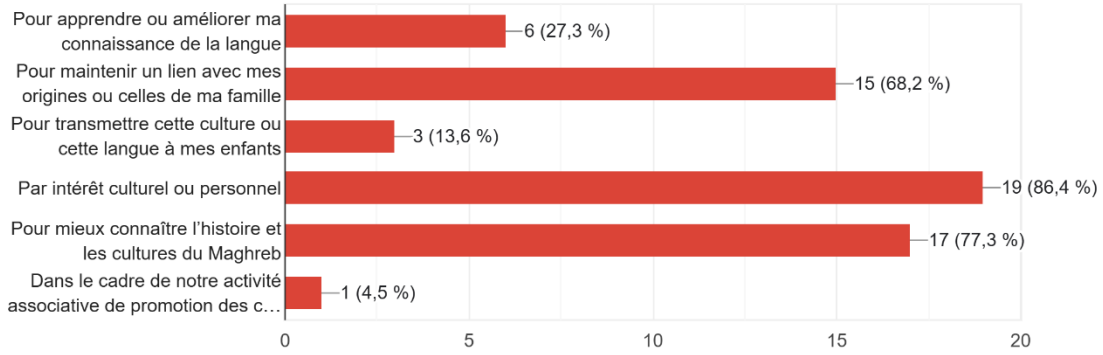
Certaines bibliothèques proposent des documents ou services en lien avec les pays du Maghreb. Lesquels consultez vous ou aimeriez-vous consulter ?

22 réponses



Pour quelles raisons souhaiteriez-vous consulter ces documents/service ?

22 réponses



Droits d'auteur réservés.

(cc) BY-NC-ND

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE **7**

SIGLES ET ABREVIATIONS **9**

INTRODUCTION **10**

Définitions : le Maghreb central et ses langues *12*

Méthodologie *14*

I. OFFRE DOCUMENTAIRE MAGHREBINE EN BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE FRANÇAISE **17**

1. Les enjeux de la présence de l'offre documentaire liée au Maghreb **17**

1.1 S'adapter aux populations présentes sur le territoire français *17*

1.2 Le rôle des bibliothèques dans le maintien à la culture d'origine et la construction de l'identité *19*

1.3 Un enjeu interculturel *21*

2. Etat des lieux dans les bibliothèques municipales françaises **22**

2.1 Une collection tournée vers l'apprentissage *22*

2.2 Un développement hétérogène des collections en langues arabes ? *24*

2.3 Une collection jeunesse développée *27*

2.4 Un usage limité des collections *28*

2.5 Les différents modèles d'organisation des documents *29*

3. Les freins institutionnels au développement de l'offre documentaire en France **32**

3.1 Entre intégration et assimilation *32*

3.2 Le règne de la langue française ? *33*

3.3 Des résistances spécifiques liées au Maghreb ? *34*

4. Les difficultés techniques et professionnelles **35**

4.1 Des difficultés liées à l'acquisition *35*

4.2 Le défi du catalogage des documents en arabe *37*

4.3 Des contraintes de budget, d'espace et de temps *38*

4.4 Un public cible difficile à identifier *39*

II. PRECONISATIONS ET PISTES D'ACTIONS **41**

1. Mettre le public cible au centre **41**

1.1 Connaître le public malgré l'interdiction de statistiques *41*

1.2 Impliquer le public dans la construction des collections *42*

1.3 Pistes sur les évolutions possibles des pratiques des usagers *44*

2. Construire les collections **46**

(cc) BY-NC-ND

2.1 Inscrire les collections dans une politique documentaire..... 46
2.2 S'appuyer sur les autres professionnels 48
2.3 Construire un fonds pertinent avec un budget et un espace limité.. 51
3. Lever les freins professionnels et techniques 52
3.1 Quelques pistes pour cataloguer en langue arabe 52
3.2 Valoriser les compétences linguistiques des bibliothécaires 53
3.3 Formations et journées professionnelles 55
4. Favoriser l'appropriation des collections 58
4.1 Signaler les collections liées au Maghreb 58
4.2 Valoriser les collections hors les murs..... 60
4.3 Promouvoir les collections à travers la médiation culturelle 62
CONCLUSION 67
SOURCES..... 69
BIBLIOGRAPHIE..... 75
ANNEXES..... 85
TABLE DES MATIERES..... 99

Droits d'auteur réservés.
(cc) BY-NC-ND